L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1205 - VENDREDI 15 FÉVRIER 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Élections aux Chambres d'agriculture

FNSEA et JA arrivent en tête des scrutins

Les résultats officiels des élections aux Chambres d'agriculture sont connus depuis le 8 février. Dans les quatre départements de Bourgogne, ce sont les listes FDSEA-JA qui obtiennent la majorité des voix. *Pages 5, 8 et 13*

P 07 **Actualité** Côte d'Or
Agriculture biologique: 2013, année charnière pour la bio

P 11 **Actualité** Nièvre
50ème Salon International de l'Agriculture: *«La Nièvre, c'est la Bourgogne !»*

P15 **Actualité** Yonne
Rencontre avec le dernier producteur de cornichons du département: Des bocaux qualité «made in Yonne»

P16 **Actualité** Bourgogne
Installation: Semaine du renouvellement des générations en agriculture

P17 **Actualité** France-Europe
Fédération Nationale Bovine : Des éleveurs toujours à la peine

Consommateur trompé, élevage français bafoué

«Il y aura un avant et un après Findus»



Photo: Réussir

L'affaire des lasagnes Findus a mis en évidence les zones d'ombre du commerce international des viandes dans l'industrie agro-alimentaire. Les consommateurs sont les premières victimes d'une tricherie d'envergure européenne, mais l'élevage français et la production hexagonale en font aussi les frais, sacrifiés sur l'autel du profit facile. Le gouvernement, comme l'interprofession des viandes, s'organisent pour éviter une nouvelle crise de confiance des consommateurs vis-à-vis de la filière agro-alimentaire et remettre de l'ordre dans des circuits pollués par la finance. Un geste fort serait la mise en œuvre de l'apposition de la mention d'origine, dans les produits préparés à base de viande. Tout le monde est d'accord au plan national, l'Europe reste à convaincre. *Page 15*





l'Agenda

Côte d'Or

Aropa: permanence d'accompagnement sur les dossiers retraites

Pour permettre d'accompagner les salariés des filières agricoles et leurs retraités sur leurs démarches de gestion de leur dossier : évaluation des pensions, assurance complémentaire santé, perte d'autonomie, dossier réversion en cas de décès…, une permanence tenue par des membres de l'AROPA, sera tiendra
Le mercredi 20 février 2013 de 10 heures à 12 heures, dans les locaux de la Chambre d'Agriculture, salle Narcisse, 11 rue Béquerel à Dijon.
Pour contacter les personnes durant cette permanence, vous pouvez appeler au 03 80 28 81 20.
Les personnes intéressées devront se munir de leurs documents concernant les sujets à aborder.
(AROPA : Association des retraités des organismes professionnels agricoles, membre de la Confédération Française des retraités.

Instants Santé à Montigny-sur-Aube

La MSA de Bourgogne informe les adhérents de 25 à 74 ans du canton de Montigny-sur-Aube que les instants santé auront lieu du 12 au 14 mars à la salle de la mairie de Montigny.

Instants santé pour le canton de Montbard

Les Instants santé de la MSA se dérouleront, pour le canton de Montbard, du 25 au 29 mars au centre social Romain Rolland, 3 place Anatole France.

Les Jeunes agriculteurs en AG à Châtillon

Les JA21 se réunissent en assemblée générale vendredi 22 février à l'espace rencontre loisirs à Châtillon-sur-Seine, autour du thème : Connaître les OGM pour mieux préparer l'avenir. Accueil des invités à 13h45.

Exposition-vente de reproducteurs charolais le 20 février

La Fédération charolaise de Côte d'Or organise une exposition-vente au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois mercredi 20 février. Vente amiable à partir de 10 heures, vente aux enchères à partir de 14 heures.

Nièvre

Section ovine Mobilisation à Rouy

Sous la présidence de Marcel Cottin, la section ovine de la FDSEA58 se réunira le jeudi 21 février à la salle du conseil de Rouy, à partir de 14h30. Deux sujets seront à l'ordre du jour: la pérennité de la société « les lavages de laines du Bourbonnais » à Souvigny (03) depuis la disparition de son directeur, le marché de l'agneau et la nécessité de mener des actions dans les grandes et moyennes surfaces et de se mobiliser pour promouvoir la viande d'agneau. Toutes les personnes intéressées sont invitées à prendre part à cette réunion.

Vente à la criée à Sancoins (18)

Une vente-concours de reproducteurs charolais, à la criée, aura lieu samedi 23 février (matin) à la halle aux veaux de Sancoins (18). Arrivée des animaux, 7h; début du concours, 9h; début de la vente, 11h, discours officiels et remise des prix, 16h30. Entrée libre et gratuite. Contact: Benoît Monseau au 06 16 55 49 47 ou Christian Maguet au 06 09 44 21 27.

Agriculteurs biologiques AG à Rouy

Le Groupement des agro-biologistes de la Nièvre (GABNI) organise son assemblée générale annuelle le mardi 26 février à partir de 14h30 à la salle des fêtes de Rouy. Au programme: 14h30-15h30, état des lieux de l'agriculture biologique dans la Nièvre et situation des filières; 15h30-17h, « reconquête de la qualité de l'eau, tous concernés, tous acteurs! » Des interventions et des témoignages tenteront de répondre aux questions: « En quoi les agriculteurs biologiques sont-ils les « premiers citoyens de l'eau »? Comment systématiser le recours à la bio dans les plans d'action et au niveau des instances locales de l'eau? Quel peut-être le rôle des Agences de l'eau, des associations environnementales ou de consommateurs en ce sens? 17H, pot de l'amitié. Contact: Laurent Barle, animateur du GABNI, 25 bld Léon Blum 58000 Nevers, ou 03 86 36 94 25 ou laurent.barle@sedarb.org.

AFDI BFC AG à Château-Chinon

La section Bourgogne Franche-Comté de l'association Agriculteurs français développement international (AFDI) tiendra cette année son assemblée générale régionale dans la Nièvre. Le mardi 9 avril, les adhérents de cette structure de solidarité se retrouveront donc au Lycée agricole du Morvan, à Château-Chinon, et aborderont «les échanges entre professionnels agricoles du nord et du Sud: quels impacts? »

Foire de Luzy le 9 mars

Le comité des foires de Luzy organise sa traditionnelle foire de printemps le samedi 9 mars, sous la grande Halle, avec exposition d'une cinquantaine de veaux, taureaux de 2 ans et adultes. De 8h à 18h. Buffet et buvette.

Yonne

Concours de belote à Ouanne

Les Jeunes Agriculteurs du Canton de Courson organisent leur concours de belote le 23 février à la salle des fêtes de Ouanne. Lots pour tous, restauration et buvette. Inscriptions à partir de 19h30, début des jeux 20h30. Tarif : 8 euros par personne.
Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Julien CAILLARD au 06.71.95.75.44

Apecita Permanence le 20 février

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mercredi 20 février, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

47ème Foire de Saint-Léger Vauban

La 47é édition de la Foire de Saint-Léger Vauban aura lieu samedi 23 février. Exposition d'animaux d'élevage. Le Comité de la Foire organise par ailleurs jeudi 28 février, un voyage au Salon International de l'Agriculture ainsi qu'au SIMA
Renseignements et inscriptions au : 03 86 32 24 29

Instants Santé MSA pour le canton de Sergines

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Sergines, âgés de 25 à 74 ans, du mardi 19 au vendredi 22 février de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle « Le Club » à Sergines
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Etre autonome pour vérifier ses engins de levage

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise à destination des agriculteurs employeurs de main d'oeuvre une formation d'une journée, jeudi 28 février, de 9 h à 17 h en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème « Etre autonome pour vérifier ses engins de levage». Objectifs : être capable de vérifier les engins de levage et de manutention soi même selon la réglementation en vigueur, réduire les risques professionnels.
Renseignements et inscriptions : Richard Wylleman, conseiller agro-équipement à la Chambre d'agriculture, au 03 86 94 22 24

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Cesser son activité: comment faire les bons choix ?

Le 21 février 2013, cette formation vous est proposée afin d'identifier les différents scénarios pouvant être envisagés lors de votre cessation d'activité. Durant cette journée sont également abordés les points de vigilances juridiques, patrimoniaux, fiscaux et sociaux. C'est aussi l'occasion de pouvoir échanger avec d'autres exploitants. Inscriptions obligatoires.
Renseignement et inscription, Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'agriculture) au 03.86.93.40.38

Saône et Loire

Formation Oser faire le pas

Un projet, c'est d'abord un rêve. Qu'ils soient récents ou plus anciens, tous les rêves peuvent voir le jour… mais pas toujours tels qu'on les avait imaginés au départ ! Comment oser franchir le pas ? Comment adapter son projet à la réalité ? Et mettre toutes les chances de son côté ? La formation *«Oser faire le pas»* qui aura lieu les vendredis 1er, 8 et 15 Mars prochains s'adresse à toutes les personnes qui ont un rêve, une idée ou un projet d'installation en agriculture. Information auprès du Point Info Installation au 06 37 23 61 99.

Yonne

Semaine RGA

A l'occasion de la semaine du Renouvellement des Générations Agricoles, le Point Info Transmission de l'Yonne vous invite le mardi 12 février à une journée de mise en relation entre cédants et repreneurs. Rendez-vous à 9h30 à la mairie de Bazannes. L'après-midi aura lieu une visite sur l'exploitation du cédant.

Comprendre les marchés pour progresser

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée, mardi 5 mars, de 9 h à 17 h en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème « Comprendre les marchés pour progresser ». Objectifs : connaître le contexte du marché des céréales, découvrir les différents modes de commercialisation
Participation financière : 30 €
Public et pré-requis : agriculteurs et jeunes en phase d'installation
Rens : Eric Bizot au 03 86 64 45 64

A noter

Consultation publique du plan régional de l'agriculture durable (Prad)

Du 15 février au 15 mars 2013, le public est invité à faire connaître ses observations sur le plan régional de l'agriculture durable.
Ce plan, élaboré pour 7 ans, répond à la nécessité, sur les sujets agricoles, d'avoir une position commune bourguignonne qui englobe l'ensemble des enjeux, qu'ils soient humains, socio-économiques ou environnementaux.
Issu d'une réflexion collégiale, il fixe les grandes orientations de la politique agricole, agroalimentaire et agro-industrielle de l'Etat en Bourgogne en tenant compte des spécificités des territoires. Il précise, en 20 objectifs thématiques, les actions qui feront prioritairement l'objet des interventions de l'Etat.
Le projet de Prad sera téléchargeable sur le site suivant : http://www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr. Il sera également consultable en version papier dans les locaux des préfectures et sous-préfectures de la région.
Les observations pourront être formulées par voie postale (Draaf Bourgogne 4 bis rue Hoche - BP 87865 21078 Dijon cedex), électronique (sefar.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr), ou par écrit sur les registres mis à disposition dans les lieux de consultation.

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne

Affaire Findus

Éclairer les zones d'ombre de l'étiquetage des produits transformés

L'affaire Findus et la substitution de la viande de bœuf par du cheval a mis en évidence la nécessité d'étendre l'étiquetage des viandes aux produits transformés. Les professionnels de la filière y sont favorables et le ministre de l'Agriculture va s'employer à convaincre les autorités communautaires.

«Nous devons faire progresser l'étiquetage sur l'origine des viandes dans les produits transformés» a déclaré Stéphane Le Foll, à l'issue de la table ronde qui a réuni l'ensemble l'ensemble des professionnels de la filière viande le 11 février autour du ministre de l'Agriculture, du ministre délégué à la consommation, Benoît Hamon, et du ministre délégué à l'Agro-alimentaire, Guillaume Garot. Sous l'autorité de Benoît Hamon, la Direction générale de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) va intensifier ses contrôles dans les linéaires des grandes surfaces pour vérifier s'il n'y pas d'autres malversations.

Les contrôles dans l'ensemble de la filière viandes et poissons, qu'il s'agisse des importateurs, grossistes et autres transformateurs seront renforcés *«pour toute l'année 2013»* a assuré le ministre délégué et l'entreprise Comigel qui a fourni les plats cuisinés surgelés à Findus sera passé au peigne fin.

Il s'agit de faire l'inventaire de l'ensemble de ses clients et de vérifier que de la viande de cheval n'a pas été écoulée à la place de la viande de bœuf dans d'autres circuits. Notre objectif est *«d'évaluer la nature et l'étendue du préjudice subi»* a précisé Benoît Hamon. Pour le moment, les Pouvoirs Publics attendent les résultats de l'enquête menée par la DGCCRF pour savoir s'il s'agit d'une négligence ou de fraude délibérée. En tout cas *«nous serons intraitables et les sanctions seront exemplaires»* a promis Guillaume Garot. Alors que l'étiquetage sur l'origine des viandes a été imposé par la France puis par l'Union européenne à la suite de la crise de la vache folle, en 1996 et en 2000, la règle ne s'applique pas à la viande contenue dans les produits transformés, du fait de la difficulté à organiser la traçabilité quand les mélanges contiennent des produits d'origine différente.

Mais cette affaire a convaincu les professionnels de la viande comme les Pouvoirs Publics de revoir cette position. Stéphane Le Foll doit rencontrer prochainement le ministre de l'Agriculture du Royaume-Uni, également concerné par la substitution de la viande de bœuf par du cheval. L'objectif étant de provoquer une prise de conscience au niveau européen et de mettre en place l'étiquetage de la viande dans les produits transformés à l'échelle communautaire.

Cascade d'intermédiaires

En tout cas, nombreux sont ceux qui s'interrogent sur l'étrange circuit de cette viande importée, de la commande à la transformation. Parti de Findus à Boulogne dans le Pas-de-Calais, l'ordre est parvenu à Metz à son fournisseur Comigel qui l'a transmis à sa filiale Tavola, une filiale luxembourgeoise chargée de conditionner le plat de lasagnes. Cette entreprise s'était approvisionnée auprès de la Maison Spanghero, filiale de Lur Berri, implantée à Castelnaudary dans l'Aude. La viande importée de Roumanie a été au préalable commandée à un trader chypriote qui a sous-traité l'affaire à un autre courtier basé aux Pays-Bas. C'est lui qui a acheté la viande dans un abattoir roumain pour le compte de Spanghero. La viande de cheval nettement moins chère - trois fois moins selon certains professionnels - se serait transformée en viande de bœuf au cours de ce périple. En attendant Findus a annoncé le 8 février le retrait de trois plats préparés contenant du cheval à la place du bœuf. Et au cours du week-end d'autres clients du sous-traitant Comigel ont à leur tour annoncé le retrait des produits : Auchan, Casino, Carrefour, Cora, Monoprix et Picard qui vendent des plants cuisinés sous leur marque distributeur. D'autres pourraient suivre à la suite de l'enquête diligentée par la DGCCRF.

Les professionnels unanimes

Comme le ministre de l'Agriculture, les professionnels demandent la mise en œuvre *«immédiate»* de l'indication d'origine des viandes pour les préparations à base de viande. C'est le cas de l'interprofession bétail et viande (Interbev) qui *«exige aujourd'hui que les mentions obligatoires sur le pays d'origine soient étendues aux préparations à base de viande sans attendre une décision de la Commission européenne»*. Pierre Chevalier, le président de la Fédération nationale bovine (FNB) est sur la même longueur d'ondes : *«Nous devons mettre très rapidement la traçabilité sur l'origine des viandes dans les plats préparés»* a-t-il indiqué à l'issue de la table ronde avec les ministres.

Et de souligner que l'entreprise qui a importé la viande de Roumanie, Spanghero, *«ne pouvait ignorer qu'il y avait quelque chose de louche»*, la viande chevaline étant trois fois moins chère que la viande bovine. Pour la FNB il est incompréhensible qu'en France, qui dispose d'un cheptel important et de qualité, *«il est été fait appel à une cascade d'intermédiaires pour fournir la viande bovine, ce qui peut ouvrir la voie à des tentations de fraudes et malversations»*. En tout cas et compte tenu de *«l'impact de la fraude»*, la FNB *«se portera partie civile dans les procédures qui seront engagées contre les entreprises responsables»* et elle *«entend porter plainte pour atteinte à l'image de la production française»*.

De son coté, la FNSEA estime que cette affaire *«mérite une sanction exemplaire pour le ou les responsables»* et qu'il *«est urgent que l'origine des matières premières agricoles soit mentionnée dans les produits transformés de manière obligatoire»*.

Les professionnels se réservent maintenant la possibilité d'accentuer les contrôles réalisés par les éleveurs dans les grandes surfaces, une façon de maintenir la pression sur des pratiques qui apparaissent justement pour le moment hors de contrôle et qui nuisent à l'image de la production, sans parler des consommateurs lésés et trompés sur la nature de la marchandise comme sur le prix.

▶ Zoom sur…

Colère, lassitude, agacement et propositions

«Nous avons voulu affirmer notre position sur ce sujet en tant que Fédération nationale bovine, d'abord avec un communiqué dès dimanche 10 février et avec un comité de direction élargi le 11. Depuis quelques jours, nous recevons beaucoup d'appels téléphoniques de nos délégués départementaux qui expriment de la colère, de la lassitude ou de l'agacement. Pour eux, c'est encore la filière viande bovine qui est mise à mal alors que le problème est ailleurs. Il y a du ras-le-bol et un sentiment de «ça suffit», indique Jean Pierre Fleury, secrétaire général de la Fédération nationale bovine (FNB) avant de poursuivre : «nous sommes éberlués par le silence assourdissant de la Commission européenne, qui reste drapée dans sa dignité et loin de tout. Si elle ne bouge pas sur ce sujet prochainement, nous considérerons qu'elle cautionne ces pratiques frauduleuses».
Selon lui, il va bien falloir que ces instances bruxelloises réagissent car les plats préparés et cuisinés contenant notamment des préparations à base de viande sont des modèles de consommation aujourd'hui et encore plus demain. Et si bien sûr le cas présent n'est pas un problème de traçabilité sanitaire ou vétérinaire, on est bien confronté à un problème de traçabilité du contenu même et donc d'étiquetage. Jean Pierre Fleury, qui salue au passage l'attitude responsable des associations de consommateurs, insiste sur d'autres points : il faut aboutir à un étiquetage portant la mention d'origine des viandes ; il compte bien demander des explications à l'association des industries agroalimentaires, en retrait sur ce sujet de l'origine et la FNB veut entendre le PDG de Findus France alors que l'affaire est connue depuis mi-janvier en Irlande et en Angleterre. La FNB se constituera partie civile en cas de procès pour atteinte à l'image de l'élevage français. Et Jean Pierre Fleury de conclure : «il ne faut pas jouer non plus la spéculation à la baisse sur les cours. Il n'y a aucune raison que les cours baissent en ce moment».

T. M.



Jeunes Agriculteurs

OGM : un gros mot ?

JA21 organise son assemblée générale vendredi 22 février à Châtillon-sur-Seine, sur le thème des organismes génétiquement modifiés.

«*L'objectif n'est pas de faire de la propagande, ni de prendre parti. Nous voulons simplement en savoir davantage sur les OGM. Parfois, j'ai l'impression que ces trois lettres forment un gros mot !*» explique Yann Frelet, secrétaire général des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or, à une semaine de l'assemblée générale de Châtillon-sur-Seine. Le président Aurélien Viellard ne le contredira pas : *«Nous essaierons de répondre à des questions que tout le monde se pose ! Une présentation scientifique sera suivie d'une table ronde (*), chacun pourra se donner un avis. JA restera neutre dans le débat»*.

Pour Yann Frelet, il peut être intéressant de s'interroger sur des méthodes qui pourraient améliorer la résistance des grandes cultures, contre le gel et la sécheresse. *«C'est un sujet d'actualité qui mérite réflexion»* confie le secrétaire général, ajoutant que la flavescence dorée, maladie de la vigne qui revient sur le devant de la scène viticole, sera largement évoquée par Frédérique Pelsy, présidente du centre Inra de Colmar, lors de son intervention.

Si la matinée de ce 22 février sera réservée à la partie administrative à partir de 9h30, l'après-midi sera ouverte à tous, dès 13h45, à l'«espace rencontre loisirs», rue Albert Camus. Aurélien Viellard espère une forte participation des JA : «le co-voiturage est une solution pour y arriver. Ce serait vraiment bien que chaque canton fasse au moins une voiture, 2013 est l'année du Châtillonnais avec la Saint-Vincent, le concours national des Brunes, notre grande fête départementale du mois d'août et donc notre assemblée générale !».

* : participation de Frédérique Pelsy, présidente du centre Inra de Colmar, Vincent Lavier, responsable du pôle végétal de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et de Julien Valentin, administrateur JA national.

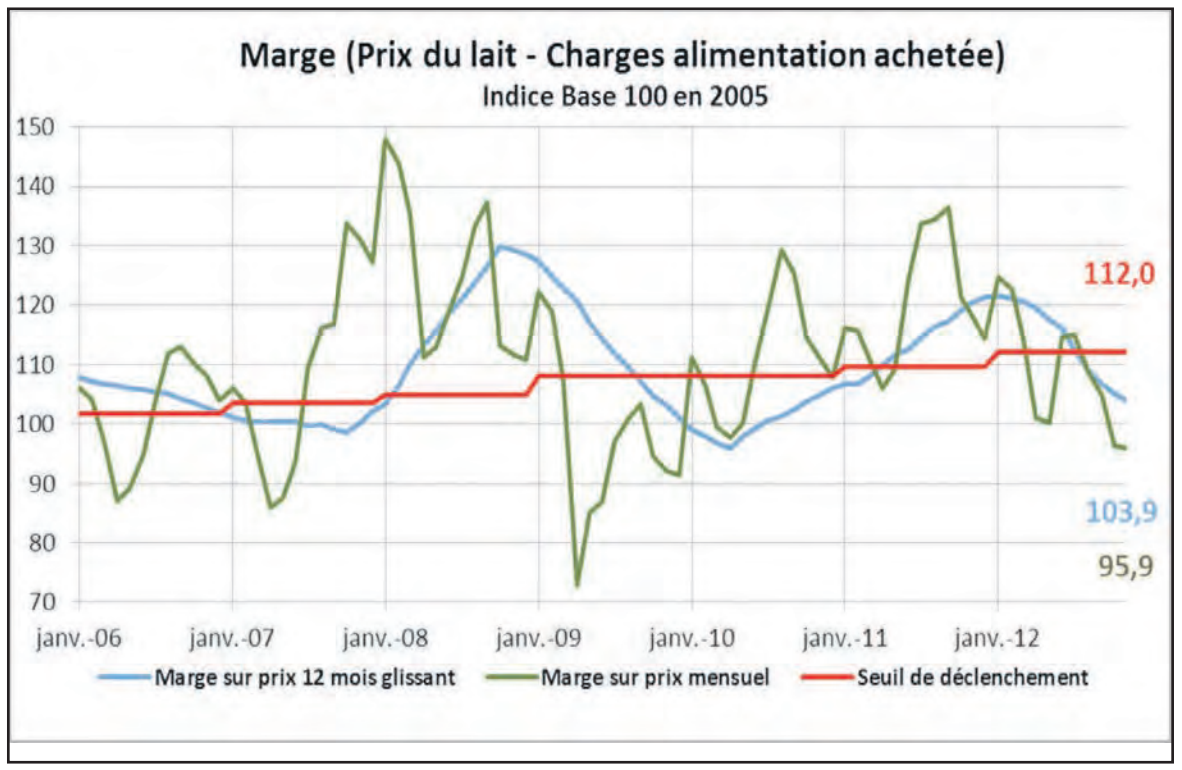
AURÉLIEN GENEST

Prix du lait

Le grand bazar 2013

Les représentants de la FDSEA21 ont tenté, avec leurs collègues du collège «*producteurs*» du CIL Grand Est, de mettre un terme à la pagaille ambiante sur le prix de base du lait.

Le but du dernier bureau du CIL du 4 février, réuni à la demande des producteurs, était de rechercher une grille de saisonnalité applicable par tous les transformateurs du bassin et permettant de retrouver une harmonisation des prix mensuels.



En effet, par peur de subir les foudres du droit de la concurrence européenne, comme d'autres filières agricoles, dès l'automne dernier, les transformateurs laitiers avaient pris les devants, avec beaucoup d'entrain d'ailleurs, en annonçant qu'ils ne voulaient plus parler du prix du lait en interprofession, ceci même si la commission européenne n'a pas encore donné d'avis définitif sur le fonctionnement de l'Interprofession Laitière en matière de fixation du prix du lait.

Le prix du lait du mois de février

Ainsi au mois de janvier, les prix de base n'ont été que des prix par entreprise et non négociés en interprofession.
Il en a résulté une cacophonie de prix jamais observée depuis plus de quinze ans. Les écarts de prix de base constatés sur la zone du Grand Est étaient de plus de 25€/1000 litres entre 304 et 330€/1000 litres.
Et ce bazar sur le prix du lait va continuer en février car les discussions du bureau du CIL ont échouées. Les transformateurs campent sur leurs positions et continuent à sortir des prix par entreprise, sans grille de saisonnalité commune.
Rappelons que ces différences qui vont donc se répéter, bien que ce devrait être dans de moindres proportions, découlent de la méthode utilisée pour fixer les prix mensuels.
Les uns partant en effet simplement des prix 2012, les autres appliquant sur le prix moyen 2012 servant tous les mois de référence, une grille de saisonnalité suivant leur convenance.

Cette dernière technique est nouvelle pour notre région et il est regrettable que ceux qui l'ont imposée sans la moindre concertation n'aient pas jugé utile d'en expliquer le fonctionnement aux intéressés !!!
C'est en tout cas le sentiment des responsables des FDSEA concernés qui reconnaissent l'intérêt qu'il peut y avoir à pratiquer une grille de saisonnalité mais qui dénoncent la méthode arbitraire avec laquelle certains imposent leurs règles.
Le comportement de ces quelques entreprises est préjudiciable pour l'existence même de l'interprofession, ainsi que pour la défense du prix payés aux producteurs. Sans négociation comment voulez vous que l'intérêt des producteurs soit entendu ? D'autant que si les prix sont rognés unilatéralement durant les mois les plus productifs, comme l'on peut y assister actuellement, il sera difficile pour les producteurs de récupérer individuellement ce différentiel sur les mois d'été, les moins productifs, durant lesquels à priori les entreprises redonneront les euros enlevés sur le début de l'année.
Le collège «*producteurs*» du CIL continue de penser qu'une hétérogénéité des prix mensuels n'est pas saine et à demander implicitement d'obtenir des autres collèges de travailler à une recommandation interprofessionnelle qui permette de réduire les écarts le plus possible.
Les deux autres collèges, transformateurs privés et coopératifs, ont acceptés de répondre positivement à cette requête mais pour l'année 2014. Donc malgré les efforts des représentants des producteurs, il n'y a que peu de chance d'avoir, en 2013, un autre fonctionnement que des prix fixés unilatéralement par les entreprises.
Mais les représentants des producteurs du CIL ne désarment pas et n'auront durant l'année qu'un leitmotiv : harmoniser le prix de base sur l'ensemble de la zone du Grand Est pour éviter, qu'au terme de ces manœuvres des industriels, les perdants ne soient en définitif les producteurs de lait.

Un nouvel indicateur : l'indicateur marge brute

Le second axe de travail des FDSEA et de la FNPL en terme de prix du lait sera de faire reconnaître et accepter un indicateur de charge défini au Conseil d'Administration de la FNPL du 10 janvier dernier.
L'objectif est de définir un indicateur de charges qui traduise en €/1000 l. Il permettait une prise en compte indispensable par les entreprises des hausses de charges subies par les producteurs de lait.
L'indicateur proposé est basé sur un calcul de marge qui correspond à la différence entre le prix du lait (source FranceAgrimer) et la valeur des charges alimentation achetée (source : Ipampa). Cet indicateur est présenté sous forme d'indice qui évolue chaque année en fonction du taux d'inflation.

La marges peut être calculée par rapport à un prix mensuel ou un prix moyen 12 mois glissants. Dans le premier cas, les évolutions sont impactées de la saisonnalité mais réactives et dans le deuxième cas, c'est l'inverse.
Le montant défini est à appliquer sur le mois suivant sous forme d'un ajustement *«charges»*.
Les premier calculs montrent que cela pourrait conduire à une revalorisation du prix du lait de 17 à 35 € et n'impacterait les prix *«consommateurs»* de quelques centimes seulement. (Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant cet indicateur sur www.fdsea21.fr)

Il reste aux représentants des producteurs à faire reconnaître cet indicateur aux pouvoirs publics et aux autres maillons de la filière laitière, mais également aux représentants de la grande distribution.
Le travail à accomplir est très important mais les syndicalistes laitiers ne manquent pas de courage et de détermination.
La défense du prix du lait demeure toujours le cheval de bataille des représentants laitiers de la FDSEA de Côte d'Or mais le revenu des producteurs passe également par d'autres leviers : le maintient des soutien à la production, l'arrêt de la surenchère environnementale, la préparation de l'après quotas et le maintien des volumes dans nos zone à faible densité, l'organisation des producteurs

NATHALIE MAIRET,
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION BOVINS LAIT

▶ Repères

Attribution

Les représentants des producteurs de lait de la FDSEA 21 s'y attellent déjà depuis plusieurs mois. Ils ont ainsi obtenu que soient renouvelés les critères de réattribution particulier pour les zones de déprise.
Attribution de 120 000 litres /JA.
Attribution gratuite 1.5 fois plus importante que la moyenne des attributions du bassin.
Niveau d'achat de quota par les TSST pouvant atteindre pour 2 UTH : 150 000 litres.
Ces valeurs seront validées par la conférence de bassin du 14 février et à la demande de la FDSEA, notifiées aux producteurs concernés dès le lendemain.

Résultats des élections

Nette victoire de la liste FDSEA-JA-CAVB

Avec 60,29% des suffrages, la liste *«Agriculteurs et viticulteurs fiers de prendre leur avenir en main»* remporte haut-la-main le collège des chefs d'exploitations et assimilés.



Aurélien Viellard, Fabrice Faivre, Vincent Lavier, Mauricette Besançon et Suzanne Ferrand, vendredi dernier, lors d'une conférence de presse suivie par six médias.

Quand l'abstention est considérable, l'opposition est généralement forte. Enfin, pas toujours... Cette tendance n'a pas été observée lors de ces élections de la Chambre d'agriculture. Malgré une abstention de 51,01%, la liste menée par Fabrice Faivre, le président de la FDSEA de Côte d'Or, a dépassé le seuil des 60% comme en 2007. La Coordination Rurale arrive en seconde position avec 25,02%, suivie de la Confédération Paysanne avec 14,69%. *«Nous réalisons à peu de choses près le même score qu'en 2007»* s'est réjoui Fabrice Faivre, lors d'une conférence de presse organisée vendredi dernier, *«nous avons subi pas mal de pressions, mais la campagne de terrain que nous avons menée a porté ses fruits. La meilleure des réponses à été apportée par les agriculteurs et les viticulteurs»*.

Une tendance nationale

Fabrice Faivre tente d'expliquer le faible taux de participation (il était de quatorze points supérieur il y a six ans) : *«la participation reste correcte par rapport aux autres élections professionnelles, mais la baisse est tout de même considérable. Elle suit la tendance nationale. Comment l'expliquer ? Dans sa globalité, le secteur agricole est moins touché par la crise que les autres secteurs économiques. Même si les charges sont pesantes, les cours des céréales et de la viande sont bien remontés. Il y a peut-être eu un impact sur ces élections»*.



Vincent Lavier : *«Nous allons accompagner les agriculteurs dans le développement de leur exploitation. Il est important qu'un revenu décent soit dégagé dans toutes les productions».*



Fabrice Faivre : *«Nous avons subi pas mal de pressions, mais la campagne de terrain que nous avons menée a porté ses fruits».*

2007, année exceptionnelle

Pour Vincent Lavier, futur président de la Chambre d'agriculture, le taux de participation *«revient à la normale après une année 2007 assez exceptionnelle qui, selon plusieurs analystes, avait bénéficié des élections présidentielles»*. Avec l'approche de la nouvelle politique agricole commune, la participation aurait tout de même mérité d'être plus importante, *«d'autant que les premières informations dont nous disposons ne sont pas forcément bonnes pour nos territoires»* enchaîne Vincent Lavier, prenant comme exemple le projet de Stéphane Le Foll de *«surprimer»* les 50 premiers hectares, schéma qui affaiblirait la Côte d'Or et ses exploitations plus grandes que la moyenne nationale. *«Malgré tout, le manque d'éléments concrets sur la nouvelle Pac a sans doute pris le dessus et n'a pas motivé les agriculteurs à aller voter en masse»* explique le futur président.

«Pas de révolution»

Les grands enjeux de cette nouvelle mandature ont été abordés lors de cette conférence de presse. Vincent Lavier indique qu'il n'y aura pas de *«grande révolution»*: *«nous n'oublions pas ce qui a été fait depuis 2007 et d'ailleurs, nous avons eu des échos largement positifs lors de la campagne que nous avons menée. Aujourd'hui, nous sommes animés par l'envie d'accompagner les agriculteurs dans le développement de leur exploitation. Un revenu décent doit être dégagé dans toutes les productions»*.

Vincent Lavier a notamment cité l'élevage laitier et le système bovins viande : *«il faut retrouver le moral, les revenus n'ont pas bougé à cause des charges. Nous devons être capables de proposer des solutions aux éleveurs pour qu'ils puissent optimiser leur conduite d'exploitation, gagner en productivité et vivre correctement de leur métier»*.

Élections le 1er mars

Le dossiers environnementaux ont eux aussi été évoqués. *«Il y a une très forte pression sociétale, nous devons répondre à un certain nombre d'enjeux et être aux côtés des agriculteurs. Mais la barre devient tellement haute qu'à un moment donné, on ne pourra plus l'atteindre. Nous ne sommes pas contre l'environnement mais nous demandons beaucoup plus de bon sens dans la réglementation»* signale Vincent Lavier, en évoquant le 5ème programme de la Directive nitrates.

Le rendez-vous est désormais pris le 1er mars pour une session d'installation de la Chambre d'agriculture. Convoquée par le président sortant et présidée par le préfet, cette journée se déroulera dans les locaux du Conseil général de Côte d'Or et élira officiellement le nouveau président et son bureau.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur...

Les autres scores

Collège 2 (propriétaires et usufruitiers, participation : 31,45%).
Pour la propriété privée rurale : 45,48%, FDSEA /UNPI *«union des propriétaires ruraux»* : 36,17%.
Collège 3a (salariés de la production agricole, participation : 15,95%). FGA-CFDT Le syndicat qui change votre quotidien : 32,55%, CFE-CGC : 21,23%, CGT : 46,23%.
Collège 3b (salariés des groupements professionnels agricoles, participation : 25,76%). FGA-CFDT Le syndicat qui change mon quotidien : 53,36%, CFE-CGC : 30,11%, CGT : 16,53%.
Collège 4 (anciens exploitants et assimilés, participation : 36,44%). Confédération paysanne : 17,52%, Liste présentée par la Coordination Rurale de Côte d'Or (CR 21) : *«Changer c'est vital»* : 28,29%, FDSEA 21 / JA 21 / CAVB *«Agriculteurs et viticulteurs, fiers de prendre leur avenir en main»* : 54,18%.
Collège 5a (sociétés coopératives agricoles de production, participation : 33,33%).
Fédération Cuma Bourgogne - Antenne de Côte d'Or : 100%
Collège 5b (autres sociétés coopératives agricoles et Sica, participation : 76,79%).
Coop de France Bourgogne Franche Comté : 100%.
Collège 5c (caisses de crédit agricole, participation : 83,82%). Caisses locales de crédit agricole : 100%.
Collège 5d (caisses d'assurances mutuelles agricoles et caisses de MSA, participation : 90,28%). Groupama MSA : 100%.
Collège 5e (organisations syndicales d'exploitants agricoles, participation : 95,88%).
FDSEA 21 / JA 21 *«Agriculteurs et viticulteurs, fiers de prendre leur avenir en main»* : 100%.



Reproducteurs charolais

Exposition-vente le 20 février

La Fédération charolaise de Côte d'Or organise une exposition-vente au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois, entre la vente du GIE et celle de l'UCC.

«Il y a une grande demande à chaque vente du GIE Charolais, quatre-vingt dix boîtiers électroniques sont utilisés mais seuls 35 bovins sont vendus ce jour-là» constate Thierry Lechenault, président de la Fédération charolaise de Côte d'Or. Cette demande n'étant pas *«totalement pourvue»*, une exposition-vente va être organisée quelques jours plus tard, mercredi 20 février, au même endroit. «Nous pourrons utiliser les infrastructures déjà mises en place, qui serviront par la suite à la vente de l'UCC» explique Thierry Lechenault. Une trentaine de reproducteurs ainsi qu'une quinzaine d'éleveurs exposants seront de la partie. Une vente amiable se déroulera à partir de 10 heures et une vente aux enchères à la palette débutera à 14 heures. Une commission déterminera les plus beaux reproducteurs afin de les mettre aux enchères l'après-midi. Toutes les garanties sanitaires seront remplies et les animaux seront éligibles à l'aide génétique du Conseil général. Un repas sera proposé le midi.

AURÉLIEN GENEST

Point de vue



«Le congrès de la Fédération nationale bovine s'est déroulé la semaine dernière dans la Creuse. Un groupe d'éleveurs de Côte d'Or était présent et a sollicité une rencontre avec la DGAL, la Direction générale de l'alimentation. Nous avons obtenu une rencontre avec Mr Guériot, l'adjoint à la direction. Nous lui avons demandé le renforcement des bases juridiques du volet sanitaire de l'arrêté national «faune sauvage». L'objectif est de conforter notre arrêté départemental qui a été engagé courageusement par M. le préfet. La situation de la faune sauvage est intolérable en Côte d'Or et impose un renforcement immédiat des mesures. Les éleveurs réalisent déjà un travail important et coûteux sur le cheptel bovin. Il nous faut des méthodes efficaces pour maîtriser cette faune. Nous avons 20 000 bracelets de sangliers distribués, 450 cerfs comptés dans la vallée de l'Ouche et une multitude de blaireaux dans tout le département avec des sujets atteints par la tuberculose. Trop c'est trop, il faut taper fort. Revenons à plus de raison, ce sera bénéfique pour l'élevage et même pour la chasse».

DOMINIQUE GUYON, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION BOVINS VIANDE DE LA FDSEA

A noter

Formations : le nouveau catalogue arrive !



Le centre de formation de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or vient d'éditer le catalogue «printemps-été» de la campagne 2012-2013. Ce dernier arrivera la semaibe prochaine dans vos boîtes aux lettres. Toutes les formations de mars à octobre 2013 seront recensées. L'équipe du centre de formation de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et ses partenaires répondent à vos questions par téléphone au 03 80 68 66 40 ou par email à formation@cote-dor.chambagri.fr.

CER France BFC

Bonne année... avec disparités

Les tendances enregistrées en 2012 sur les exploitations agricoles de Côte d'Or ont été présentées par CER France BFC.



Le résultat s'accroit de près de 28% pour les céréaliers de la plaine dijonnaise.

Les résultats 2012 des systèmes céréaliers et des élevages de bovins viande sont en hausse. A l'opposé, la chute du prix du lait et l'augmentation du coût de l'aliment tirent les résultats des élevages laitiers vers le bas. Cadres et collaborateurs des entreprises et organisations partenaires de l'agriculture étaient conviés mardi 5 février à Saint-Apollinaire pour une présentation des tendances 2012.

Céréales plaine dijonnaise

Malgré la vague de froid, 2012 restera comme une excellente campagne. Les bons rendements et le prix des céréales en hausse permettent un très bon niveau de produit, en augmentation de plus de 13%. Malgré la progression continue des charges, le résultat s'accroit de près de 28%. Les bons résultats des trois dernières campagnes vont permettre de reconstituer les trésoreries mises à mal par la récolte 2009. Compte tenu du contexte du marché mondial des céréales, les perspectives de prix restent favorables pour la prochaine campagne. Cependant, face à l'augmentation continue des charges, au contexte de volatilité accrue des marchés, aux aléas climatiques et aux incertitudes concernant la Pac 2014/2020, il reste plus que jamais d'actualité d'identifier tous les risques et de se couvrir.

Polyculture lait plaine dijonnaise

Les céréales tirent le revenu : malgré la baisse du prix du lait en fin d'année et la hausse des charges, les résultats seront en légère hausse en 2012 grâce à la part importante des grandes cultures dans la composition du résultat. Au cours des deux années précédentes, les résultats s'étaient améliorés par la bonne conjoncture laitière et céréalière, après la difficile année 2009. Les marges de sécurité positives de 2010 et 2011 ont laissé la possibilité de reconstituer les trésoreries. L'année 2012 pourrait les conforter de nouveau. Concernant les perspectives, la bonne conjoncture céréalière devrait permettre de faire face à la baisse du prix du lait et à la hausse du coût de production. Constituer une épargne de précaution, s'assurer contre les aléas climatiques et connaître ses coûts de production permettra de piloter son entreprise dans un environnement de plus en plus instable.

Bovins viande Ouest Côte d'Or

Après trois années de faibles résultats (FCO, cours déprimés et charges élevées), la hausse du prix de la viande bovine en 2011, a permis de redonner un peu de couleur à des trésoreries dégradées. L'année 2012 est sur la même lancée et confirme l'amélioration, à la faveur de cours de la viande bovine toujours bien orientés. La marge de sécurité devrait être à nouveau positive et en hausse, d'autant qu'au cours des dernières années les emprunts ont été limités. En ce qui concerne les perspectives, les cours de la viande restent bien orienté, mais jusqu'à quand? De même, quelle sera l'ampleur de la hausse du coût de l'aliment pour les mois à venir? Autant d'éléments qui incitent à rester prudent malgré l'embellie est à explorer les pistes qui permettent d'acquérir plus d'autonomie.

Polyculture viande, Ouest Côte d'Or

L'amélioration des résultats, entamée en 2010, après l'année calamiteuse de 2009, se poursuit en 2012, à la faveur de la bonne conjoncture de la viande bovine et céréalière. Le cours des bovins est le plus haut enregistré des puis des années. Malgré l'augmentation des charges, les résultats vont être à la hausse et permettront de reconstituer les trésoreries dégradées en 2009 et 2010. Mis à part la hausse des charges d'aliments, les indicateurs de conjoncture sont aujourd'hui au vert dans ce système.

Mais jusqu'à quand concernant les cours de la viande? Protéger le revenu des céréales par une assurance récolte et améliorer son autonomie alimentaire sont des pistes pour maintenir des trésoreries encore fragiles.

Polyculture viande, plaine dijonnaise

Hausse des rendements, prix des grandes cultures élevés, prix de la viande soutenus : tout est réuni pour une augmentation des résultats, malgré l'augmentation des charges. La forte dégradation de trésorerie liée à la très mauvaise année 2009 est aujourd'hui en passe d'être oubliée. Concernant les perspectives : les retournements de tendances peuvent être très rapides (2009 n'est pas si loin).
Il est de plus en plus important de rester prudent, de constituer une épargne de précaution, d'identifier tous les risques et de se couvrir.

En chiffres

EBE et résultat courant (en €/ha)
Grandes cultures
Plaine dijonnaise/Val de Saône : EBE (830), résultat courant (590).
Production laitière
Polyculture lait plaine : EBE (710), résultat courant (400). Polyculture lait plateau : EBE (530), résultat courant (220).
Bovins viande
Bovins viande Ouest Côte d'Or : EBE (350), résultat courant (160). Polyculture viande plaine : EBE (620), résultat courant (420). Polyculture viande Côte d'Or : EBE (430), résultat courant (200)

Agriculture biologique

2013, année charnière pour la bio

L'assemblée générale du Groupement des agrobiologistes de Côte d'Or s'est tenue le 5 février à Marsannay-la-Côte. Beaucoup d'espoirs sont portés sur 2013, après une année 2012 particulièrement difficile.

«Quels moyens supplémentaires pouvons-nous prétendre obtenir pour couvrir tous les besoins des adhérents ?»: voici la question posée par Bernard Krempp, président du Gab21. L'assemblée générale du groupement des agrobiologistes déplore des moyens limités et insuffisants pour pouvoir accompagner le nombre grandissant d'agriculteurs *«bio»*. *«Nous ne pouvons pas répondre à toutes les sollicitations individuelles : nous en sommes conscients et c'est une réalité»* regrette Bernard Krempp. Pour 2013 et les années à venir, la dynamique de l'accompagnement dépend *«de la place et des moyens»* qui seront réservés à l'agriculture biologique. Bernard Krempp cite la réforme de la Pac, puis le plan *«Ambition bio 2017»* du gouvernement. *«Le ministère entend doubler le pourcentage de surface agricole utile en agriculture biologique d'ici fin 2017. Que retiendra-t-il des 20 mesures phares proposées par la FNAB ?»* s'interroge le président.

Impression de «chasse-gardée»

Sur le plan local, le Gab21 attend des *«concertations réelles»* avec le comité technique de la Safer, la CDOA et les autres outils chargés du foncier et des installations. *«J'espère que nous n'aurons plus à revivre l'impression de «chasse-gardée» que nous avons eue sur certains dossiers au détriment, par exemple, de projets d'installation bio»* confie Bernard Krempp. Le Gab21 souhaite franchir une nouvelle étape de concertation avec la Chambre d'agriculture et faire un point de la situation avec les nouveaux élus. Un groupe de travail vient de se constituer sur les projets d'installation maraîchage bio. *«Nous avons besoin d'un référent au Gab pour suivre ce dossier. Ce sera le moment de faire le point sur le partenariat Chambre-Sedarb. Dans un contexte budgétaire et de financement difficile, nous avons le devoir, plus que jamais, de bien définir les actions de chacun, et cela de façon complémentaire»* ajoute le président du Gab21.

Des conversions freinées

Cette assemblée générale a été l'occasion de faire le point sur les nouvelles conversions. L'an passé, vingt-quatre ont été recensées, contre 32 en 2011. Le difficile contexte climatique de 2012 et l'effort important à fournir techniquement pour y faire face ont freiné les projets chez les vignerons. Seuls neuf domaines ont franchi le pas, au lieu d'une vingtaine de conversions en 2011. Huit fermes se sont converties en grandes cultures l'an passé, quatre en élevage et polyculture-élevage, deux en PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales) et une en maraîchage. Cela porte à 297 le nombre de fermes et domaines certifiés bio en Côte d'Or, pour une surface d'environ 13 120 hectares (2,8% de la SAU).



Les agrobiologistes ont fait le point sur l'année écoulée : 24 nouvelles conversions ont été recensées, contre 32 en 2011.

La bio, la solution pour l'eau

L'amélioration de la qualité de l'eau était également à l'ordre du jour de cette assemblée générale. De nombreux schémas s'intéressant au suivi des pesticides dans les eaux superficielles ont été présentés et ont mis en évidence la contamination de nombreuses stations dans le département. *«L'agriculture biologique est la solution la plus efficace pour protéger l'eau face aux problèmes actuels de pollutions d'origine agricole»* souligne Bernard Krempp, *«l'agriculture bio répond à deux enjeux majeurs que sont la protection de l'eau et le revenu des agriculteurs. En plus, elle présente une multifonctionnalité au service du territoire. Développer l'AB sur les zones à «enjeux eau» nécessite une volonté politique et une concertation avec les acteurs du territoire pour accompagner les agriculteurs dans le changement de pratiques»* insiste Bernard Krempp.

Aurélien Genest,
d'après communiqué



Bernard Krempp suivra de très près la réforme de la Pac et le plan *«Ambition bio 2017»* qui sera officialisé dans quatre mois.



Cette assemblée générale a été l'occasion de saluer l'animatrice Marion Morize, ici à droite, pour son travail réalisé depuis plusieurs années. Marion est remplacée par Sarah Obellianne depuis mardi.

▶ Zoom sur...

Côté filières

Céréales : les prix se maintiennent et la demande est toujours favorable. L'inauguration officielle du moulin d'Aiserey a eu lieu en octobre 2012 et une réunion avec les céréaliers bio a été organisée le 31 janvier.
Lait : Biolait est aujourd'hui à l'équilibre entre les volumes produits et les débouchés.
Viande : selon les Eleveurs bio de Bourgogne, le contexte est favorable au niveau prix et débouchés.
Viticulture : une année difficile (météo) mais toujours porteuse au niveau de la demande.
Maraichage : les maraîchers sont en train de se regrouper pour la production et l'échange de semences, sous l'impulsion de Yanick Loubet. Un travail est en cours sur la filière légumes plein champ, afin de structurer la production pour pouvoir approvisionner la restauration collective.



Élections à la Chambre d'agriculture

Les candidats FDSEA/JA renforcent leur majorité absolue

A l'issue du dépouillement du 6 février à la préfecture de la Nièvre, Michel Paillissé, secrétaire général remplaçant la préfète, a officiellement proclamé les résultats des élections à la Chambre d'agriculture. A elles seules, tous collèges confondus, les listes FDSEA/JA remportent la majorité absolue. Avec 31 sièges d'adhérents ou de sympathisants, elle devrait reconduire - sauf candidature dissidente - le président sortant, Eric Bertrand, qui a déjà fait part de son intérêt pour un second mandat.

Les grands équilibres au sein de la Chambre d'agriculture de la Nièvre n'ont pas été bouleversés. Et en dépit d'une participation en baisse de 14,4% par rapport à 2007 dans le collège des chefs d'exploitation (50,78% de votants), collège qui fournit le plus de sièges (21 sur 46), les résultats proclamés le 6 février au soir viennent conforter le syndicalisme (déjà) majoritaire. Dans ce collège n°1, la liste FDSEA/JA gagne en effet 10 points, passant de 49,85% à 59,86%, ce qui lui fait conquérir un siège supplémentaire par rapport à la précédente mandature. Contrairement à son renforcement national, la Coordination rurale 58, elle, perd deux de ses quatre sièges, et ce même si elle reste la principale force d'opposition syndicale dans la Nièvre (à 23,66%), devant la Confédération paysanne qui se stabilise (à 16,48%) tout en décrochant un deuxième siège. La performance de la majorité sortante sonne comme un encouragement à persévérer, sur un mode de proximité, au profit des agriculteurs nivernais qui se sont reconnus dans son projet et son équipe. Ainsi, jeudi 7 février, l'heure était aux calculs du côté du bureau de la FDSEA. Aux 17 élus exploitants viennent en effet s'ajouter 14 autres membres, issus des autres collèges électoraux, eux-mêmes adhérents ou sympathisants de la FDSEA et des JA. Stéphane Lafranchise, directeur de la FDSEA58, totalise donc 31 membres dans la nouvelle majorité (sur 46 membres), soit la majorité absolue. Autant dire que la présidence et le bureau de la Chambre d'agriculture, qui seront désignés durant la session d'installation en présence de la préfète, le 28 février prochain, ne devraient pas échapper à la FDSEA et aux JA. Eric Bertrand, le président sortant, a déjà fait savoir, durant la campagne électorale, qu'il souhaitait repartir pour un deuxième mandat, *«en tant qu'élu sur la liste FDSEA/JA»* mais *«en laissant la porte ouverte à tous les paysans nivernais»*. Contrairement au précédent scrutin de 2007, qui engageait la succession de Jean Adam, il ne devrait pas y avoir d'autre candidature parmi les élus réputés majoritaires.

Rajeunissement et féminisation

Autre phénomène notable, la nouvelle assemblée s'est considérablement rajeunie et féminisée. Parmi les nouveaux élus figurent 8 moins de 40 ans, dont 5 adhérents aux JA. La stratégie d'union entre la FDSEA et JA a donc porté ses fruits, de même que le respect de la règle de parité qui imposait au moins un tiers de femmes sur les listes présentées. Siègeront désormais 12 représentantes de la gent féminine, tous collèges et toutes tendances confondus. Un constat à mettre en parallèle avec la désaffection pour le vote des anciens exploitants. Collège le plus nombreux (6809 inscrits), il n'a recueilli que 37,71% de suffrages (2568 votants) contre 48,41% en 2007. Cette moindre mobilisation n'a toutefois pas profité à l'opposition, qui espérait rassembler les déçus et les mécontents, puisque la liste FDSEA/JA obtient 73,69% des suffrages (1851 voix) et les deux sièges réservés aux anciens dans l'assemblée. Autre fait notable: dans les deux collèges « salariés », la CFDT renforce ses positions (4 sièges contre 3 auparavant), la CGT maintient ses 3 sièges et la CFE-CGC remporte un siège au détriment de l'Unsa agriculture et agroalimentaire. Enfin, à souligner, les forts taux de participation (de 74,24% à 99,10%) dans les collèges des coopératives, des caisses de Crédit agricole et des caisses d'assurances mutuelles agricoles, même si le nombre d'inscrits n'y dépasse pas les 111 électeurs. D'autant que dans chacun de ces quatre collèges, il n'y avait qu'une seule liste candidate en présence, sans étiquette politique ni syndicale.

EMMANUEL COULOMBEIX



Mercredi 6 février, à 17h30, le secrétaire général de la préfecture de la Nièvre, Michel Paillissé, a officiellement proclamé les résultats des élections à la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

Zoom sur...

La nouvelle assemblée

44 membres de chambre ont été élus, le 6 février, auxquels s'ajouteront 2 membres de droit issus du Centre régional de la propriété forestière (CRPF). Voici, collège par collège, la liste des élus:

- Collège 1 (chefs d'exploitations et assimilés): Jean-Pierre Condamine (FDSEA58), Alexandre Lorré (JA58), Karelle Pautet (JA58), Eric Bertrand (FDSEA58), Didier Ramet (FDSEA58), Joëlle Lebeaut (FDSEA58), Clément Blandin (JA58), Gilles Lemée (FDSEA58), Marie-Claude Masson (FDSEA58), Jérôme Swarovsky (JA58), Benoît Mathé (FDSEA58), Karine Nivot (JA58), Philippe Martin (FDSEA58), Nadine Gonet (FDSEA58), Quentin David (FDSEA58), Didier Guyon (FDSEA58), Virginie Desbrosses (JA58), Georges Deruette (CR58), Lydie Deneuville (CR58), Denis Sanchez (Confédération paysanne) et Eve Caberas (Confédération paysanne).

- Collège 2 (propriétaires et usufruitiers): Guillaume de Brondeau et Michel de Beaumesnil (liste Association des propriétaires ruraux et bailleurs de la Nièvre).

- Collège 3a (salariés de la production agricole): Claude Coyac (CGT), Odile Bonnabe (CGT), Louis Fity (CGT), Alain Krebs (CFDT).

- Collège 3b (salariés groupements professionnels agricoles): Christian Etienne (CFDT), Sabine Goulinet-Pécaud (CFDT), Jean-Luc Leroy (CFDT), Martine Cavalier (CFE-CGC).

- Collège 4 (anciens exploitants et assimilés): Bernard Roy (FDSEA58), André Bordet (FDSEA58).

- Collège 5a (coopératives agricoles de production agricole): Lucien Brossard (liste Cuma).

- Collège 5b (autres coopératives et SICA): Patrick Têtard, Bertrand Ribaucourt, Josiane Thibault et Jean-Louis Lagarde (liste La coopération, une force en mouvement).

- Collège 5c (caisses de Crédit agricole): Philippe Guillien et Dominique Thibault (liste Crédit agricole Centre Loire).

- Collège 5d (Caisses d'assurances mutuelles agricoles et mutualité sociale agricole): Didier Tardivon et François Colmont (liste Groupama et MSA).

- Collège 5e (organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles): Vivien Gaume (JA58) et Régis Taupin (FDSEA58).

Maintenant, au travail !

Ayant remporté les élections chambre d'agriculture 2013 avec des résultats sans appel - 59,86 % des voix dans le collège des chefs d'exploitations, et 73,68 % dans le collège des anciens exploitants – les élus des listes FDSEA/JA regardent désormais vers le futur et vers les nombreux chantiers à mener pour l'agriculture Nivernaise.

Nous n'aurons en préalable qu'un seul et unique mot: Merci ! Merci pour votre participation à ce scrutin et merci d'avoir, en confiant votre voix aux listes FDSEA/JA, témoigné de la confiance placée en nos deux organisations syndicales. Au cours d'une campagne électorale dure, aux tonalités parfois même détestables, c'est avant tout la victoire de l'honnêteté et de la vérité que nous retiendrons. Car de contrevérités, les agriculteurs Nivernais en auront malheureusement été abreuvés au cours des derniers mois. Non pas que l'action de la FDSEA et des JA soit parfaite au quotidien, loin s'en faut, mais celle-ci a le mérite de véritablement exister. Et face à cela, nos concurrents syndicaux n'auront trouvé d'autre parade que de nous salir, jour après jour, sans même songer à l'intérêt propre des agriculteurs appelés au vote, et expliquant par ailleurs le retrait constaté du niveau de participation à ce scrutin. Au final, dans sa course à la surenchère et à l'outrance, l'opposition syndicale aura perdu, non seulement des plumes, mais également des illusions, et nous vous remercions d'avoir su privilégier, en dépit des divergences pouvant parfois nous opposer, la véritable action à l'illusion verbale. Confortés dans notre investissement au service de la profession, l'heure est désormais au rassemblement des forces vives du département pour faire bloc autour du projet commun porté par les listes FDSEA/JA dans le cadre de ces élections. Parce que notre métier c'est produire, parce que notre revenu doit refléter la valeur de notre travail quotidien, dès son installation le 28 février prochain, la chambre d'agriculture se (re)mettra en marche avec la volonté, pour pouvoir vous représenter efficacement et assurer un accompagnement performant, de faire de la proximité et de l'écoute, les maîtres mots de notre action. Au service et dans le respect - est-ce bien nécessaire de le rappeler? - de toutes les agricultures et de tous les agriculteurs de la Nièvre, nous nous attacherons à mettre en musique le projet que vous avez soutenu par votre vote. Faire peser la voix des agriculteurs de la Nièvre, continuer à œuvrer pour améliorer nos conditions de travail, accentuer l'accompagnement des productions à forte valeur ajoutée, prendre part à l'organisation économique de nos filières de production, voilà nos objectifs. Et parce qu'il ne peut y avoir de Nièvre rurale dynamique sans ses agriculteurs, notre action se recentrera sur vous et vos propres préoccupations. De l'installation à la cession de votre exploitation, dans l'accompagnement technique et humain en cas de crise, nous serons également là, pour vus épauler.

«L'homme au cœur du projet». Dans le sillage de ce qu'est notre quotidien syndical, c'est avec la conviction que l'union fait la force que nous nous attacherons à vous offrir les services d'une chambre ouverte et plus que jamais à votre service. Par delà les divergences, regardons désormais ensemble vers le même objectif, celui de la réussite.

COMMUNIQUE FDSEA/JA 58



«L'homme au cœur du projet»… Plus qu'une simple plaquette de communication, un véritable guide désormais pour la majorité FDSEA/JA à la Chambre d'agriculture de la Nièvre.

"Ferme en ville"

Les flocons de neige, invités indésirables de la fête

Rien ne manquait à la fête, pour ce premier rendez-vous des JA avec le public de Nevers : animaux en bonnes places, parcours pédagogique, casse-croûte du terroir et vin chaud, et surtout une foi inébranlable des JA du canton de Nevers motivés, malgré le froid, pour investir la ville. Làs! La neige indiscontinue qui s'est abattue tout la journée de samedi a quelque peu refroidi les ardeurs des citadins.







❶ Malgré la neige, entre 11 et 13h, plus de 100 visiteurs, de tous âges et de toutes conditions, sont venus voir cette première mini-ferme en ville. Les charolaises de Guillaume Colmont ont servi, l'après-midi, pour le concours cantonal de jugement de bétail.

❷ Bien emmitouflés, comme ces deux jeunes Neversoises, de nombreux enfants ont eu les yeux qui brillent devant les animaux présentés.

❸ Bonnets enfoncés sur les oreilles, parapluies multicolores allant du jaune fluo au rose fuschia, chapeaux et couvre-chefs de toutes sortes ont égayé la manifestation. Ici, une dame arborant une chapka. Nevers, banlieue de la Sibérie?

❹ S'il y a bien un stand qui a rassemblé au-delà des espérances, c'est celui où les JA vendaient du vin chaud, du café et des crèpes...

Des jeunes parents avec leurs enfants, des vieilles dames venues compléter leurs courses faites un peu plus tôt sur le marché de la ville, quelques curieux attirés par l'incongruité de voir des animaux de la ferme en pleine cité et même des élus municipaux venus encourager les troupes: samedi dernier, l'opération «f*erme en ville*» aurait pu être un grand succès. Seulement voilà, les flocons qui se sont invités toute la journée sur Nevers ont quelque peu freiné le passage du public, le long de la rue Henri Barbusse, près du rond-point du Trésor public.

Les JA du canton de Nevers-St Pierre-Imphy avaient pourtant mis les petits plats dans les grands. Et les visiteurs qui ont eu le courage d'affronter les éléments ne sont pas repartis déçus de leur visite à cette ferme urbaine improvisée. Au contraire, quels que soient les âges et les conditions, ils ont pu apprécier soit l'exposition des animaux (vaches allaitantes et laitières, moutons, chèvres, lapins et coqs...) soit de se réchauffer autour d'une crèpe ou d'un hamburger du terroir, d'un vin chaud ou d'un café, dans une ambiance de grande convivialité. Les gens d'ici ont en eux la chaleur qu'il ne fait pas dehors. Alors, les courageux qui avaient affronté la neige ont eu droit aux attentions très enthousiastes des organisateurs. Derrière Anne-Juliette Blond et Alexandre Lorré, une trentaine de JA n'ont pas ménagé leurs efforts pour distribuer des tracts d'invitation en centre-ville, pour prendre le temps de répondre aux nombreuses questions sur l'agriculture nivernaise, d'aiguiller les plus petits, tout emmitouflés, vers les animaux, de servir les collations ou les produits régionaux (les crottins de Chavignol ont remporté un franc succès), bref... d'assurer cette immersion inédite de la ruralité nivernaise en pleine ville. Comme un avant-goût de salon de l'Agriculture avant l'heure.

E.C.





Yvette Morillon, conseillère générale et 1ère adjointe de Nevers, est venue saluer les JA et apprécier les animaux, dont, ici, les chevaux de Roger Petit, éleveur à La Fermeté.



Malgré la météo, les jeunes agriculteurs ont déployé leur hospitalité légendaire face à un public restreint mais curieux.

▶ En bref

Réunion de la section ovine de la FDSEA 58

Jeudi 21 février à partir de 14h30 se réunira à Rouy (à la salle du conseil) la section ovine de la FDSEA 58 présidée par Marcel Cottin. Deux sujets seront à l'ordre du jour. Le premier est la pérennité de la société *«les lavages de laines du bourbonnais»* à Souvigny, principale entreprise de collecte de laine sur le département de la Nièvre. Le second, traitera du marché de l'agneau avec la nécessité de mener des actions en GMS et de se mobiliser pour promouvoir la viande d'agneaux français dans les magasins. Toutes les personnes intéressées par ces sujets sont invitées à prendre part à cette réunion.

M.G – FDSEA58

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article paru dans notre numéro 1204 du février 2013 : le CFA qui a remporté l'épreuve collective aux Ovinpiades de Charolles est le CFA de Challuy et non celui de Gueugnon.

Réglementation
Bien couper la queue d'un agneau

La coupe de queue est tolérée à condition qu'elle ne soit pas coupée trop courte , ce point fait partie des recommandations européennes concernant la grille de conditionnalité dans le domaine de la protection animale . Pour cela il existe deux techniques, l'anneau de gomme ou la pince hémostatique , peu importe le choix , l'écourtage doit laisser une longueur de queue suffisante pour couvrir l'anus chez le mâle et l'anus et la vulve chez la femelle .
Outre l'aspect réglementaire, nous vous rappelons que le fait de laisser une queue coupée à deux doigts de l'attache de la queue évite des problèmes de prolapsus sur les femelles des attaques de myases et des risques de paralysie.

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez
votre annonce en ligne
et obtenez votre devis
instantanément

Didier Ramet de retour du Congrès de la FNB

« Nous ne voulons pas de surprime pour les 50 premiers hectares »!

Une délégation d'agriculteurs nivernais s'est rendue les 6 et 7 février à Guéret (Creuse) où se tenait le congrès annuel de la Fédération nationale bovine (FNB). Secrétaire général de la FDSEA 58, Didier Ramet fait part de ses impressions quant aux travaux menés et à la rencontre avec le ministre de l'agriculture.



La délégation nivernaise a rencontré les responsables bovins creusois ainsi que les responsables nationaux de la FNB. De gauche à droite: Jean-Philippe Violet (président de la chambre d'agriculture de la Creuse), Jean-Pierre Fleury (secrétaire général de la FNB et président de la FRB Bourgogne), Didier Ramet (secrétaire général de la FDSEA58 et vice-président de la section bovine FDSEA58), Emmanuel Bernard (président de la section bovine FDSEA58), René Gonnet (vice-président de la section bovine FDSEA58), Jean-Pierre Condamine (président de la FDSEA58), Christian Arvis (président de la section bovine FDSEA23), Pascal Lerousseau (président de la FDSEA23), Pierre Chevalier (président de la FNB), Cyrille Forest (membre de la section bovine FDSEA58), Dominique Daul (vice-président de la FNB) et Régis Amiotte (retraité en vadrouille syndicale).

■ «Quelle était l'atmosphère durant ce congrès de la FNB?

«C'est un congrès qui fera date, parce que c'était le dernier avant les prochaines orientations de la Politique agricole commune (PAC), avant la détermination d'un budget européen pour les années 2014-2020 (ndlr: l'entretien a été réalisé le 8 février avant l'annonce d'un accord budgétaire à Bruxelles). Et puis c'est aussi le congrès où l'on a défini quels seront les enjeux de l'élevage, tels que la commercialisation (contractualisation et ouverture des marchés extérieurs) et la conquête ou la reconquête de nouveaux marchés (pourtour méditerranéen, fin de l'embargo du Japon...). Nous avons tous fait remarquer au ministre que le Groupement export France (GEF), mis en place l'an dernier, était devenu un support incontournable et très intéressant pour répondre à ces enjeux. Et nous avons demandé à Stéphane Le Foll que, lors des visites d'Etat en France, l'industrie agro-alimentaire française soit mise en valeur et utilise la vitrine des palais nationaux comme moyen de promouvoir les produits carnés ou élaborés auprès de nos partenaires étrangers. C'est la moindre des choses que les plus hauts représentants de l'Etat deviennent des ambassadeurs de nos savoir-faire et de notre haute valeur technologique.»

■ Le ministre, justement, a-t-il été convaincant quant à sa volonté affichée de défendre l'élevage français?

«Nous l'avons trouvé un peu mou, sans véritable ambition précise. Peut-être a-t-il été sensible à l'angoisse des éleveurs lorsqu'on a présenté le niveau des revenus l'année dernière (ndlr: 15000 euros avant impôt en 2012). On voudrait bien être au même niveau que dans d'autres productions. Et puis, s'agissant de la prime de 8 millions d'euros à l'engraissement, annulée en 2013, il nous a menti en nous disant qu'il n'était pas au courant que la décision de la distribuer avait déjà été prise (ndlr: par le ministre précédent). Changement de gouvernement, changement de soupe! A Guéret, Stéphane Le Foll a été un peu chahuté.»

■ A-t-il fait des annonces?

«Il est resté sur de grandes généralités. Et il est aussi revenu longuement sur la surprime des 50 premiers hectares, qu'il propose afin d'encourager les petites exploitations. Mais nous, en Bourgogne, nous y sommes défavorables. Cette surprime des 50 premiers hectares dans les DPU risque de déshabiller une grande partie des élevages de la région. Ce sont deux positions qui s'affrontent, celle de la FNB qui dit « çà ne marchera pas » et celle des ingénieurs du ministère qui ont accepté de prendre rendez-vous rapidement pour évaluer le dispositif avec nos responsables mais qui oublient de dire que le gouvernement, sur le sujet, s'est déjà bien engagé auprès de ses collègues européens.»

■ Sur le recouplage à la production de la vache allaitante, qu'a dit Stéphane Le Foll ?

«Nous lui avons dit qu'il faudrait recoupler 15% du budget de la PAC alors que le ministère parle de 10% pour l'instant, mais il n'a pas fermé la porte. Et puis les professionnels lui ont aussi proposé de surprimer les premiers hectares fourragers, mesure du premier pilier (aides directes) à laquelle nous sommes favorables. Le ministre a renvoyé la mesure vers le 2ème pilier (développement rural) et cela nous pose question. Il faudrait un cofinancement national mais vu l'état des finances de la France, on ne sait pas jusqu'où çà peut aller.

Autre inquiétude: l'échelon régional aurait le choix politique sur le financement du second pilier, avec l'avantage que le pouvoir soit proche, de sorte qu'on puisse discuter, mais avec le risque de distorsions si telle ou telle région prend des orientations qui peuvent mettre à mal telle ou telle production. 3ème question posée, l'adaptation et la modernisation des exploitations. Elle ne doit pas oublier de prendre en compte le financement et l'aspect social du métier. Nous avons redit qu'il n'y aura pas d'agriculture dynamique, répondant à des exigences de plus en plus strictes, toujours plus surchargée de travail, sans un revenu qui suive celui des autres catégories socio-professionnelles. Les représentants de l'Etat ne prennent pas encore la mesure de cette dimension sociale, ni de la pyramide des âges qui vieillit, ni du fait qu'un éleveur induit 7 emplois dans l'agro-alimentaire et la vie rurale.»



Didier Ramet, secrétaire général de la FDSEA58 et vice-président de la section bovine, de retour dans la Nièvre, fait le point sur le congrès de la FNB auquel il a participé.

PROPOS RECUEILLIS PAR
EMMANUEL COULOMBEIX

50ème Salon international de l'agriculture

"La Nièvre, c'est la Bourgogne !"

Pour cette cinquantième édition du Salon de l'agriculture (23 février/ 3 mars), le Conseil général de la Nièvre a décidé de s'associer aux trois autres départements, au Conseil régional et à la Chambre régionale d'agriculture, afin de capitaliser sur son identité bourguignone. Sur un stand plus vaste que les années passées, sous le slogan *«la Nièvre, c'est la Bourgogne»*, il va valoriser les attraits touristiques, gastronomiques, agricoles et artisanaux du département.



Le stand Bourgogne sera plus grand de 30m² cette année, dans le pavillon des régions (7.3.).

Dans le pavillon des régions (7.3.), la Bourgogne va disposer d'un stand élargi (130 m²) par rapport aux années précédentes -50è anniversaire oblige. Les quatre départements et la région se sont mis d'accord, cette année, plutôt que de n'occuper chacun un espace aux quatre coins du stand, de se partager quatre espaces: un espace institutionnel où ils figureront côte-à-côte pour accueillir les visiteurs, un espace *«tourisme»* où trône une carte monumentale de la Bourgogne et où les offices de tourisme vanteront les sites incontournables, les productions AOC et AOP tels que le charolais et les sapins du Morvan, un espace *«animation»* où producteurs et artisans feront des démonstrations et enfin un espace *«cuisine»* qui sera le théâtre d'ateliers culinaires animés par des chefs bourguignons.

Deux journées dédiées à la Nièvre

Sur l'ensemble du stand, des vitrines rétroéclairées présenteront également une sélection de produits issus des quatre départements, dont pour la Nièvre, des produits de bouche (Négus de Nevers, miels des Ruchers du Morvan, Craquants du Val de Loire, confitures de Sulem, foies gras et terrines de M. Coudray), la filière agricole des Sapins du Morvan et l'art traditionnel des potiers de la Puisaye et des faïenciers de Nevers (Poterie Normand, faïencerie Geroges et faïencerie bleue). Si la journée inaugurale de la Bourgogne est prévue le mercredi 27 février à 11h, où la venue de Miss France 2013, également Miss Bourgogne 2012, est annoncée, les quatre départements disposeront chacun de deux journées qui leur seront entièrement dédiées sur le stand. Pour la Nièvre, ce sont les vendredi 1er mars et samedi 2 mars qui ont été choisis. Le vendredi, la poterie Normand à Saint-Amand en Puisaye proposera la réalisation de poteries (10h) puis le sabotier Marchand de Gouloux la création de sabots sur une machine (16h). Le samedi, la faïencerie bleue de Nevers animera un atelier de peintures sur faïences. Les deux jours, des ateliers culinaires seront offerts par l'association des Toques nivernaises, sous l'égide de son président, Jean-François Boschetti et de Lionel Lorin, chef du restaurant Le Morvan à Nevers (vendredi à 10h, 15h et 18h, samedi à 13h et 16h). Enfin, des dégustations seront aussi organisées les deux jours, le vendredi (14h et 17h) par la biscuiterie des Craquants du Val de Loire et le samedi par Morvan Terroirs (produits morvandiaux) et le LEGTA de Nevers-Cosne-sur-Loire (produits viticoles) à 10h.



Sept élevages et un producteur nivernais

En dehors du stand régional, seul un producteur nivernais tiendra un stand individuel dans le pavillon 7.3. Il s'agit des habitués et incontournables Ruchers du Morvan, de Dominique et Jean-Jacques Coppin à Château-Chinon, qui présenteront aussi, pour la 31è fois, leurs miels au Concours général agricole. Qui dit Concours général agricole, dite également animaux. Cette année, compte tenu de la fermeture du pavillon 1, les bovins seront regroupés dans le pavillon 3 où les différentes races rentreront successivement en compétition sur le ring central. Changement de date et d'habitude, le concours de la race charolaise aura lieu, cette fois-ci, le jeudi 28 février, à partir de 13 heures. Y participeront sept élevages de la Nièvre: l'EARL Beaumont, l'EARL Touillon Moiron, le Gaec Gauthé, l'EARL Jeandaux, le Gaec Roubé père et fils, l 'EARL Dessauny Olivier et Florent Besson. Rien que des habitués, rompus à faire briller parmi les plus beaux ambassadeurs de la race charolaise sous les feux de la rampe parisiens. Le Herd Book Charolais annonce la participation de 41 specimen au concours, issus de 12 départements. Ils seront accompagnés de 7 génisses de boucherie originaires de Saône-et-Loire. Durant les 9 jours du salon, le village charolais, regroupant le maximum d'acteurs de la filière, se rassemblera aussi sur le stand C102, toujours dans le hall 3. Des dégustations de viande charolaise, des cours de cuisine ou encore des conseils et astuces y seront délivrées, faisant là-aussi la promotion -non exclusive mais bien ancrée- de la Bourgogne agricole.

Emmanuel Coulombeix

< Le chef-cuisinier du Conseil général de la Nièvre, Jean-Luc Millet, interviendra au cours des ateliers culinaires programmés durant les deux journées dédiées au département.



Chambre des experts fonciers et agricoles

Nouveau bureau et nouveaux statuts

Réunis récemment en assemblée générale à Nevers, les membres de la Chambre des experts fonciers et agricoles de la Nièvre ont renouvelé leur bureau. Jean Maenhout en devient le président.



Jean Maenhout est le nouveau président de la Chambre des experts fonciers et agricoles de la Nièvre.

A cette occasion ont été modifiés les statuts de l'association. Ils avaient vu le jour en octobre 1927 et il était nécessaire de les mettre en conformité avec les statuts des autres chambres départementales, elles mêmes regroupées dans une Chambre régionale. Cette adaptation suit aussi l'évolution de la profession à un métier qui évolue, avec des effectifs de plus de 80 membres en 1960 pour redescendre à 17 en 1995. Avec des missions qui ont changé au cours de ces décennies, l'expert de 1927, au regard des moyens de communications, agissait dans un rayon restreint. Aujourd'hui, avec les moyens de déplacement et de communication son rayon d'action est plus vaste. Actuellement la Chambre de la Nièvre compte dans ses rangs 9 titulaires et 3 stagiaires cotisants dont, ce qui est une première dans le département, une jeune femme. Une partie de ces titulaires exercent ce métier à plein temps. De nouvelles missions sont aujourd'hui réalisées par l'expert foncier et agricole. Les bases du métier restant la connaissance du droit rural permettant de réaliser les états des lieux d'entrée et de sortie, les valeurs locatives, les valeurs du cheptel mort et vif, les techniques et valeurs agronomiques mais aussi les missions pour les assurances qui selon les capacités de chacun peuvent s'étendre des sinistres responsabilité civile, protection juridique, dommages aux biens et aux sinistres incendies. Sans oublier les dommages aux récoltes : sinistres climatiques (gel, excès d'eau, sécheresse…).

L'expert, un indépendant

L'expert peut s'appuyer sur le réseau national de ses confrères couvrant toutes les spécialités dans tous les départements. Il vous conseille et travaille en étroite collaboration avec votre notaire, votre avocat, votre expert-comptable. L'Expert Foncier et Agricole exerce une profession libérale, donc indépendante. Il est missionné par des mandants mais jamais salarié. Sa compétence est reconnue par ses connaissances juridiques, économiques et agronomiques prouvées par ses diplômes et son expérience. Les nouveaux statuts de la Chambre de la Nièvre prévoient que les membres élisent un bureau qui a été désigné pour cette année :
- Un président: Jean Maenhout
- Un vice président délégué: Jean-Marie Pieuchot
- Un secrétaire: Michel de Beaumesnil
- Une représentante des stagiaires: Coralie Dragan.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Afdi

Mission d'un éleveur nivernais à Madagascar

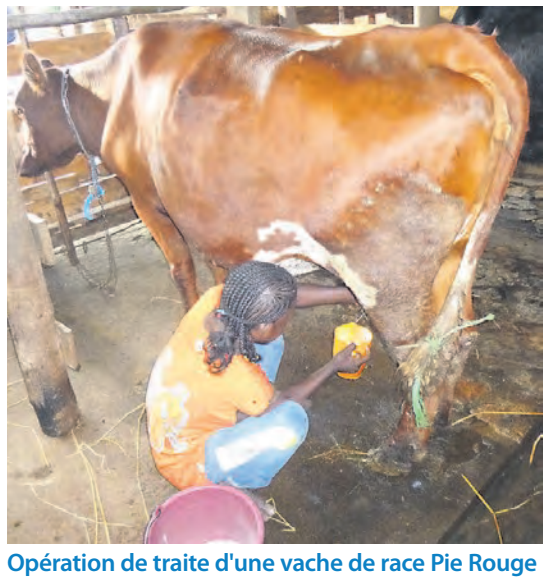
Le 14 janvier, le groupe Afdi de la Nièvre s'est réuni à Champvert pour la restitution de la mission d'André Bordet, bénévole à l'Afdi, et ancien éleveur laitier, à Madagascar, auprès de leur partenaire, Rofama, une union de coopératives laitières, située à Fianarantsoa, à 400 kilomètres au Sud de Tana, la capitale malgache.



Le point de vente de lait déjà mis en place avec le concours d'Afdi Nièvre.

Pour cette mission, qui s'est déroulée en novembre 2012, André Bordet était accompagné d'un membre d'Afdi Haute Saône, Alain Dubois, ancien directeur de Chambre d'agriculture, car depuis peu la section Afdi Haute-Saône a décidé de joindre ses forces à l'équipe de la Nièvre pour accompagner Rofama.
Ces mission techniques sont organisées régulièrement par Afdi avec pour objectif un échange d'expériences entre les agriculteurs du Nord et du Sud.
Des missions préalables avaient déjà été effectuées par Afdi Nièvre pour mettre en place un point de vente du lait, à la demande des éleveurs malgaches, qui voulaient pouvoir commercialiser leur lait directement (étude de faisabilité, mise en place de tank à lait). L'objectif de la mission d'André Bordet était de faire le suivi de ce point de vente qui a ouvert en décembre 2011, avec le soutien d'Afdi 58.
Le constat est positif : après un an de fonctionnement, le point de vente réussi à commencer à dégager un bénéfice, le lait vendu est réputé pour sa qualité, et en saison sèche, quand la production est au plus bas, les clients font la queue devant le magasin (un litre de lait est vendu en saison sèche à 1 500 Ariary, soit 0.53€) Une partie du lait est transformée en yaourt ou en fromage afin de valoriser le prix du litre de lait. Avec la saison des pluies qui commencent, la production de lait augmente et Rofama doit apprendre à s'adapter au prix du marché afin d'assurer sa pérennité. L'équilibre est encore fragile mais tous les éléments sont réunis pour que cela fonctionne.
Tandis qu'André Bordet s'est concentré sur la gestion du point de vente, Alain Dubois s'est penché principalement sur l'aspect organisationnel de l'union et notamment la mise en place d'un nouvel organigramme au sein de Rofama afin de définir plus précisément les rôles et responsabilités de chacun, dans le but d'être plus efficace.
Pour 2013, l'accompagnement d'Afdi, en plus de continuer à suivre le fonctionnement et la gestion du point de vente et de l'union, devra se focaliser sur l'appui et les formations aux éleveurs membres de Rofama en terme de conduite d'élevage : alimentation, production de fourrage, stabulation, conditions sanitaires, etc. En effet, pour développer leurs exploitations, les éleveurs, ont l'obligation d'augmenter leur production par vache et la nécessité de mieux maîtriser cette activité.
Afdi remercie encore une fois le GDS de la Nièvre et à travers lui, les éleveurs nivernais, la coopérative Epis Centre et le Crédit Agricole Centre Loire pour leur soutien.
A noter : l'assemblé générale 2013 d'Afdi BFC aura lieu dans la Nièvre, au lycée agricole du Morvan de Château Chinon, le mardi 9 avril 2013. Le thème en sera *«les échanges entre professionnels agricole du Nord et du Sud : quels impacts?»*

AFDI NIÈVRE



Opération de traite d'une vache de race Pie Rouge Norvégienne.



Réunion des membres d'Afdi Nièvre à Champvert.

Élections Chambre d'agriculture

La FDSEA et les JA sortent vainqueurs des élections

A l'issue des élections des membres de la Chambre départementale d'agriculture, remportées par la liste commune FNSEA/JA, réactions du président de la FDSEA 89, Francis Letellier et de son homologue aux JA 89, Samuel Legrand.



A l'image des résultats nationaux, la participation est en baisse dans l'Yonne, avec 49,25 % de votants contre 60 % en 2007.

■ La liste d'union FNSEA/JA remporte une nouvelle fois les élections. La bataille aura été rude ?

Samuel Legrand : *«Oui, la bataille a été rude, par rapport au contexte. Cette année, il y avait quand même deux listes et un président sortant, on sait que c'est toujours difficile à battre. Nous, on avait notre liste, avec nos atouts et notre équipe. C'était un contexte plus tendu que d'habitude par rapport à la concurrence. Mais voilà, on a gagné et maintenant, il faut regarder devant et construire».*

Francis Letellier : *«Elle a été rude oui. Une élection peut-être un peu plus difficile dans l'Yonne cette année, que d'habitude, compte tenu d'une liste en face. Moi je considère qu'on a fait une bataille honnête qui n'a pas été portée sur la critique des hommes, mais bien sur le fond et c'est peut-être pour ça qu'on l'a emporté».*

■ Des inquiétudes sur le fait que le taux de participation ait diminué de plus de 10 % par rapport aux dernières élections ?

SL : *«C'est un contexte général qui s'applique à l'agriculture : on a de moins en moins de mobilisation dans toutes les élections. On a encore la chance quand même d'avoir plus de 50 % d'électeurs qui se mobilisent. C'est vrai que c'est inquiétant et dans l'avenir, il va falloir expliquer que plus on est à voter, plus on a de légitimité par rapport à l'État. Un poids plus important politiquement».*

FL : *«C'est un peu inquiétant : les agriculteurs sont-ils dans la même logique que le reste de la société et deviennent-ils plus individualistes ? Ou alors, ils ne connaissent pas bien le fonctionnement d'une Chambre d'agriculture et se demandent à quoi ça peut encore servir demain ? Tout ça, nous devrons y répondre rapidement parce que le taux de participation à une élection professionnelle est important. C'est aussi notre légitimité à aller devant les Pouvoirs Publics pour porter la parole des agriculteurs du département. Et c'est ce qui compte avant tout, que ce soit devant le Préfet ou les politiques»*

■ Qui allez-vous présenter comme candidat à la présidence et pourquoi ce choix ?

SL : *«On a réuni avant ces élections nos 4 listes apparentées FDSEA/JA, sur lesquelles on avait des personnes qui étaient pressenties et on a fait un vote avec l'ensemble de tous les candidats aux élections, respectant ainsi le choix démocratique. Il s'avère que c'est Étienne Henriot qui ressort. Le choix n'a pas été de pousser tel ou tel candidat. On a préféré faire une élection».*

FL : *«Le choix d'Étienne Henriot a été fait par les candidats aux élections avant la tenue du scrutin. Nous avons réuni les candidats présents sur les liste FDSEA/JA et ce sont eux qui l'ont choisi. Pourquoi ? Parce que tout le monde a estimé qu'il avait la notoriété et la légitimité pour porter haut et fort les couleurs de l'Yonne à la Chambre d'agriculture. Quelqu'un de discret, qui a prouvé aussi de par son mandat de président de coopérative le travail accompli, que ce soit et ce n'est pas rien, la fusion de deux coopératives et la construction d'un silo important à Gron, où tout le monde n'avait pas fait le projet d'aller au bout. Et aujourd'hui, on voit bien que ça tient la route».*

■ En 2007, la liste FNSEA/JA totalisait 53,48 % des voix contre 38,78 % cette fois-ci : un résultat attendu ?

SL : *«C'est le contexte de concurrence qui a fait ça. Après, on peut toujours faire de multiples calculs, aujourd'hui, nous sommes majoritaires. Oui, on perd des voix, qui sont allées vers le président sortant, apparenté FDSEA/JA la dernière fois, mais le principal c'était bien de remporter ces élections. On l'a fait et on va porter nos projets à la Chambre d'agriculture et il faudra éviter toute nouvelle dissidence dans 5 ans, mais on y est pas encore».*

FL : *«On est un peu surpris des résultats de la liste dissidente. On savait que ça allait être tendu, mais on ne pensait pas à ce point. On est honnête, le résultat est un peu inférieur à celui qu'on attendait».*

■ Ces élections auront été particulières dans l'Yonne, voire atypiques, dans le sens où le président sortant s'est retrouvé à la tête d'une liste dissidente. Au bout du compte, n'est-ce pas l'agriculture icaunaise qui sort perdante à l'issue du vote ?

SL : *«Non je ne pense pas. Aujourd'hui, on avait de toute façon gagné si on avait été alliés. Moi je ne rentrerai pas dans ce débat où d'ailleurs, je ne suis jamais rentré. De toute façon, quand des gens ne sont pas d'accord, il y a toujours des perdants. Aujourd'hui, moi je ne souhaite pas que ce soit l'agriculture icaunaise qui perde. Dans toute élection, il y a l'émulation au final, d'avoir fait tel pourcentage, comme on peut le voir en politique quand Europe Écologie Les Verts ou le Front National font un score important. Cela met parfois un coup de pied aux fesses à la classe politique en place, de droite comme de gauche mais c'est vite oublié. On se souvient toujours du vainqueur, beaucoup moins du vaincu. Il faut avancer ! On a gagné même si on a perdu des voix. Ce qui est normal quand on est plusieurs à se disputer le gâteau, mais il faut avancer !»*

FL : *«Non, je crois qu'il faut que tout le monde se rassure, l'agriculture icaunaise en tant que telle n'a pas à sortir perdante de quoi que ce soit. Elle va être beaucoup plus impactée par l'accord de la future Pac que par le choix d'un président de Chambre. C'est là-dessus qu'on va maintenant se focaliser et le séminaire Pac de la FNSEA est là pour ça. Il faut que l'Yonne ne sorte pas perdante de ces accords Pac, c'est ce qui nous importe aujourd'hui. C'est en cela aussi que la Chambre devra demain aider les agriculteurs et dans un premier temps le syndicalisme, à faire un diagnostic sur ce qu'il faut ou non et ensuite accompagner l'ensemble des agriculteurs dans cette évolution de la PAC, à la fois dans la technicité, l'économie ou le social».*

■ Quel travail mènerez-vous sur le terrain dans les prochains mois pour reconquérir les voix qui se seraient *«égarées»* sur d'autres listes ?

SL : *«Nous JA, avons un souhait au-delà de ces élections, c'est qu'il ne faut pas se contenter d'être sur le terrain une fois tous les 6 ans. Aujourd'hui, nous, on l'est tout le temps mais du fait de cette perte de votants, il nous faudra l'être encore plus, aller discuter avec nos adhérents, leur montrer le travail fourni et qu'on a besoin de leur soutien, montrer les avancées que l'on obtient grâce au poids d'un syndicat majoritaire. Plus on est, plus on impose, plus on est écoutés !»*

FL : *«Je crois que cela va être un travail déjà engagé à la FDSEA, de contact terrain. Je vais proposer au Conseil d'administration que pendant la prochaine mandature, on aille au contact de toutes les exploitations de l'Yonne, pour prouver pendant ces 6 années, qu'on est avec eux, à leur côté, que ce soit le syndicalisme ou la Chambre d'agriculture, pour les aider et prendre le pouls du terrain en permanence».*

■ Qu'attendez-vous du futur président de Chambre ?

SL : *«Moi ce que j'attends, c'est que les gens qui ont fait le choix d'aller à la Chambre d'agriculture respectent leurs engagements et que les projets soient menés de front, en cohésion avec les volontés syndicales pour lesquelles ils ont été élus».*

FL : *«Qu'il soit un président coordonnateur, faisant confiance à 100 % à son équipe. Qu'il remplisse son mandat de A à Z, bien sur, avec le Bureau et les Sessions. Mais le président n'est pas là pour s'occuper de tous les dossiers, ce serait d'ailleurs pratiquement impossible. Parmi les dossiers de demain : la rénovation du bâtiment, le renforcement de la filière chanvre, les énergies renouvelables, l'accompagnement des agriculteurs sur leurs exploitations… C'est ce que j'attends d'un président de Chambre : le terrain et la gestion de la structure…»*

▶ Zoom sur...

Les résultats dans l'Yonne

Collège N° 1 (Chefs d'exploitation et assimilés)
Liste FDSEA/JA 89 : 38,78 % des voix - 15 sièges
Liste *«Notre expérience au service de votre réussite»* présentée par Gilles Abry : 33,69% des voix - 3 sièges
Liste Confédération paysanne : 13,94 % des voix - 2 sièges
Liste *«Changer c'est vital»*, présentée par la Coordination Rurale : 13,60 % des voix - 1 siège

Collège N° 2 (Propriétaires et usufruitiers)
Liste FDSEA/JA 89 : 67,69 % des voix - 2 sièges
Liste *«Changer c'est vital»*, présentée par la Coordination Rurale : 32,31 % des voix - 0 siège

Collège N° 3 (Salariés de la production agricole)
Liste CGT : 38,63 % des voix - 3 sièges
Liste CFTC-AGRI : 36,16 % des voix - 1 siège
Liste FGA-CFDT : 25,21 % des voix - 0 siège

Collège N° 3b (Salariés des groupements professionnels agricoles)
Liste FGA-CFDT : 46,28 % des voix - 3 sièges
Liste UNSA 2A : 28,19 % des voix - 1 siège
Liste CGT : 25,53 % des voix - 0 siège

Collège N° 4 (Anciens exploitants et assimilés)
Liste FDSEA 89 : 64,89 % des voix - 2 sièges
Liste Confédération paysanne : 17,59 % des voix - 0 siège
Liste *«Changer c'est vital»*, présentée par la Coordination Rurale : 17,52 % des voix - 0 siège

Collège N° 5a (Sociétés coopératives agricoles de production)
Liste CUMA Bourgogne-antenne 89 : 100 % des voix - 1 siège

Collège N° 5b (Autres sociétés coopératives agricoles et SICA)
Liste FDSEA/JA 89 : 100 % des voix - 4 sièges

Collège N° 5c (Caisses de crédit agricole)
Liste crédit agricole Champagne Bourgogne : 100 % des voix - 2 sièges

Collège N° 5d (Caisses d'assurances mutuelles agricoles et caisses de MSA)
Liste Groupama-MSA : 100 % des voix - 2 sièges

Collège N° 5e (Organisations syndicales d'exploitants agricoles)
Liste FDSEA/JA 89 : 100 % des voix - 2 sièges

MSA de Bourgogne

Au cœur des territoires, avec MSA Services

La MSA Bourgogne organise à l'attention de ses délégués terrain et des élus communaux, des réunions de présentation de son plan d'action sanitaire et social 2011/2015. La première vient de se tenir à Auxerre, l'occasion de revenir en détail sur les missions dédiées à l'entité MSA Services



Présidée par Bernard Virely, l'entité MSA Services a pour responsable Nicolas Regnard, qui a pour collaboratrice Florence Guais, Chargée d'étude.

L'action sanitaire et sociale de la MSA Bourgogne s'articule autour de 3 axes forts : la famille et la jeunesse, les actifs agricoles en situation de fragilité et les seniors. Concernant ce dernier volet, les actions mises en place sont multiples, passant notamment par l'amélioration de l'offre d'hébergement médico-social en milieu rural et la mise en place du programme Santé Senior. Un plan permettant de développer des actions de prévention du vieillissement autour de thèmes multiples : l'alimentation, le bon usage des médicaments, l'aide à la conduite, l'atelier équilibre etc…

Dans le prolongement de l'Action Sanitaire et Sociale est née il y a un peu plus d'un an, l'entité MSA Services. Structure dédiée, créée par la MSA Bourgogne, qui a pour vocation première, de répondre aux besoins des territoires ruraux. Ses objectifs sont multiples, comme le rappelle son responsable, Nicolas Regnard : *«Nous ne sommes en aucun cas concurrentiels ! MSA Services n'a pas vocation à devenir service à la personne, mais par contre, nous sommes là pour accompagner les projets d'initiatives locales sur les territoires, pour aider l'insertion par l'emploi en milieu rural, ou encore aider Présence Verte à se développer…»* Avec pour cœur de métier de réaliser des études de besoin, de faisabilité ou de marché : *«en fait, on se rend compte que notre vision du territoire est de dimension macroéconomique et que c'est vous, les délégués sur le terrain, qui en avez une vision plus proche et en connaissez les besoins…»*

Un projet de Centre de santé à Domats

Dans le domaine de la santé, ont été menées depuis un an, plusieurs actions autour de l'élaboration de projets de Maisons de Santé Pluriconfessionnelles (MSP), comme en Côte d'Or, dans les communes de Brazey-en-plaine et Epoisses ou de la Charité-sur-Loire, dans la Nièvre. Si la désertification médicale dans les campagnes s'intensifie, pas question pour autant de brûler les étapes et faire n'importe quoi : *«il y a trop de coquilles vides aujourd'hui dans les communes. Une maison de santé, c'est avant tout un projet de santé, le bâtiment lui, n'est que la cerise sur le gâteau ! Et c'est le projet qui attirera avant tout un médecin…»* Dans l'Yonne, MSA Services accompagne la commune de Domats, dans le nord du département, autour d'un projet de Centre de Santé. Une première en Bourgogne, permettant à de jeunes médecins ne souhaitant pas débuter leur carrière par une installation en libéral en milieu rural, de passer par une phase de salariat au sein d'un Centre de santé porté par la municipalité. Une vingtaine de médecin se sont déjà portés candidats. Le problème étant de parvenir à trouver un équilibre à la structure, tout en assurant une rémunération correcte aux médecins salariés, devenus de fait des fonctionnaires.

Concernant les personnes âgées, des études de faisabilité ont été menées autour d'un concept de projet d'habitat regroupé au cœur d'un village. Avec pour objectif une réflexion intergénérationnelle pour éviter l'effet ghetto. La difficulté pour mener à bien ce type de projets étant la situation économique d'un grand nombre de bailleurs sociaux du territoire bourguignon.

Né au Québec, le *«baluchonnage»* est un dispositif de remplacement des aidants au domicile même de la personne malade, notamment des personnes souffrant d'Alzheimer. Une expérience a été menée en ce sens avec succès auprès d'une dizaine de familles, grâce notamment au concours des trois grandes associations d'aide à domicile existantes, qui ont accepté de mutualiser leurs moyens pour permettre de cumuler une garde sur 24 heures. Pour Nicolas Regnard : *«le problème étant de solvabiliser à terme, de sorte que le dispositif soit admissible à tout le monde, comme pendant l'expérience, où le reste à charge quotidien pour les familles ne dépassait pas 50 € en semaine»* L'étape suivante consistera à démarcher les complémentaires santé, les mutuelles, les assurances, les caisses de retraite, pour créer au sein des contrats, un forfait annuel pouvant être utilisé par chacun.

Site Internet : www.msa-services-bourgogne.fr

DOMINIQUE BERNERD

Bâtiment

Il rêvait de la maison du futur et l'a construite

Ancien agriculteur à Courson les Carrières, René Faucheux et son épouse, coulent depuis plus d'un an une retraite heureuse dans une maison bâtie entièrement selon les normes énergie positive, visant à produire plus d'énergie, de chaleur et d'électricité qu'elle n'en a besoin pour son fonctionnement.

De prime abord, rien ne semble distinguer de l'extérieur cette *«maison de demain»* de celles qui l'entourent, ne serait un panneau de chantier oublié, vantant la technique utilisée pour sa construction. Première surprise : alors que la météo ne dépasse pas ce jour là 6° C, une température agréable a envahi le vaste séjour où le poêle est pourtant arrêté depuis le matin. C'est au fil de voyages à l'étranger, Canada, Suisse, Autriche, qu'est née chez René Faucheux l'idée d'une maison à énergie positive : *«en France, on vous vent des poêles à frire, voulant faire du profit avec l'énergie, là où en Allemagne, on vous vend de l'isolation pour l'économiser… Une culture totalement différente»*. En préambule de la construction, plusieurs études : géobiologique pour repérer d'éventuelles énergies négatives liées à des failles avec de l'eau, thermique pour déterminer les besoins énergétiques, en fonction de l'altitude et de la météo locale ou encore l'harmonie de la disposition des pièce selon les règles Feng shui.

Chauffé avec une bougie !

Premiers travaux et premières économies, avec un béton pour le soubassement, réalisé avec 15 000 litres d'eau de pluie récupérés sur l'exploitation familiale. Préfabriqués dans l'atelier d'une société de Charny, les panneaux des murs, fenêtres comprises, ont été montés en huit jours ! Des panneaux réalisée en bois OSB pour l'intérieur, sans colle ni solvants et en Agépan côté pluie pour l'isolation thermique. Avec au milieu un caisson étanche rempli de 22 cm de ouate de cellulose et par-dessus le tout, un crépi ventilé. Le but étant de rendre la maison étanche à l'air et supprimer tous les ponts thermiques. Quand aux fenêtres triple vitrage, leurs vitres ont la capacité en fonction de l'angle des rayons du soleil, de faire rentrer la chaleur sans qu'elle ne ressorte ou de servir d'isolant thermique l'été, tout en laissant pénétrer la luminosité. Pour la ventilation, une VMC à double flux qui a pour avantage de ne consommer que 60 W là où une pompe à chaleur en consomme 1500 W : *«le principe d'une maison positive est qu'avec une bougie vous chauffez la maison ! En commençant par capter l'énergie dégagée par les personnes qui l'habitent, le gaz carbonique rejeté étant aspiré par la VMC et réchauffant l'air entrant»*.

«Je n'aime pas gâcher !»

Alors que les règles RT 2012 imposent pour toute nouvelle maison construite de ne pas dépasser le seuil de 50 à 60 kWh/m²/an, celle des Faucheux se limite à 22 kWh et a obtenu le label BBC (Bâtiment Basse Consommation). La domotique n'est pas en reste : aspirateur centralisé, câbles RG 45 à la place de la Wi-Fi pour supprimer les champs magnétiques, extinction des lumières à partir d'un seul interrupteur… Si une maison à énergie positive reprend les grands principes d'une maison passive, elle y ajoute des moyens de productions d'énergie, à l'image des capteurs photovoltaïques et solaires que René faucheux a fait installer sur les toits, ainsi que de la cuve de 7000 l récupératrice d'eau de pluie.



Construite à partir de panneaux préfabriqués, la maison a été bâtie en 8 jours.

Coût final de la maison : 2000 € du m², soit environ 30 % plus cher qu'une construction classique. Un investissement compensé par la vente de l'énergie excédentaire et les économies réalisées : *«l'an passé, on a dépensé 567 € d'électricité et 369 € de granulés pour le chauffage, recevant en contre-partie d'EDF un chèque de 2138 € pour la revente de 3687 kW»*. Et ne dites pas à René Faucheux qu'il est écologiste ! *«Je me considère plus comme «écologue». A l'image de Guy Roux, je n'aime pas gâcher…»* !

DOMINIQUE BERNERD

Production de cornichons

Des bocaux qualité «made in Yonne»

A l'heure où le scandale des plats surgelés à base de viande de cheval met en lumière les dérives nées de la mondialisation et de l'absence de traçabilité, rencontre avec les derniers producteurs de cornichons français, dont une partie de la récolte est désormais mise en bocal à Chemilly-sur-Yonne, tout près du lieu de cueillette



Henri Jeannequin, dernier producteur avec son père Florent, de cornichons « made in Yonne »

Nous sommes en 2013 après Jésus-Christ. Toute la gaule est occupée par le cornichon indien… Toute la Gaule ? Non ! Car un village peuplé d'irréductibles producteurs icaunais résiste ! Rencontre avec Florent Jeannequin et son fils Henri, agriculteurs à Chemilly-sur-Yonne et derniers à cultiver des cornichons dans l'hexagone. C'est à l'aube des années 60 que des agriculteurs du département se sont lancés dans la culture du cornichon, pour alimenter une conserverie venant de s'installer à Appoigny. La SICA ainsi créée a connu ses années fastes dans les années 90, avec plus de 150 ha de cultures, faisant de l'Yonne le 1er producteur de cornichons de tout le territoire. Jusqu'au jour où, en 2004, le groupe Amora-Maille, fermât son usine de conditionnement, jugeant le cornichon icaunais trop coûteux et préférant s'alimenter en Inde, à 7000 km de là ! Une poignée d'irréductibles continua néanmoins à en cultiver une vingtaine d'hectare. Aujourd'hui, ils ne sont plus que deux à continuer l'aventure pour pérenniser savoir faire et production : Florent Jeannequin, aidé de son fils Henri et Gerard Hup.



Des cornichons estampillés Chemilly sur Yonne, qui donneront peut-être un jour à la commune le titre de « capitale du cornichon français » !

Des pots de cornichons 100 % icaunais

Avec pour marché principal une société autrichienne spécialisée dans la commercialisation de gros cornichons aigre doux appréciés en Europe de l'Est, les derniers producteurs icaunais ont du s'adapter et modifier le calibrage d'une partie de leurs cultures afin de proposer une gamme élargie à de plus gros calibres entrant dans la recette du « cornichon à la Malassol ». Cultivés sans herbicides ni insecticides, les cucurbitacés époniens (cultivés à Appoigny), ont depuis longtemps trouvé leur public, notamment auprès de la clientèle locale qui chaque année vient s'alimenter en vente directe pour remplir les bocaux familiaux. Une tradition qui a peut-être donné l'idée aux Jeannequin Père et fils de commercialiser depuis septembre dernier des pots de cornichons 100 % icaunais, avec l'aide de l'atelier traiteur du Borvo tout proche, spécialisé dans l'élaboration et la vente de produits haut de gamme. C'est Henri, tout juste sorti de ses études au lycée La Brosse, qui a en charge de prospecter épiceries fines et magasins spécialisés pour placer les produits de la gamme allant de cornichons fins à Malassol, en passant par extra fins et aigre doux. S'ils misaient sur une première production de 30 à 40 000 bocaux, leurs espérances ont du être revues à la baisse, la canicule du 15 août étant passé par là. Seules 90 tonnes ont pu être sauvées sur 200 prévues, pour 25 000 bocaux à commercialiser. Jusque là peu plébiscité du consommateur français, le *«malassol»* a conquis un nouveau public, comme l'explique Henri Jeannequin : *«beaucoup de gens sont surpris, croyant s'attendre à de gros cornichons mous et sucrés, là où ils trouvent un produit qui conserve tout son croquant»*. Le fruit du travail du Borvo, qui utilise pour cela une recette moins acide, plus aigre douce, se mariant de belle manière avec de la viande froide.

La commune de Chemilly-sur-Yonne est-elle en passe de devenir la *«capitale du cornichon français»* ? Producteurs et industriel se donnent deux ans pour mener à bien la réussite de l'opération. Pour l'heure, les précieux bocaux sont disponibles, outre le Borvo, dans plusieurs points de vente, notamment : le Jardin de Laborde, les magasins Gamm Vert, les Vergers de Noslon à Cuy, le Comptoir Gourmand à Auxerre, les Jardins Européens, ainsi qu'à travers le réseau *«Chapeau de paille»* et la moutarderie Fallot à Beaune. Vendus en moyenne le double de la concurrence indienne que l'on trouve en grande surface, mais l'excellence et l'artisanat ont un prix ! Est-il nécessaire à une époque où l'on n'hésite pas à faire passer du cheval pour du bœuf de le rappeler…

DOMINIQUE BERNERD

Emploi

Une reconversion réussie

Venu du Pas de Calais jusque dans l'Yonne, en quête d'un emploi dans le bâtiment, Geoffroy Loonis a entrepris une reconversion professionnelle réussie en viticulture, après avoir bénéficié des différents stages et dispositifs mis en place par le monde agricole

Pas toujours facile de faire le choix d'une reconversion dans un monde qui vous est totalement inconnu, même lorsque l'on est jeune… C'est pourtant le challenge que s'est fixé Geoffroy Loonis, originaire du Pas de Calais, arrivé dans l'Yonne en juin 2011, à la recherche d'un emploi dans le bâtiment, son métier d'origine. Une quête se transformant vite en galère, du fait d'un secteur sinistré. C'est sur le chantier de la centrale solaire de Massangis, où il a travaillé quelques temps, que Geoffroy s'est décidé à franchir le pas et à répondre favorablement à l'offre faite d'intégrer un stage Adema auquel il s'était inscrit presque par hasard : *«je me vois encore chercher du réseau avec mon téléphone, pour rappeler France Lahutte, c'était la dernière journée pour me décider, avant la signature d'un contrat de chantier de plusieurs mois»* Après, tout est allé très vite : un stage Adema d'un mois en décembre 2011 pour une découverte du monde viticole chez Jean-Luc Houblin, à Migé, suivi dans la foulée par un contrat Tesa de trois semaines en CDD sur le Domaine Goisot à Saint-Bris, avant d'y effectuer un stage ACQ (Action Courte Qualifiante) *«Ouvrier polyvalent agricole et viticole»*. Aujourd'hui, Geoffroy travaille en CDI chez Ghislaine et Jean-Hugues Goisot, pour un bonheur partagé avec ses employeurs.


Après un stage ADEMA, un contrat TESA de trois semaines et un stage Action Courte Qualifiante, Geoffroy Loonis travaille aujourd'hui en CDI sur le Domaine Goisot à Saint-Bris.

«Je savais qu'un jour je finirai dehors…»

«Lui comme nous, on s'est testé mutuellement et cela a fonctionné tout de suite, tant il est volontaire… C'est lui qui a entrepris la démarche d'aller au-devant du travail, un comportement trop peu répandu aujourd'hui». Pour Ghyslaine Goisot, aucun doute possible, ils ont fait le bon choix ! Un choix d'autant plus important que le Domaine, déjà cultivé en bio à l'aune des années 90, est passé depuis en culture biodynamique et exige une attention particulière : *«il y a tout un parcours à respecter, un comportement psychologique et d'observation, d'analyse et de prévention à privilégier»*. Autant de critères partagés par Geoffroy : *«la biodynamie, je savais tout juste que ça existait mais sans plus et en fait, c'est ce qui a guidé mon premier entretien et fait que je suis ici aujourd'hui. Cela correspondait bien à mon état d'esprit, soucieux d'environnement»*. Le métier de tailleur de vignes est difficile et l'apprentissage long, mais aucune trace de découragement dans les propos : *«c'est sûr qu'au début, j'avais plutôt l'habitude de voir mes collègues de dos, même si on partait tous de la même ligne, mais je suis tombé dans une équipe où on prend le temps de bien m'expliquer, je ne pense pas que ce soit toujours pareil…»* Et quand on demande à Geoffroy Loonis si travailler par tous les temps ne lui fait pas peur, la réponse fuse : *«Je préfère être sous la pluie avec mon sécateur qu'avec le bruit de la bétonnière à mes côtés !»* Rajoutant dans un sourire : *«de toute façon, tout le monde savait bien qu'un jour ou l'autre, je finirai dehors…!»* On a connu SDF plus malheureux !

DOMINIQUE BERNERD

Repères

Comment devenir employeur…

Une formation existe, intitulée « devenir employeur », à destination des employeurs qui ont pour objectif de s'approprier les bases de la réglementation sociale et du management pour commencer une relation employeur/salarié durable. Nombre d'exploitants ou futurs exploitants sont amenés à embaucher des salariés pour faire face au manque de main d'œuvre sur leur exploitation. Or devenir employeur ne s'improvise pas. Au-delà de la réglementation sociale, il s'agit surtout d'identifier ses besoins et les traduire dans une fiche de poste pour mener à bien le recrutement. Après l'embauche, la relation se poursuit et il est nécessaire à ces nouveaux employeurs d'acquérir un certain nombre d'outils pour communiquer, motiver et évaluer son salarié afin que perdure de bonnes relations de travail. Rens : France Lahutte, animatrice emploi FDSEA 89 Tél 03 86 49 48 16

SEMAINE DU RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE

Franck Gambino *«Il faut savoir tourner la page»*

Son exploitation c'était sa vie, sa réussite, son outil de travail, son lieu de résidence, l'aboutissement de quarante ans de travail, une histoire familiale riche de souvenirs... Pourtant, bien avant l'heure de la retraite, Franck Gambino et son épouse se sont résolus à entreprendre les démarches nécessaires à une cession qui ait toutes les chances d'aboutir dans les meilleures conditions.



Franck Gambino et son épouse ont su passer la main au bon moment et apprennent à apprécier d'avoir enfin le temps et le choix de nouvelles activités, dans un autre environnement.

Au moment de la cession, le Gaec de Saint-Cassien (21)h totalisait 495 hectares sur trois sites d'exploitation, avec 170 vaches allaitantes et 200 brebis Ile de France en sélection. Pour Franck Gambino et son épouse, cela représentait surtout une vie de travail, une histoire familiale qui plonge ses racines dans quatre générations d'agriculteurs et un parcours professionnel dédié au développement de l'activité, des productions et du domaine. Pas facile dans ces conditions de tirer un trait et de fermer définitivement la porte en laissant les clés à d'autres. D'autres gens, avec d'autres projets, d'autres ambitions…

C'est pourtant ce qui a été fait, sans regrets puisqu'aucun des trois enfants du couple Gambino ne s'était destiné à l'agriculture, mais avec une pointe de nostalgie pour Mme Gabino et ses parents surtout, qui étaient nés et avaient passé leur vie à Saint-Cassien. C'est un parcours de cédant sans faute dans lequel Franck Gambino s'est alors engagé. Pour ce militant de la première heure du travail en association et du collectif, en Gaec, au sein des Cuma et des coopératives, il n'y avait pas d'autre issue qu'une cession en bonne et due forme, qui favorise l'installation de jeunes agriculteurs et la continuité de l'exploitation. Son parcours de cédant aura pris cinq années, cinq années à s'informer, participer aux journées cédants/repreneurs, accueillir des candidats… Cinq années aussi pour se préparer moralement *«en restant ouvert à toutes les possibilités»*.

Gérer la rupture et le déracinement

Réaliste, Franck Gambino s'est *«attaché concevoir la cession de l'exploitation dans une logique de blocs»*. Un bloc, le plus important à Saint-Cassien même, un autre à Dracy et un autre permettant d'installer un jeune sur une cinquantaine d'hectares et de conforter un voisin. Cela correspondait à une logique d'activité –et de continuité- pour cet exploitant en polyculture élevage, naisseur-engraisseur, à la fibre moutonnière, dont le troupeau de race Berrichon du Cher raflait les médailles sur tous les podiums et à Paris en particulier. Mais *«il faut savoir passer la main»*, sans forcer la main aux repreneurs. Franck Gambino et son épouse étant particulièrement attachés à la pérennité de la troupe ovine et au maintien de l'important travail de sélection mené depuis des décennies, ils se sont vite résolus à céder la troupe et son patrimoine génétique exceptionnel à un éleveur ami de l'Yonne, aussi passionnés qu'eux.

«Pour ma femme et ses parents le plus difficile aura quand même été le déracinement, après 60 ans d'activité et le travail de quatre générations sur une même exploitation» confie Franck Gambino, mais pour donner un maximum de chance à la cession il fallait se résoudre à déménager, à vraiment laisser les clés aux nouveaux venus. *«Il vaut mieux tout céder et il faut savoir tourner la page»*.

Pour devenir exploitant, *«le courage et la motivation ne suffisent pas, il faut une réelle capacité de gestion»* et le temps consacré à la gestion administrative est de plus en plus important. Sur une structure de la taille du Gaec Saint-Cassien, avec trois associés et des salariés, ce pan de l'activité réservé à Mme Gambino occupait une place essentielle. Au final, cette dernière *«s'est bien acclimatée»* à son nouvel état, *«laisser l'exploitation et faire autre chose cela fait du bien»*.

La page est tournée, même si les souvenirs encore très présents alimentent une certaine nostalgie. Et c'est sans regret que l'un et l'autre envisagent maintenant une nouvelle vie. L'éleveur que restera toujours Franck Gambino pointe encore sa corne quand il s'inquiète pour l'avenir de l'élevage français et des structures collectives. *«Y aura-t-il encore des éleveurs demain ? Les jeunes qui s'installent sont très individualistes, mais en élevage on devient vite esclave de son activité si l'on reste seul, on a besoin des autres. L'entraide, le travail en société, les Cuma, les coopératives… cela permet de tenir le coup dans les moments difficiles et de se remonter le moral…»*.

AMK

Romain Cortot **«Une opportunité à saisir»**

Pas facile à 22 ans de sauter le pas pour s'installer. Mais quand une opportunité se présente et que les conditions semblent favorables la décision peut s'imposer. Romain Cortot a saisi cette opportunité.

Tout a été très vite, « *presque trop vite* » pour Romain Cortot, 22 ans, qui est passé en quelques mois du statut rassurant d'étudiant à celui de jeune installé. Mais la cession du Gaec de Saint Cassien représentait « *une opportunité à saisir* », avec ces 137 ha de terres en location, à Dracy (21), à proximité immédiate de l'exploitation de ses parents. Alors Romain Cortot a sauté le pas, un peu plus tôt qu'il ne l'aurait souhaité, car il *«aurait aimé travailler une ou deux années après le BTS pour se constituer un petit apport personnel et se donner le temps de la réflexion»*. Cela n'a pas été possible et tout en terminant ses études l'étudiant a préparé en parallèle son installation. La majorité des 137 ha à louer était constituée par les 110 ha appartenant à la SCI du château de Dracy, un vieux corps de bâtiment, une maison d'habitation à rénover et une stabulation libre à conforter. Avec un engagement pour la totalité sur un bail de 25 ans. C'était à prendre ou à laisser, Romain a tout pris et a suivi les étapes du PPP dans le cadre du programme jeunes agriculteurs. Le jeune exploitant a opté pour la polyculture élevage et constitué une troupe de 55 génisses de race salers, prêtes à vêler. Réaliste, Romain a souvent entendu que *«la première année n'est pas la plus difficile»*, pour l'instant cette seconde année ne s'annonce pas mal, le troupeau *«se mène sans problèmes, avec des frais d'entretien réduits au minimum et des vêlages sans difficulté»*. Il ne vole pas encore tout à fait de ses propres ailes et bénéficie du soutien logistique et technique de ses parents. L'entraide joue un rôle important entre les deux exploitations, car se retrouver du jour au lendemain chef d'exploitation *«cela stimule»* confie Romain, *«mais cela fait aussi un peu peur de passer directement de l'entreprise à l'école, même si on connaît déjà le métier et que l'on a participé aux travaux de la ferme familiale»*. La proximité de la ferme à reprendre avec l'exploitation de ses parents a d'ailleurs représenté un facteur déterminant dans sa décision.

AMK

Internet Un site dédié à l'installation en Bourgogne

A l'occasion de la semaine Renouvellement des Générations en Agriculture, les JA de Bourgogne annoncent la naissance du site Internet dédié à l'installation agricole en Bourgogne. www.installation-bourgogne.fr

Julien Marchand *«Un gros pari sur l'avenir»*

Il s'était juré de s'installer avant ses 35 ans, après un parcours professionnel dans la filière forestière. C'est chose faite pour Julien Marchand et son épouse Céline, qui ont repris la ferme de Saint-Cassien.



Yannick Thibert, salarié sur l'exploitation, Cécile et Julien Marchand.

Après cinq années de recherches vaines, ils étaient prêts à s'expatrier, traverser l'Atlantique pour trouver une terre à exploiter au Canada, dans le Manitoba. Mais le destin -ou le hasard- en a décidé autrement et au tout dernier moment Julien Marchand et son épouse Cécile sont tombés sur cette exploitation à céder à Saint-Cassien. C'était en 2010 et le 27 décembre, Julien Marchand s'installait officiellement sur 270 hectares, dont une grand majorité produisant blé, orge et colza et remontait de zéro un élevage charolais de 80 VA.

Le rêve de Julien, issu d'une famille d'agriculteurs et d'éleveurs comme son épouse, prenait corps, car il s'était promis de s'installer avant ses 35 ans. Un projet mûri de longue date et préparé avec soin. Car, précise Julien *«il n'y a pas de miracle, quand on investit dans un projet de cette envergure, il faut pouvoir amener sur la table des négociations avec les banques une part significative d'apport personnel»*.

Pas d'improvisation donc pour ce jeune couple qui méne son exploitation avec pragmatisme. *«Ce qui compte, c'est l'esprit d'entreprendre, il faut agir comme un entrepreneur et s'adapter aux changements et aux évolutions, aux aléas aussi»*. Ainsi, s'il s'est lancé dans l'élevage comme naisseur, il se donne aussi la possibilité d'évoluer en fonction de l'évolution de la situation et des marchés. Un échange foin/paille sur des terres du Morvan sécurise l'approvisionnement du cheptel, tandis qu'une production de sapins de Noël, *«satisfait sa fibre forestière, tout en représentant un élément de diversification»*.

Mari et femme se complètent sur le plan de l'organisation du travail et privilégient d'abord l'efficacité et la rentabilité. Les achats, comme le recours aux entreprises, se raisonnent. Yannick Thibert est salarié sur l'exploitation trois jours par semaine, ce jeune homme, titulaire d'un BTS représente pour le couple *«un collaborateur précieux et autonome»*, du fait de sa formation.

Les aléas propres à une installation ne manquent pas bien entendu. Pourtant, en dépit des problèmes et des lourdeurs administratives, *«c'est un beau métier»* pour Julien Marchand *«et un gros pari sur l'avenir»*. *«Il faut avoir les nerfs solides»* mais la détermination reste aussi forte de *«faire vivre la ferme, la développer, produire»*. Un objectif partagé par Cécile, en cours d'installation.

Cependant, la réussite d'une installation ne dépend pas seulement de facteurs économiques et techniques, les éléments de la vie quotidienne jouent leur rôle aussi. «O*utre un outil de travail, il faut trouver un logement"*. Julien et Cécile savent que *«rien n'est gagné d'avance, tout peut être remis en cause du jour au lendemain»*, c'est une raison supplémentaire *«de toujours prévoir des solutions d'adaptation»*.**AMK**

Congrès de la Fédération Nationale Bovine

Des éleveurs toujours à la peine

Côté politique le sujet de la PAC avec une forte attente de rééquilibrage des aides s'est imposé, mais le prix des broutards et l'érosion du marché italienW font peser des interrogations qui ne jouent pas en faveur d'un meilleur moral des éleveurs

Alors que les négociations de la réforme de la Pac entrent dans une phase cruciale, la Fédération nationale bovine se prononce en faveur d'une réorientation des soutiens en faveur de l'élevage des ruminants. *«Il faut impérativement une orientation des soutiens vers l'élevage »* a martelé Pierre Chevalier, le président de la Fédération nationale bovine (FNB), devant le ministre de l'Agriculture, le 6 février, lors de l'Assemblée générale bovine à Guéret. A un moment où les négociations sur la réforme de la Pac vont s'accélérer les délégués ont concentré l'essentiel de leurs travaux aux mesures qui pourraient bénéficier à l'élevage.

La FNB donne la priorité aux aides couplées à l'animal et en premier lieu à la pérennité de la prime à la vache allaitante. Mais pour le président de la FNB, l'aide couplée ne suffit pas à restaurer l'équilibre avec les productions végétales. Aussi se prononce-t-il en faveur d'une mesure complémentaire, la surdotation des surfaces fourragères, une disposition qui est d'ailleurs demandée par l'ensemble des fédérations d'éleveurs de ruminants (bovins viande, mais aussi bovins lait, ovins, caprins).

Si Stéphane Le Foll a confirmé son intention de rééquilibrer les aides en faveur de l'élevage, sa proposition de surprimer les premiers hectares concerne la SAU et non la surface fourragère. En plus du couplage des aides et la surdotation des premiers hectares, le directeur des relations internationales au ministère de l'Agriculture, Philippe Vinçon a évoqué des mesures spécifiques qui pourraient être adoptées dans le cadre du deuxième pilier de la Pac et qui seraient ciblées sur l'élevage. *«Nous sommes d'accord pour donner la priorité à l'élevage, mais nous devons avoir la palette la plus large possible»* a-t-il indiqué. Le Président de la République, François Hollande s'est également prononcé dans ce sens devant le Parlement européen, le 5 février en évoquant la nécessité de rééquilibrer les soutiens en faveur des productions animales.

Pour des prix rémunérateurs

Mais, au-delà des aides, les éleveurs tiennent à ce que l'essentiel de leur revenu soit assuré par les prix. Ce qui passe d'abord par une amélioration des mécanismes de gestion des marchés. *«Nous sommes passés d'une gestion du marché, à une gestion de crise»* déplore pour sa part Jean-Pierre Fleury, le secrétaire général de la FNB, qui plaide également en faveur d'un renforcement des relations dans la filière, notamment à l'exportation.

Pour la FNB, l'une des voies privilégiées pour revaloriser les prix passe par le développement des débouchés dans les pays tiers, le bassin méditerranéen certes, mais aussi la Russie et l'Asie (Japon, Singapour…). La principale difficulté aujourd'hui est le manque de mobilisation des opérateurs de la filière à prendre pied sur ces marchés. Pierre Chevalier n'a pas hésité à les apostropher : *«nous devons arrêter de nous tirer la bourre entre nous. Les producteurs qui représentent 40 % de la production avec leurs coopératives devraient faire autre chose que se concurrencer»* et de commercialiser la viande au moins disant. *«Nous n'avons pas un boulevard mais une autoroute devant nous»* a-t-il poursuivi en pensant à l'augmentation de la consommation de viande attendue dans les pays émergents. Le risque est que ce message ne soit pas entendu et que le marché européen devienne la chasse gardée de nouveaux concurrents jusqu'ici inconnus.

L'Union européenne est sur le point de signer un accord de libre-échange avec le Canada qui ouvrirait le marché européen à ses viandes bovines et porcines en contre partie d'un accès facilité aux produits laitiers européens. Un accord identique est également en vue avec les Etats-Unis. *hh hOn se dirige vers des concessions européennes disproportionnées»* redoute Henri Brichart, vice-président de la FNSEA. Celle-ci a d'ailleurs alerté le Premier ministre des conséquences fâcheuses que ne manquerait pas de produire un tel scénario sur l'élevage et l'agriculture européenne.

Versement anticipé de la PMTVA

Stéphane Le Foll a annoncé à l'Assemblée générale de la FNB le versement anticipé de la part nationale de la prime à la vache allaitante. Soit 63,7 millions d'euros attribués à 84 000 éleveurs. Le solde de la prime communautaire de la PMTVA d'un montant de 200 millions d'euros sera payé au mois de mars, a également promis le ministre. Une enveloppe de 5 millions d'euros supplémentaires sera également débloquée pour renflouer le plan de modernisation des bâtiments d'élevage. Interpellé sur l'aide à l'engraissement des jeunes bovins qu'il n'a pas voulu mettre en place malgré les engagements du gouvernement précédent, Stéphane Le Foll a consenti à revoir sa position… mais en 2014.

▶ Zoom sur…

Emmanuel Bernard représentant la Fédération régionale bovine : du congrès à l'après-congrès...

« Beaucoup de progrès ont été accomplis en faveur de l'élevage et l'on peut avoir le sentiment du devoir accompli, mais en termes de revenus on est encore loin du compte et la fatigue des éleveurs est nettement perceptible, ce qui s'est traduit par une ambiance un peu lourde lors de ce congrès, le cœur n'y était pas tout à fait. Les grands sujets à retenir ce sont bien entendu le budget de la PAC, le prix du broutard et l'évolution du marché italien. Concernant cette dernière question nous sommes encore dans le flou, le marché italien s'érode c'est un fait, mais comment la situation va-t-elle évoluer ? Rapidement, plus lentement ? Une chose est sûre ce marché est en pleine mutation et les engraisseurs italiens pourraient préférer à terme les revenus de la méthanisation à ceux de l'engraissement. L'enjeu face à cette évolution c'est l'export. Il va falloir mettre beaucoup d'énergie à trouver de nouveaux marchés, mais il faut être réaliste, il sera toujours plus facile d'exporter de la viande que des animaux vivants. Ce qui implique d'intégrer de façon plus large la notion de finition sur les élevages et de raisonner au kilo de viande produit à l'hectare d'herbe ».

Viande bovine

L'Australie s'impose sur le marché mondial

Les éleveurs Australiens recapitalisent leur cheptel bovin, ce dernier atteint des niveaux jamais atteints en 30 ans. Après plusieurs années de sécheresse, l'île continent reste un acteur majeur sur le marché mondial de la viande bovine.

« A 29,6 millions de têtes, ce cheptel constitué à plus de 90% par des bovins allaitants n'avait jamais été aussi important depuis 1977», lit-on dans une étude de l'Institut de l'élevage publiée en janvier 2013, à propos des effectifs bovins. Ces dernier sont en hausse depuis deux ans après plusieurs années marquées par la sécheresse et par une forte décapitalisation du cheptel. La production de viande bovine a ainsi atteint 2,15 millions de tonnes équivalent carcasse en 2012 (+1%) avec une part exportée de 1,4 million de tonnes équivalent carcasse (hors bovins vifs). Selon Meat and Livestock Australia, les exportations 2012 de bovins vivants, elles, se sont effondrées de 18% en tête. Malgré ce recul, la place prépondérante de l'Australie sur le marché mondial de la viande bovine n'est plus à démontrer. Ses principaux clients restent le Japon, les Etats-Unis et, de plus en plus, l'Indonésie. Historiquement, la crise de la vache folle de la fin des années 1990 a *«bénéficié»* à l'Australie qui était exempte de la maladie et qui a pu conforter son rôle de fournisseur de viande bovine sur le marché mondial.

Cette place prépondérante, les éleveurs australiens de bovins allaitants ne la doivent pas aux soutiens publics dont les niveaux sont bas. *«L'essentiel des aides à l'agriculture australienne sont des dispositifs réglementaires et des allégements d'impôt qui constituent l'essentiel du soutien à l'agriculture australienne»*, écrivent les experts de l'OCDE dans une étude sur *«Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évaluation»* publiée en 2007. Cette faiblesse des soutiens n'est pas récente. Historiquement membre fondateur du groupe de Cairns en 1986, l'Australie s'est mise très tôt aux côtés du Brésil, de l'Afrique du sud ou encore du Canada pour libéraliser les marchés agricoles à un moment où l'Union européenne et les Etats-Unis s'entraînaient dans une course aux mesures protectionnistes. La position de l'Australie est possible en raison des avantages comparatifs du territoire australien, notamment pour l'élevage allaitant.

Production économe

Les conditions naturelles de l'Australie font de son élevage un des plus économes au monde. Les exploitations suivent un modèle de type extensif et leur taille peut atteindre jusqu'à 4 000 têtes. Elles sont principalement implantées dans les plaines des territoires du Nord, du Queensland et de la Nouvelle-Galles-du-Sud. *«L'Australie orientale est favorable au bétail par la douceur du climat, par l'absence d'animaux carnassiers et par ses espaces immenses librement parcourus»*, écrivait en 1930 A. Demangeon dans le livre L'évolution agricole de l'Australie. Un constat qui illustre le développement de l'élevage allaitant extensif depuis de nombreuses années en Australie.

Si la finition de l'engraissement se fait traditionnellement à l'herbe, depuis quelques décennies, il se fait aussi dans des parcs d'engraissement (feedlots) suivant le modèle américain en particulier dans le Queensland, proche des ports tournés vers le marché mondial. Selon une étude du Bureau des statistiques australiennes publiée en 2005, l'introduction des parcs d'engraissement en Australie date des années 1950, période correspondant à une montée en puissance de la demande extérieure (Japon, Etats-Unis). *«La demande des partenaires commerciaux ciblait des productions de qualité disponible toute l'année»*, lit-on dans l'étude. Les parcs d'engraissement permettent encore de répondre à la demande des Japonais et plus généralement à la demande des principaux partenaires commerciaux de l'Australie.

(CR)

L'eau : un enjeu pour l'élevage laitier, car très dépendant de la production d'herbe et de céréales. C'est l'élevage laitier (avant les grandes cultures) qui consomme le plus d'eau et cette production s'est développée dans l'une des régions les plus arides du pays, au Sud-Est, dans l'Etat de Victoria. Les troupeaux sont nourris sur des prairies artificielles irriguées par une eau qui vient du Nord du pays. Ce qui n'est pas sans générer des tensions et une politique d'irrigation qui a réduit de plus de 50% les allocations d'eau des éleveurs laitiers. Les divergences entre le gouvernement fédéral et les Etats rendent imprévisible toute politique de gestion de l'eau pour les années à venir. Ce qui laisse pourrait lourdement handicaper à nouveau le secteur de l'élevage allaitant renaissant en cas de nouvelle sécheresse.

2013, l'année du "i"

Liste de noms à donner aux veaux

Comme chaque année, la chambre d'agriculture de Côte d'Or vous propose une liste de noms à donner aux veaux qui naîtront en 2013.

Femelles

Ibérie; Ibiza ; Idéale; Idée; Identité; Idéologie; Idole; Idylle; Ignorante;Ile; Illégale; Illusion; Image; Imitation; Immédiate; Imminente; Immor; Importée; Imposante; Impression; Imprévue; Imprudente; Impulsive; Inattendue; Incertaine; Incidente; Incisive; Inconnue; Inde; Indécise; Indemnité; Indexée; Indication; Indienne; Indiscrète; Indochine; Indonésie; Indulgente; Industrie; Inédite; Inertie; Inès; Infamie; Infanterie; Infernale; Infidèle; Infinie; Inflation; Influente; Infortune; Ingénieuse; Initiale; Injure; Injustice; Innocente; Innovation; Inouïe; Inquiète; Insolente; Intégrale; Intempérie; Intensité; Interdite; Interprète; Interview; Intriguée; Intuition; Invasion; Invention; Invitée; Iphigénie; Ironie; Isba; Issue; Italie; Ivette; Ivresse

Mâles

Ibis; Icare; Iceberg; Idéaliste; Idiome; Idoine; Igloo; Ignace; Ignoble; Iguane; Iliade; Illégal; Illustre; Ilot; Imitateur; Immédiat; Immense; Immobile; Impact; Impair; Imparfait; Impatient; Imperial; Impoli; Important; Importun; Imposant; Impossible; Imposteur; Impôt; Imprévu; Imprime; Impulsif; Inaperçu; Inattendu; Inattentif; Incendie; Incertain; Incident; Incognito; Incolore; Incompris; Inconnu; Incrédule; Indécis; Index; Indice; Indien; Indigène; Indigne; Indigo; Indiscret; Indulgent; Inédit; Infantile; Infernal; Infidèle; Infini; Ingénieur; Ingrédient; Injuste Innocent; Inoffensif; Inquiet; Intégral; Interdit; Intéresse; Interlude; Intrépide; Intrus; Inventeur; Invite; Iris; Iroquois; Isaac; Isard; Isatis; Isocèle; Isocrate; Isoloir; Italien; Ivoire

En bref

Vers la mention de l'origine des viandes pour les produits transformés

L'étiquetage de l'origine des viandes, actuellement en vigueur pour les viandes fraîches pourrait s'étendre aux viandes transformées. Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a indiqué le 11 février que la France poussera à Bruxelles une demande en ce sens, suite au scandale sur les plats Findus.
Un conseil des ministres se tiendra en fin de semaine sur ce dossier. *«Aujourd'hui la viande bovine fraîche est tracée de telle façon que l'on peut remonter à l'éleveur et à l'animal. Mais il faut que l'étiquetage de l'origine soit étendu aux viandes transformées a-t-il déclaré, ajoutant que c'est un moyen nécessaire pour limiter la fraude. Il a déclaré avoir le soutien de son homologue britannique. Et il appellera son homologue roumain pour aller dans cette direction. «C'est le sens de l'histoire a-t-il conclu. Quelques heures plus tôt dans la journée, François Hollande a indiqué que «des enquêtes vont être diligentées dans un délai très court» ce qui permettra d'en savoir «encore davantage» mercredi.*
Selon le Chef de l'État qui a conseillé d'acheter des produits labellisés «viande bovine d'origine française», la traçabilité est «un devoir pour l'Europe et pour la France». Il a aussi mis en garde : ce «n'est pas parce qu'il y a des comportements qui ne sont pas acceptables, tolérables, et qui traduisent des recherches de profit dans la chaîne alimentaire que nous devons jeter le discrédit sur une industrie agroalimentaire française qui est de grande qualité et encore moins sur les éleveurs».
Son souci, a-t-il ajouté, est aussi «de faire que nous puissions continuer à consommer et à faire vivre nos éleveurs en France qui ne sont pour rien dans ces manipulations».

MONTBÉLIARDE SÉLECTION
Une autre idée de la génétique
vous invite à son expo 2013
Mercredi 20 février 2013 à 10h
Juraparc 39000 Lons-le-Saunier
Repas disponibles sur place
Renseignements : contact@comtoise-mls.com
Tél 03.84.51.77.22

Génétique

Le choix des reproducteurs conditionne les résultats économiques de l'exploitation

La période de reproduction bat son plein dans les troupeaux du grand bassin allaitant, cette phase critique de la conduite d'élevage conditionne les futurs résultats économiques de l'exploitation, et cela à plusieurs titres.

Tout d'abord, le premier critère de rentabilité de l'élevage allaitant, la productivité numérique (objectif un veau par vache et par an) est directement lié à la maitrise de la reproduction. Les leviers alimentation et sanitaire sont prépondérants dans sa réussite.
Ensuite, le potentiel génétique des taureaux utilisés dans le troupeau aura un impact important sur les performances des futurs veaux. La génétique, à la différence de l'alimentation qui est du *«consommable»*, est un investissement au long terme. En effet, la génétique se capitalise dans le troupeau et il faut cumuler plusieurs générations d'animaux pour fixer les caractéristiques recherchés. Par conséquent le choix du ou des taureaux qui seront utilisés dans l'élevage revêt une importance essentielle.

Impact de la génétique sur les performances commerciales

Une étude menée en partenariat entre les coopératives d'IA de la région (AGS, Cecna, Coopel et Elva Novia) et les OP actives sur les mêmes zones : Actis, Charolais Horizon, Cialyn, Covido Bovicoop et Feder, a permis de démontrer que les poids de vente des broutards sont fortement corrélés avec le niveau génétique de leurs parents, qu'ils soient de souches IA ou non.
En 2013, ce sont 40 653 broutards provenant de 1 855 élevages de la base de sélection (élevages contrôlés par Bovins Croissance) qui intègrent les calculs. Ces nouveaux éléments viennent étayer et confirmer les résultats obtenus l'année précédente.
Ainsi, sur le caractère de croissance au sevrage, index CRsev, qui permet d'apprécier l'aptitude des animaux à prendre des kilos, on observe à l'âge moyen de 300 jours à la vente, des écarts de poids de 42 kg entre les veaux nés (947 broutards) des pères les moins bons sur l'index CRsev (CRsev < 90) et les veaux (2165 broutards) nés des meilleurs taureaux sur ce critères (CRsev > 116). Au cour pratiqué en septembre 2012, cet écart représente une valeur de l'ordre 120 €/broutards.
De même sur la voie maternelle, la valeur laitière des mères, index ALait, est primordiale dans la prise de poids des veaux. On observe à l'âge moyen de 300 jours à la vente des écarts de poids de 46 kg entre les veaux nés (1 566 broutards) des mères les moins bonnes sur l'index ALait (90) et les veaux nés (1003 broutards) des meilleurs vaches sur ce critères (ALait > 110). Au cour pratiqué en septembre 2012, cet écart représente une valeur de l'ordre de 130 €/broutards.
Ces deux premiers exemples concernent les poids à la vente, mais le résultat économique se joue également sur les résultats de la réussite des vêlages. A ce stade deux caractères sont à prendre en compte pour gérer au mieux cette étape.
L'index Ifnais permet d'apprécier si les veaux naitront facilement, notamment en fonction de leurs poids de naissance, c'est cet indicateur qui permet d'orienter l'utilisation du taureau sur génisses ou non. L'aptitude au vêlage des vaches, exprimé dans l'index AVel, traduit la qualité fonctionnelle du bassin des reproductrices (passage/ouverture pelvienne), ce critère est un élément à considérer avec soin, lors du choix des reproducteurs. Un vêlage réussi c'est un équilibre entre une vache capable de vêler et un veau d'un poids cohérent avec l'âge et la morphologie de la mère.
Outre les charges économiques liées à l'intervention du vétérinaire, les veaux nés de vêlages difficiles sont plus sensibles et ont un taux de mortalité supérieurs aux animaux nés facilement.
Une étude réalisée par Serge Miller en 2011, institut de l'élevage, sur plus de 200 000 veaux nés en Bourgogne fait ressortir les résultats suivant :
taux de mortalité à 9 mois moyen 8,6%
7,3% pour les veaux nés facilement (conditions 1 et 2)
23,5% pour les veaux nés difficilement (extraction forcée, condition 3), soit 3 fois plus !
15,2% pour les veaux nés de césarienne (condition 4), soit deux fois plus !

Où trouver le reproducteur dont on a besoin ?

Que le mode de reproduction, soit l'IA, la monte naturelle, ou les deux, il est important de prendre en compte lors du choix, en plus des aspects visuels (phénotype), le niveau génétique du taureau et de ces parents, particulièrement sur les critères à fort impact économique décrits ci-dessus.
En février, les ventes des stations d'évaluation, offrent une large palette de reproducteurs. Après une sélection à l'entrée sur le potentiel de leurs ascendants, ces taureaux disposent d'une évaluation sur leurs performances individuelles de croissance et de morphologie. Toutes les informations utiles à la décision, sont inscrites pour chaque animal, sur les fiches du catalogue de vente, et permettent ainsi un choix objectif et réfléchi en fonction de ses propres besoins.
Des stations, comme Jalogny depuis 2 ans et l'Union Charolais Croissance depuis près de 30 ans; animent un schéma de procréation, en partenariat avec de nombreuses organismes d'élevage, afin de fabriquer les meilleurs candidats à l'évaluation, puis à la diffusion. Des accouplements ciblés, sont réalisés sur les vaches les plus productives, avec les meilleurs taureaux disponibles. Le cumul de générations d'animaux favorablement indexés constitue une solide garantie sur le niveau de production que l'on peut en attendre.
L'insémination animale, est également, tant que les vaches sont en bâtiment, un moyen simple d'accéder à des taureaux qui possèdent un niveau génétique élevé. Tous les taureaux disponibles à l'IA, sont testés sur descendance. Avant leurs diffusions à grande échelle, ils ont fait l'objet d'une diffusion limitée, afin de contrôler les performances de leurs produits, c'est le testage en ferme.
Chaque taureau à environ 200 produits qui naissent et sont contrôlés, jusqu'à l'âge adulte pour les femelles, dans les élevages de la base de sélection. Lors de leur diffusion, on connait donc avec une précision importante, le niveau et le profil de production des taureaux. Ainsi, on peut facilement accéder à des taureaux très performants, testés sur la production de leurs descendants, sur des critères comme les facilités de naissance, la croissance et les qualités maternelles d'aptitude au vêlage et à l'allaitement.

DENIS FARADJI
ELVA NOVIA

Ventes des stations sur la zone Elva Novia

Jalogny (71) le vendredi 22 février ;
Union Charolais Croissance - Créancey (21) le mercredi 27 février
Elva Novia :
insémination animale, renseignement
auprès de votre inséminateur
Site de Marmilhat (63)
04 73 42 17 17
et site de Fontaines (71) 03 85 91 52 56 www.elvanovia.fr

Vinomarket

Comment monter en gamme ?

La réflexion était engagée au BIVB depuis plusieurs années (Plan Bourgognes Amplitude 2015). 2012 a certainement accéléré le calendrier. La faible récolte - mondiale, nationale et locale - a entrainé des hausses des cours. Ces hausses ne seront pas toutes répercutables aux clients. L'Interprofession entend néanmoins en profiter pour *"monter en gamme"*. Tous les vins de Bourgogne sont concernés mais plus particulièrement les appellations régionales.


Le deuxième séminaire vinomarket se déroulait à Beaune, fin janvier.

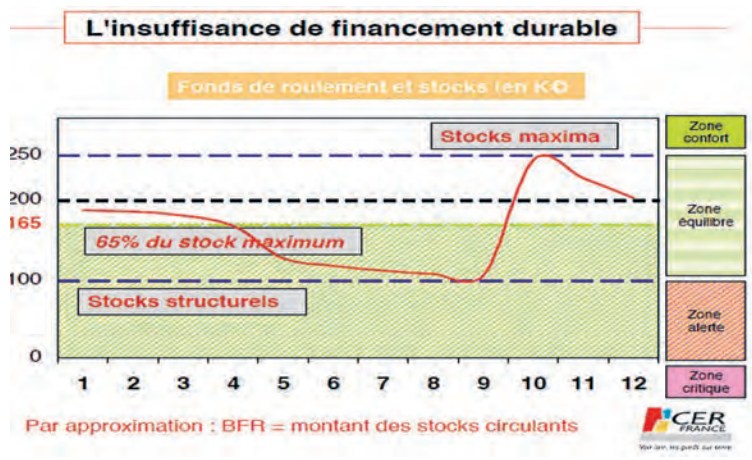
«*Pour construire la montée en gamme de nos vins, il nous faut instaurer un vrai échange*» pour que «*toute l'information puisse se transformer en décisions - individuelles mais aussi collectives - au niveau de l'Interprofession*». Le président-délégué du BIVB, Michel Baldassini plantait le décor et la marche à suivre en début de séminaire. Lundi 28 janvier à Beaune, l'amphithéâtre du Palais des Congrès de Beaune était rempli pour ce deuxième Vinomarket. Il faut dire que l'ambition de "*monter en gamme*" est actuellement forte en Bourgogne. Surtout, depuis les hausses des cours 2012. Cependant, beaucoup craignent, qu'avec une récolte normale l'an prochain, les marchés reviennent à la "normale". Il était donc nécessaire de faire le point sur les "*différentes facettes*" pour réussir la montée en gamme de ses vins. En partant bien évidemment, du départ, les coûts de production et de revient, et en analysant les coûts "*complémentaires*" à cette montée. Avec cette vision de précise de son entreprise, les chefs d'exploitation peuvent plus facilement définir leurs capacités et surtout les nouveaux marchés à leurs portées. Car, qui dit montée de gamme, dit changement de clientèle le plus souvent et donc des conséquences qui peuvent être négative pour la rentabilité des entreprises, si le virage est mal négocié. «*Un vigneron, c'est un artiste à qui l'on demande d'être un chef d'entreprise*», faisait remarquer justement une viticultrice pendant les débats. Tous comprenaient qu'une part de la réussite sera aussi dans la capacité à «*jouer collectif*». Encore faut-il «*être légitime*» à le faire. Surtout, sur des marchés "*saturés*" par des offres abondantes, et de plus en plus nombreuses à viser le segment premium. Certains donc dans la salle, préféreraient d'abord démontrer la qualité, en retravaillant les vins de garde «*aux arômes tertiaires*». D'autres, plus confiants, estimaient que la Bourgogne en s'appuyant sur ses atouts aura - dès la sortie de crise actuelle - «*une chance de sortir par le haut*», à l'image du propriétaire du Domaine du Cellier aux Moines à Givry. Michel Baldassini posait clairement la question aux économistes : la Chine, qui voit sa croissance baissée, va-t-elle y remédier par une hausse de sa consommation intérieure ? C'est le rédacteur en chef du service économique et politique de France 2, François Lenglet qui lui répondait : «*leur monnaie est clairement manipulée*» pour «*engranger des excédents*» à l'export en prévision du «*choc démographique*» qui les attend. En effet, le vieillissement de ce peuple continent – «*amplifié par la politique de l'enfant unique*» - les mène tout droit «*face à un mur*» et les dirigeants et économistes - «*de premier ordre mondial*», reconnaissait-il - hésitent à sortir des «*revenus minorés*» actuellement. Néanmoins, à l'échelle des pays en croissance (Brics), «*l'émergence d'une classe moyenne massive*» donne un «*contexte favorable à l'achat de produits de luxe*». «*Attention toutefois à l'effet spéculatif*» qui peut provoquer des «*retournements de marchés*» si «*des produits de moindre qualité pour des clients peu connaisseur sont envoyés*» sur les marchés. Toute ressemblance avec un vignoble voisin…

CÉDRIC MICHELIN

Coût de production et complémentaire

La fin du vieux syndrome agricole ?

Expert comptable du CER France 71, Hubert Brivet présentait «*comment bien préparer la montée en gamme au sein de votre entreprise*». Riche de sa diversité d'exploitations, il comparait les opportunités des *"coopérateurs"*, *"vendeurs en vrac"* et *"embouteilleurs"*. De l'ESC Dijon, Joëlle Brouard rajoutait l'évaluation des coûts de commercialisation et de marketing. Enfin, d'AgroSup Dijon, Corinne Tanguy insistait sur la maîtrise de la logistique «*jusqu'aux clients*» et non plus seulement *"départ cave"*.



Joëlle Brouard appelle cela le «*syndrome du restaurant chinois*». Le fait de bien calculer les coûts de production (vrac, matière sèche, cotisations sociales, finances…) - «*parfois au centime près*» - mais en oubliant le temps commercial «*qui n'est pas perçu comme un vrai travail à rémunérer*». Finalement, un vieux syndrome rural plutôt où "*on ne compte pas ses heures*". Mais avant de les détailler, Hubert Brivet donnait une vision économique des exploitations bourguignonnes en 2011. En moyennes, les coopérateurs (11,8 ha ; 5,52 ha/UMO et 60 hl/ha), les vendeurs en vrac (10,12 ha ; 4,22 ha/UMO et 48 hl/ha) et les embouteilleurs (12,27 ha ; 3,49 ha/UMO et 53 hl/ha) n'ont pas les mêmes coûts de production, respectivement de 173 €/hl, 284 €/hl et 409 €/hl. «*De fortes disparités*» (de 350 à 1 000 €/hl) sont à noter chez les embouteilleurs.

Le produit brut par hectare (12 983 € ; 15 860 € ; 27 408 €) s'en ressent sur le résultat courant par UTAF (24 900 € ; 18 400 € ; 46 200 €). Les vignerons ont des taux d'endettement «*dépassant les 40% à raisonner avec la rentabilité*» globale de l'entreprise. 40% des entreprises ont un résultat courant ne permettant pas de rémunérer totalement la main d'œuvre familiale. «*Il faut pourtant des excédent pour parer aux aléas climatiques ou maladies de la vigne*», insiste l'expert, qui craint de voir «*des retournements de situation*» puisque le taux de rentabilité interne (TRI) est «*insuffisant dans près de 50% des entreprises*», selon les critères du CER. «*Un bon TRI est d'au moins 5%*». Seul, un quart des exploitations atteignent ce ratio. «*Un manque de rentabilité flagrant du fait des charges élevées*» avec par exemple des pressoirs sous utiliser mais à rentabiliser. Du coup, les finances ne sont pas suffisamment solides. «*Le besoin en fond de roulement correspond au niveau de stock circulant*», schématise Hubert Brivet. «*La bonne tendance est d'avoir des capitaux propres et des emprunts finançant au moins 65% du niveau maximal de stock*» observé dans l'année. L'enjeu est d'avoir une trésorerie équilibrée, avec des financements bancaires «*adaptés*». La trésorerie sert «*dans la guerre*» contre les aléas de rendements ou les fluctuations des prix de vente à la pièce. Coûts de commercialisation et de marketing. L'animateur, Frédéric Volle rappelait que les «*coûts commerciaux et marketing parfois - complexes - sont mal évalués*» et pourtant ils sont «*vecteurs de rentabilité et d'image*». Pour tenter d'y voir plus clair, de l'ESC Dijon, Joëlle Brouard donnait quelques exemples puisqu'elle s'est très vite confronté à la réalité. «*Avoir la confiance des opérateurs pour accéder à leurs données et que les producteurs les connaissent*», ce qui prouve que l'ensemble des coûts n'est pas connu sur les exploitations.

Un travail complexe puisqu'il faut "*valoriser*" ce travail - non plus comme un travail habituel - mais en fonction des normes des agences de communication ou de commerciaux par exemples, n'ayant pas les même taux horaire qu'un ouvrier viticole (voir exemples en encadré). «*Il faut essayer de ventiler les frais par circuit et par produit (fiche actions), en comptabilisant son temps - avant, pendant et après l'organisation d'un salon ou de ses portes ouvertes - pour analyser les retombées (ventes, contact clients…) et ainsi analyser des alternatives pour optimiser*», résumait-elle. Le principal est de «*prendre conscience*» que ce sont des «*coûts à valoriser*», pour le bien de l'entreprise mais aussi pour le bien des familles, si les Domaines ouvrent 7/7j sans savoir si cela rapporte vraiment.Derrière, ces coûts complémentaires se cachent le "*véritable*" prix de revient qui permet dès lors de faire sa grille tarifaire et «*des prix de vente suffisamment élevés*» pour couvrir toutes ses charges. Evidemment, augmenter ses prix mécaniquement n'est pas aussi basique et il faut faire ses «*prix aussi par rapport à la concurrence des voisins et des prix moyens*» des marchés. Cette montée en gamme sera collective ou ne sera pas.Le "*bon*" prix varie selon la perception clientPlus surprenant, en analysant l'image et la notoriété de certaines appellations et de sa marque, les prix peuvent également être fixé en fonction de la perception des clients (valeur-utilité de Léon Walras). Marx n'apprécierait pas (valeur-travail de Smith ou Ricardo) mais la réalité des marchés est têtue. «*Une chose n'a pas une valeur parce qu'elle coûte, mais elle coûte parce qu'elle a une valeur*» philosophait Etienne Bonnot de Condillac (1715-1780) bien avant le marketing moderne. Même si dans la salle des murmures signifiaient leurs désaccords, «*la qualité d'un vin est subjective*» et «*le prix d'un vin est souvent un indicateur de la qualité perçue*» par les clients.Ce qui répondait à une question de positionnement. Car, propre à la Bourgogne, la "*montée en gamme*" peut signifier grimper dans la hiérarchie des appellations. Le président de l'association portant le dossier de reconnaissance d'une future appellation AOC Lugny, Pascal Gaguin demandait s'il faut dès le départ «*se positionner à des prix hauts ou plutôt passer des hausses régulières ?*»
Avec une bonne connaissance du dossier, et un "*quasi monopole*" de commercialisation par la Cave de Lugny, Hubert Brivet du CER France 71 ne répondait pas directement mais avertissait de bien mesurer les hausses des couts de production que cela va engendrer «*de l'ordre de 10-15-20%*», avec la baisse des rendements, le packaging, le mix produit…Joëlle Brouard concluait sur ce qui paraît essentiel : avec la connaissance et la maîtrise de tous ses coûts, «*vos prix de ventes doivent couvrir vos prix de revient*» et «*vous devez avoir un objectif de marges*». Il semble également qu'il faudra «*être prêt à payer des efforts pour faire monter l'image*».

C.M.

Publi-information

Attention aux accidents de ski !

Le ski est symbole de liberté, de loisirs, de plaisir... Faites en sorte qu'il ne devienne pas synonyme d'accidents et de blessures ! Groupama Grand Est, assureur et acteur majeur de la Prévention vous donne quelques règles simples pour les éviter :



Une bonne préparation physique

La plupart des accidents sont dus à un manque d'entraînement, pour les prévenir :
• Avoir une activité physique régulière (marche, montée d'escaliers…).
• Un mois avant le départ, intensifier les efforts (vélo, footing, cardio-training).
• Faire des étirements avant de chausser ses skis (préviennent les accidents musculaires et favorisent la récupération).
Une alimentation adaptée
• Avant et pendant le séjour en montagne, augmenter la consommation de fruits et de légumes. Privilégier les sucres lents aux produits gras.
• Ne pas faire l'impasse sur un petit déjeuner solide.
• A midi, profiter d'une vraie pause et opter pour un déjeuner raisonnable. Un repas trop copieux, alourdit les jambes et augmente le risque d'accident.
• Éviter la tentation des vins chauds. L'alcool diminue la vigilance.

Un matériel adapté

Les mauvais réglages sont à l'origine d'une entorse du genou sur deux.
• Sur des skis de location ou sur ses propres skis, faire régler les fixations par des professionnels.
• Porter un casque, surtout les enfants. En cas de collision, compte tenu de leur taille, ils sont plus souvent atteints au niveau de la tête et leur comportement les rend plus fragiles.
• Mettre des protections aux poignets, (très sollicités par les snowboardeurs).

Le respect des règles de sécurité

• Partager la piste avec les autres skieurs: tout le monde n'a pas le même niveau, attention aux changements de direction et aux croisements de pistes.
• Respecter les 10 commandements du skieur affichés dans toutes les stations.
• Maîtriser sa vitesse : elle doit s'adapter à votre niveau et aux conditions climatiques.
• Respectez le balisage et l'information sur la météo.

Bon à savoir

Quelques chiffres de la saison de sports d'hiver 2011/2012 (source FFSA) :
• + de 140 000 blessés
• les accidents surviennent principalement lors de la pratique du ski alpin (73,7 %) et du snowboard (21,2 %)
• le risque d'accident en snowboard = 1,2 fois plus élevé qu'en ski alpin
Important : la charge financière des secours peut être récupérée par les communes auprès des familles lorsque leur responsabilité est engagée.

Les services Groupama

N'oubliez pas que le contrat des Accidents de la Vie de Groupama est justement fait pour couvrir les conséquences des accidents de la vie privée dont ceux de ski. Prenez bien soin de contacter votre assureur avant le départ, pour vous assurer que vous êtes bien couvert.

Groupama Grand Est vous souhaite de bonnes vacances et bon ski en toute sécurité !

Vos rendez-vous formation

21 Sécurité au travail : les obligations du chef d'exploitation

- Connaître les obligations du chef d'exploitation et la réglementation en matière de sécurité au travail.
- Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Savoir retranscrire cette évaluation dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et les MFR pour les maitres de stage :
Les 7 mars et 8 avril 2013 à la MFR Grandchamp - Ruffey les Beaune
14 mars et 11 avril à la MFR Quétigny - Quétigny
Contact :
Pascal Maréchal - MFR Liernais - 03 80 84 41 60
Jacques Ganne - MFR Grandchamp - 03 80 26 61 44
Vincent Desserey, MFR Quétigny, 03 80 46 35 49
Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles) pour les employeurs de main d'œuvre salariée
Les 21 mars et 4 avril 2013 – lieu selon les inscriptions
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Jennifer Cruyt - FDSEA21

21 Maîtriser la reproduction en élevage laitier

- Analyser ses résultats liés à la reproduction en tenant compte de ses atouts et contraintes.
- Identifier les principaux facteurs influençant les performances de reproduction.
- Réfléchir à un plan d'action.
Lieu et date : 11 et 18 mars - Avot
Formation proposée par Côte d'or Conseil Elevage en partenariat avec Elva Novia
Contact : Côte d'Or Conseil Elevage - 03 80 68 67 10
Franck Lavedrine - Côte d'Or Conseil Élevage

21 Droit du travail: de la conclusion à la rupture du contrat de travail

- Connaître les grandes règles du droit du travail, de la conclusion à la rupture du contrat.
Lieu et date : 19 et 28 mars - Côte viticole
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr. Sébastien Gautier - FDSEA21

21 La conduite d'un troupeau avec un robot

- Réfléchir à l'installation d'un robot de traite dans un bâtiment.
- Apprendre à conduire un troupeau laitier avec un robot de traite. Lieu et date : 20 et 26 mars 2013 - lieu à définir
Formation proposée par Côte d'or Conseil Elevage
Contact : Côte d'Or Conseil Elevage - 03 80 68 67 10
Jean François Dessolin - Côte d'Or Conseil Elevage

21 Le traitement à bas volume: mise en pratique sur son exploitation

Présenter la technique de pulvérisation à bas volume, ainsi que les méthodes et moyens pour la maîtriser sur son exploitation.
Lieu et date : 20 et 21 mars 2013 à Dijon
Formation proposée par Chambre d'agriculture de côt-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Responsable de stage : Damien Ronget - CA21

21 Diarrhées, troubles respiratoires et locomoteurs des agneaux

Apprendre à gérer efficacement ces pathologies chez les jeunes animaux, d'après différents critères.
Lieu et date : 4 avril 2013 - en partie sur une exploitation agricole
Formation proposée par Groupement de Défense Sanitaire de Côte d'or (GDS)
Contact : Virginie Pabiou - GDS 21 - 03 80 68 67 35
Virginie Pabiou - GDS21

21 Gérer et anticiper les risques présents sur mon exploitation

- Savoir mieux sécuriser ses productions et ses résultats face aux risques climatiques, sanitaires et économiques.
- Définir une stratégie au sein de votre exploitation pour mieux prendre en compte la gestion des risques agricoles.
Lieu et date : Public céréaliers : 19 mars 2013 à Dijon
Public éleveurs : 30 avril 2013 au Pôle agricole à Créancey
Formation proposée par la Chambre d'agriculture
Contact : FDSEA21: Maud Couberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
JA21 : Florian Bernard – JA21 – 03 80 68 67 72
CA21: Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28
Aline Parize - CA21

21 Les plantes bio indicatrices

- Identifier la flore naturelle.
- Établir un diagnostic à partir de la flore naturelle.
- Concevoir une stratégie à partir du diagnostic.
Lieu et date : 12 et 18 avril 2013 à Asnière en Montagne
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et de l'Yonne
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Pierre Robin- CA21

58 Certiphyto au premier trimestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 19 et 21 février à Nevers (certiphyto maraîchage), les 26 et 28 février à Cosne-Cours sur Loire, les 7 et 12 mars à Corbigny, les 14 et 21 mars à Decize et les 26 et 27 mars à Moulins-Engilbert. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles sur réservation.
Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation.
Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

89 Comprendre les marchés pour progresser

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée, mardi 5 mars, de 9h à 17h en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème « Comprendre les marchés pour progresser ». Objectifs : connaître le contexte du marché des céréales, découvrir les différents modes de commercialisation
Participation financière : 30 €
Public et pré-requis : agriculteurs et jeunes en phase d'installation
Rens : Eric Bizot au 03 86 64 45 64

Région Les formations certiphyto du Fredon

Au travers le plan «Écophyto», la volonté nationale est de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques de moitié.
Toute personne exerçant une activité professionnelle agricole ou non agricole, qui est en contact direct ou indirect avec des produits phytosanitaires : conseil, distribution, décision de traitement et/ou application doit désormais détenir un Certificat Individuel (C.I. ou Certiphyto) professionnel adapté à son activité.

Ce certificat obligatoire peut s'obtenir à la suite d'une formation règlementaire. La Fredon Bourogne organise différentes sessions de formation:

7-8 mars	Entretien des pelouses et gazons	Formation gratuite proposée aux salariés (FAFSEA) : 10 places
12 mars	Journée complémentaire pour l'obtention du C.I. Décideur en Travaux et Services	Réservé aux titulaires du C.I. Décideur en Exploitation Agricole
14 mars	Reconnaitre et lutter contre plantes invasives	Formation gratuite proposée aux salariés (FAFSEA) : 10 places

Pour s'inscrire, vous trouverez les bulletins d'inscription sur le site de la Fredon Bourgogne : http://www.fredon-bourgogne.com ou vous pouvez nous joindre au: 03 80 25 95 45.
Toutes les formations se dérouleront sur Beaune.

Sarl Giacomel à Auxonne.

Affluence record pour l'inauguration du nouveau bâtiment



Malgré le temps maussade, les visiteurs ont profité de l'exposition de matériels neufs et occasion. Toute la gamme John Deere était représentée.

L'évènement était attendu, voire réclamé par les clients, mais de là à rassembler plus de 900 visiteurs ! Vendredi dernier, le nouveau bâtiment de la Sarl Giacomel a donc été officiellement inauguré en grande pompe et sous la pluie (inauguration pluvieuse, inauguration heureuse ?).

«*On s'attendait à une forte affluence, mais tout de même pas à ce point.*» constatent non sans émotion Jean-Pierre Giacomel et Didier Largy, les dirigeants de la concession John Deere d'Auxonne (21). L'inauguration du nouveau bâtiment de la Sarl Giacomel à Auxonne a été un moment de partage sincère entre les clients et les salariés de l'entreprise ancrée à Auxonne depuis plus de 60 ans et dont «*le seul but est de mériter la confiance de nos agriculteurs*» comme l'a rappelé Jean-Pierre Giacomel dans son discours inaugural. Apparemment, l'objectif est atteint. L'aventure commence donc en 1950 quand Bruno Giacomel, père de Jean-Pierre, distribue Massey Ferguson. Deux ans plus tard, il achète la première moissonneuse-batteuse MF pour faire de l'entreprise de battage. En 1960, il s'installe dans les bâtiments de la rue du Général de Gaulle avant de signer en 1968, son premier contrat John Deere. L'entreprise ne cessera d'accroitre sa notoriété et sa qualité de service. En 1985, Jean-Pierre reprend le flambeau. La concession embauchera son premier commercial, Didier Largy, en 1992, qui deviendra associé 15 ans plus tard. En 2011, JCB viendra compléter les marques distribuées et le nouveau bâtiment sera acquis, avant de longs mois de travaux, jusqu'au 6 aout dernier où l'entreprise déménagera dans la zone artisanale des Granges Hautes sur la route de Dole. «*C'était une priorité de garder la Sarl Giacomel à Auxonne*» a précisé Mr Langlois, maire de la ville, qui a souligné le dynamisme de l'entreprise dans cette période délicate. Mr Girard, conseiller général, a insisté sur «*la solidarité générationnelle exemplaire de cette entreprise ancrée dans son terroir du Val de Saône*» et de rappeler que «*l'agriculture est une des activités les plus modernes d'aujourd'hui.*»



Jean-Pierre Giacomel et Didier Largy : « Nous ne nous attendions pas à une telle affluence. »

Des agriculteurs plutôt partenaires que clients !

Tout au long de la journée, les visiteurs ont ainsi découvert un bâtiment moderne de 2700m² qui accueille un atelier et un magasin technique de 1000 m² chacun ainsi qu'un showroom de 500 m². Une salle de réunion spacieuse permettra de dispenser les formations aux clients. Cette nouvelle structure n'a évidemment plus rien à voir avec les anciens locaux devenus trop exigus. Ces nouvelles installations adaptées aux matériels modernes vont sans doute renforcer ce lien de clients-partenaires voulu par les équipes de la concession. Car, comme l'a indiqué Didier Largy «*Nous sommes fiers du travail et du dévouement des 20 salariés de l'entreprise. Chacun d'entre eux tisse des liens étroits avec nos clients. Notre souhait a toujours été de dépasser cette relation client-fournisseur pour devenir de véritables partenaires.*» Les résultats parlent d'eux-mêmes puisque la concession arrive 1ère en part de marché tracteurs neufs sur son secteur avec plus de 40%, une des meilleures du réseau John Deere en France. La Sarl Giacomel arrive aussi en tête de l'indice de satisfaction clients (ISC) pour la qualité de son service après-vente selon ses propres clients.
Sur les 1300 m² de terrain attenant, une exposition impressionnante de matériels était proposée avec la présence des principaux fournisseurs : John Deere, JCB, Kuhn, Rolland, Actisol, Sulky, Great Plains. Pour cette journée exceptionnelle, une grande tombola était organisée : l'Earl Martin Sylvain de Corberon remporte le 1er lot : un diner + nuit dans un Relais château. Le second prix, un diner + nuit dans un hôtel de charme parisien revient à l'Earl Briot Etienne de St Symphorien sur Saône. Enfin, M. Broc Hubert de Biarne dans le Jura profitera d'une nuit dans une chambre d'hôte.

Des professionnels à votre service


QUADS DUFOUR
21 VITTEAUX
03 80 49 63 72
Site: www.achat-auxois.com/dufour
Mail: ggedufour@wanadoo.fr
SUZUKI ARCTIC CAT KYMCO

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55


500 SPORTMAN FOREST
6 263 €HT
GARAGE du MOUESSE
Agent POLARIS
Vente de Quads neufs et occasions entretien toutes marques
Distributeur de vêtements et accessoires KENNY
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Brazey Agriculture.

Journée autoguidage Vicon

Brazey Agriculture a organisé le 30 janvier, une journée de présentation des solutions pour l'agriculture de précision que propose Vicon. Le constructeur regroupe ces technologies au travers du concept IM Farming.

Etienne François, patron de la concession Deutz Fahr de Brazey en Plaine et Romuald Mestre, inspecteur commercial Vicon, ont expliqué la genèse de l'Isobus dans l'agricole, et les applications qui en découlent. Les agriculteurs ont découvert le concept IM Farming autour d'un distributeur d'engrais ROEDW (appareil pesée continue), un ensemble de pulvés Ixter et IXtra (cuve avant et arrière), un pulvé trainé Ixtract, et un distributeur d'engrais ROEDW Geospread (pesée continue à largeur variable). Un écosimulateur permettait aux agriculteurs d'estimer l'économie d'engrais qu'ils pouvaient réaliser, jusqu'à 12% d'économie chez certains. Le boitier de contrôle Iso-Match Tellus est une véritable tablette tactile, qui permet de réaliser, au travers de l'application Géocontrol : la gestion de tronçons (sur pulvé, distributeurs d'engrais, semoir de précisions,…), la modulation intra parcellaire, le guidage GPS (signaux Egnos, RTK,) et le rapport de tâches (traçabilité, facture clients pour les ETA, bonne pratiques environnementales…).
Les agriculteurs sont de plus en plus sensibles à ces évolutions technologiques qui apportent du confort de travail et des économies souvent substantielles.



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 05/02/2013	Bourg-en-Bresse 30/01/2013	St Christophe-en B. 30/01 au 05/02/13	National
	30/01/13				
Vaches viande (V)	U	-	4,30 €	4,42 €	4,30 €
	R	3,98 €	4,15 €	4,27 €	4,04 €
	O	-	3,90 €	-	3,69 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,80 €	-	3,65 €
	O	3,60 €	3,70 €	-	3,56 €
Vaches lait (L)	O	-	3,35 €	-	3,31 €
	P	3,18 €	3,20 €	-	3,11 €
Génisses VML	U	-	4,65 €	4,73 €	4,51 €
	R	-	4,30€	4,35 €	4,11 €
	O	-	3,70€	-	3,49 €
Taureaux VML	URO	3,37 €	3,30 €	3,43 €	3,27 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 12/02

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,18	2,95
250-300 kg	-	2,92	2,66
300-350 kg	-	2,78	2,60
350-400 kg	2,92	2,59	2,50
400-450 kg	-	2,49	2,41
450-500 kg	-	2,39	2,30
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
250-300 kg	-	2,79	-
250-300 kg	-	2,69	2,64
300-350 kg	-	2,57	2,47
350-400 kg	-	2,52	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,33	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	2,75	2,49	2,31
450 kg et +	-	2,47	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	2,06	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	-	2,32	2,16 -
5 -10 ans	-	2,26	2,00
+10 ans	-	2,12	1,92 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,73	2,42	2,19

97% De vendus.

Broutards-Taurillons : l'offre se réduit et la qualité est légèrement moins bonne que les semaines précédentes. Néanmoins, l'ambiance commerciale s'améliore, et les cours ont tendance à progresser. Pas d'invendu.

Laitonnes-Génisses 2 ans : la vente est rapide et totale et on observe un retour à des cours beaucoup plus favorable que les deux dernières semaines.
Taureaux : bonne demande et cours très fermes.
Vaches : l'offre a sérieusement diminué provoquant un déséquilibre important avec des besoins qui ne font qu'augmenter. Les cours reprennent leur rythme de progession après la pause de la semaine passée.
NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Info : la Sicafome participera à la vente des veaux reproducteurs issus des stations d'évaluation
le jeudi 14/02 au Marault (58),
le vendredi 15/02 à Créancey (21) et
le vendredi 22/02 à Jalogny (71)

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 11/02

Bovins (328))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
330 à 430 kg	840 - 1090	2,33 - 2,67
445 à 550 kg	1090 - 1230	2,23 - 2,44
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
215 à 300 kg	550 - 760	2,39 - 2,61
320 à 380 kg	750 - 990	2,08 - 2,64
Génisses		
465 à 725 kg (24-36mois)	1060 - 1620	2,14 - 2,28
Taureaux		
630 à 1185 kg	1300 - 2360	1,99 - 2,07
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	850-1260	
entre-deux	1270-1510	
lourdes	1520-2060	

En broutards, les apports sont en replis face à une demande toujours orientée sur les sujets légers, cours reconduits dans l'ensemble de la catégorie.
Commerce suivi en laitonnes, peu d'invendus.
Vente active en taureaux.
Présentation plus importantes en vaches et de bonne qualité permettant un placement rapide à des tarifs très fermes.

Prochain marché bovins le lundi 18 février aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 06/02

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,25	3,05
250 à 300 kg	2,97	2,72
300 à 350 kg	2,82	2,58
350 à 400 kg	2,65	2,38
400 à 450 kg	2,40	2,20
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,70	-
250 à 300 kg	2,55	-
300 à 350 kg	2,45	2,23
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,45	2,30
Vaches		
- 5 ans	2,22	2,05
de 5 à 10 ans	2,22	2,00
+ 10 ans	-	1,90

Tecdance :
Charolais : Les acheteurs recherchent des veaux inférieurs à 380 kg, toujours des diffilcultés dans les veaux lourds. Les cours sont à tendance à la hausse dans les laitonnes
Vaches - génisses : commerce toujours actif avec une présentation d'animaux plus maigres avec des cours reconduits.

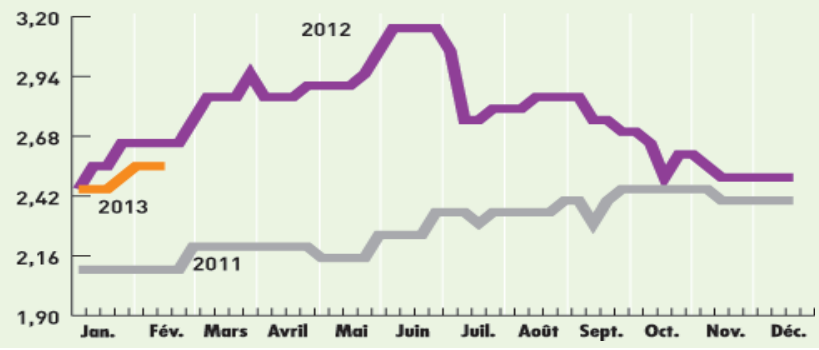
Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 12/02/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,55 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,35 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70€	2,35 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,25 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,50 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	nc

Tendance : Cours reconduits.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 04/02 au 10/02/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,66 €	2,60 €
350 kg	-	2,55 €	2,50 €
400 kg	-	2,44 €	2,40 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,31 €	2,28 €
500 kg	-	2,23 €	2,20 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,54 €	2,46 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,36 €	2,32 €

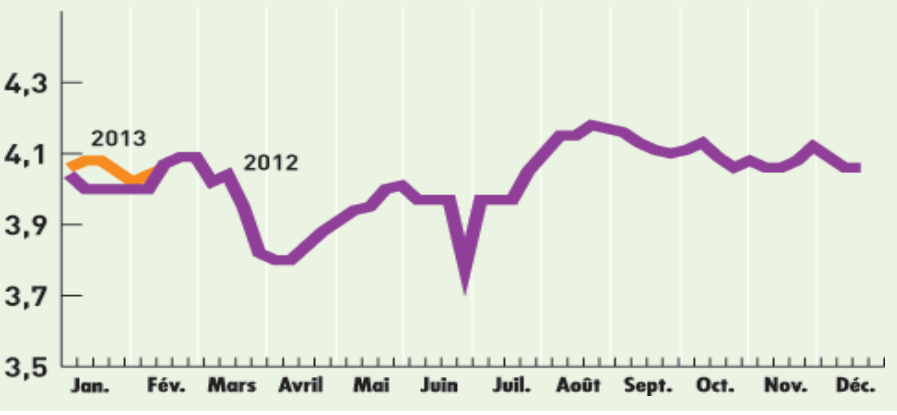
Tendance :
Cours globalement reconduits.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 04/02 au 10/02/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,06 €	3,87 €	3,85 €			
Races mixte		-	3,83 €	3,83 €	3,81 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,42 €	4,34 €	4,26 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,43 €	4,31 €	4,26 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	-	3,77 €	3,72 €		-
Races lait				-	3,66 €	3,38 €	3,31 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,70 €	4,59 €	4,45 €	4,28 €	-	-	
Viande +350 kg	4,71 €	4,57 €	4,45 €	4,32 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances SEM. DU 11 FÉVRIER AU 15 FÉVRIER

Bovins de boucherie

Le dynamisme commercial qui anime les campagnes reste soutenu avec des disponibilités qui demeurent peu abondantes et amoindries par des conditions climatiques qui rendent difficiles le ramassage des animaux dans les régions les plus exposées à la neige. L'affaire de la viande de cheval, n'a pas d'impact sur le commerce en vif.
Sur les marchés, les tarifs se stabilisent pour les femelles haut de gamme, car les niveaux des prix déjà atteints commencent à inquiéter certains opérateurs qui craignent voir s'effondrer la consommation. Le commerce demeure fluide pour les génisses charolaises de choix secondaire, avec une nouvelle progression des prix notamment dans les animaux d'entrée de gamme. Dans les réformes laitières, l'offre reste déficitaire avec des tarifs qui consolident leur position dans les vaches frisonnes ou montbéliardes. Les taureaux se vendent également sans difficulté. En jeunes bovins, les tarifs restent stables. ■

Broutards

L'activité commerciale est assez régulière avec des tarifs qui ne bougent pratiquement pas dans les mâles charolais ou Limousins de qualité pesant entre 250 kg et 350 kg avec de multiples débouchés à l'export ou pour la repousse. Le commerce est calme avec peu de besoin sur l'Italie dans les charolais de 400/450 kg. Les tarifs se détendent légèrement dans les plus de 500 kg recherchés pour le Liban.
Dans les femelles, la demande est régulière pour les bonnes laitonnes charolaises lourdes pour l'Italie. La vente est calme sur l'Espagne pour les femelles communes ou légères. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le climat commercial est très favorable face à la réduction de l'offre (neige). La demande est suivie et les tarifs progressent dans les bons veaux frisons, abondances ou montbéliards. En veaux d'élevage et destinés aux labels, les tarifs sont fermes dans l'ensemble des bons veaux charolais, limousins ou croisés bien conformés.■

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 11 février 2013)

« La situation du marché des femelles demeure in« Hausse généralisée des cours prévisible sur l'ensemble des catégories compte tenu de la faiblesse de l'offre. La progression des prix devrait toutefois être modérée sur les animaux allaitants. La reprise de la hausse sur les JB devrait se confirmer animée par le maintien d'un courant d'exportation d'un niveau pourtant modeste. »

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 11/02*

Agneaux (283)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,57-2,63**	-
Gras (38-44 kg)	-	**2,53-2,85**	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (50)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	-	-	-
Divers			
Béliers **(2)** 86 à 104 €	-		
Agneaux maigres 57 à 70 €			
Chèvres **9 à 27€**			
Boucs			

Les apports sont perturbés par la neige.

Agneaux : offre très réduite, le recul des cours de fin janvier est gommé.

Brebis : la qualité présentée est inférieure, du coup les prix sont sensiblement revu à la baisse.

Prochain marché : Le lundi 28 février (pesée 7h00, vente 9h00)

Effectifs : Agneaux: 64 - Brebis: 58 Béliers: 8 - caprins: 0

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 11/02*

Ovins : 68	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**85 -123 €**	**2,02 - 2,63 €**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**25 - 75 €**	**0,46 - 1,03 €**
Béliers	**51 - 105**	-

Peu d'apports. Les cours sont reconduits dans l'ensemble des catégories.

Prochain marché ovins le lundi 18 février aux horaires habituels.

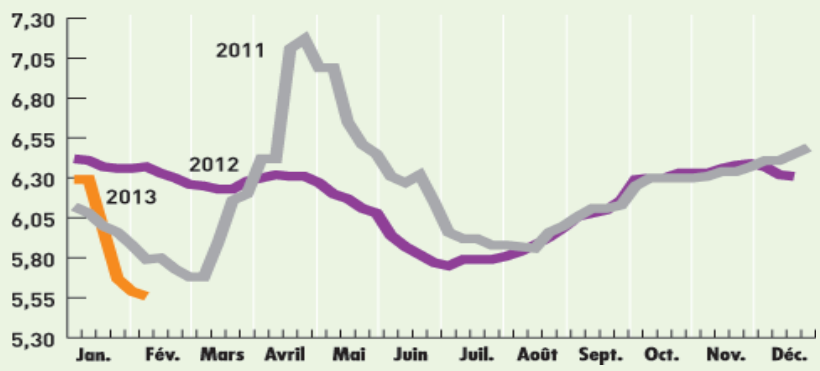
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 14/01 au 20/01/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,09 €**	**5,55 €**
Couvert	16-19 kg	**6,30 €**	**6,10 €**	**5,37 €**
Gras	-16 kg	-	**5,21 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**4,90 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 14/01 au 20/01/2013*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,19 €	**5,85 €**	**5,98 €**

Agneau moyenne nationale



Cotationsrégionales des agneaux et brebisde boucherie du 21/01/2013 au 27/01/2013

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,73 =	6,60 =	-	-	-	-	-
	R *Var.*	6,03 =	6,10 -0,05	5,94 =	-	6,30 =	5,93 =	-	-
	O *Var.*	-	5,15	-	-	5,96 =	5,11 -0,12	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,50 =	6,36 =	5,51 0,10	-	6,30 =	6,05 =	-
	R *Var.*	6,03 -0,05	6,10 =	5,90 =	5,00 0,05	6,01 =	5,98 =	5,98 =	5,02 =
	O *Var.*	5,49	5,50 0,20	5,23 0,33	4,85	5,30 -0,15	5,10 -0,13	4,5 -0,12	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	5,12	4,99 =	4,76 =	
	O *Var.*	-	-	-	-	-	4,67	-	-

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03

Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2013	**1**	**3 000**	-	-	-	**2**
02/2013	**1**	**43 000**	-	-	-	**1**
03/2013	**2**	**57 200**	**0,273**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 6 février 2013

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 7,00 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,90 à 4,10 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 à 260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240 à 250 €	190-200 €

Porcins

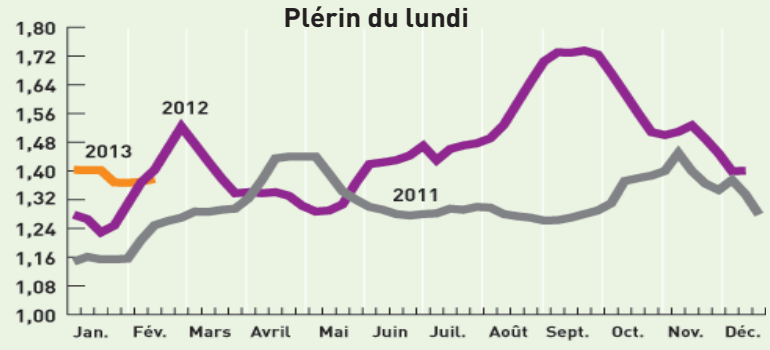
Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 280 porcs présentés) — *Cotations du lundi 11/02/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,378 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 01/02 au 07/02/2013*

1,60 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

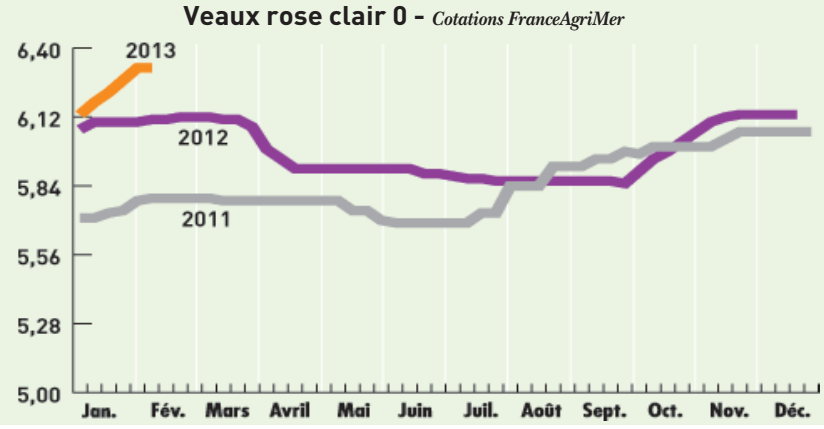
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 30/01 au 05/02/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,99 €**	-	-	-
U	**8,28 €**	**7,78 €**	**6,19 €**	-
O	**6,51 €**	**6,39 €**	**5,13 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 4/02 au 8/02/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**68**	**365-570 €**	**350-515 €**	**235-305 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-560 €**	**210-470 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**140-220 €**	**60-150 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**819**	**300-520 €**	**280-480 €**	**105-275 €**	-

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 04/02 au 10/02/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,59 €**	**2,41 €**	**1,53 €**	**–**
Bons	**2,26 €**	**1,95 €**	**–**	

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	fév.juin	223	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	fév.juin	244	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	fév.juin	240	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	fév-avril	214	V C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	fév.juin	222	V C
Sud Côte d'Or	orge nature 67-68 kg/hl	fév.juin	228	T C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	fév. mars	230	V C

AVOINE BLANCHE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl		inc.	C
Côte d'Or/HteSaone	50-51 kg/hl	-	inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/HteSaone	68-70 kg/hl	-	inc.	C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	fév-avril	219	T C
Sud Côte-d'Or/ S.-et-Loire		fév-juin	225	V C

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	2 de fév.	290	N C
Côte d'or	-	2 de fév.	295	N C

Féveroles	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim.animale	-	inc.	C

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1205
VENDREDI 15 FEVRIER 2013

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Deutz M600, 2010, 1600 h, rel. avt PT susp. - cellule 1000 qx + vis reprise 9m
✆ **06.12.29.25.33**

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.300 h, clim, année 2003, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

26 - Vds Valtra T 132D 2011 1100h rel av pont susp et John Deere 6100 de 1994 4x4
✆ **06 08 86 47 21**

38 - Vends tracteur JD 3040 BE 4 RM, 1979, 90 ch., 8000 H, pneus avant neufs : 8700 euros à débattre.
✆ **06 25 45 66 41 HR**

69 - VDS tracteyr Massey 4445 85 ch année 2009 1350 heures état neuf
✆ **06 75 49 54 00**

69 - Recherche MD presses Class Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 Constant John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger et presses à balles rondes
✆ **06 74 15 73 44**

89 - VENDS tracteur Claas 816 RZ, 160 cv, 3 300 h., 2007, 36 000 euros, - désileuse pailleuse, - peseuse Lucas Milan, 80 G (réf. 0703)
✆ **03 86 41 56 39**
06 08 26 02 45

89 - VENDS Landini L25 SFV 401 ou ECHANGE contre SFV 302 Premier génération ou Allgaier (réf. 0707)
✆ **03 86 33 83 79**

Travail sol

01 - Vds Maestro 3,50 px 1500 E - semoir maïs/tournesol Lelysem 5 rgs prix 1300 E - charrue Bonnel 4 socs
✆ **06.80.93.00.21**

07 - Recherche rouleau Cultipacker 2m50 ou 3m00
✆ **06 89 01 14 03**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator 66 - 96 - 68 - 98, John-Deere 952 - 975 - 1052 - 1085 - 1166 - 1188, New Holland 1520 - 1540 - 8030 - 8070, MF 240-440, 487-507 et presses MD et RB (réf. 060B)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds presse welger rp 235 liage filet an 07 tbe presse supertino 70-120 an 05 ent rév tbe
✆ **06 81 40 13 54**

38 - Vds faneuse Kuhn 6401 traînée bon état 4000 euros Vd 150 br d'enrubannage 1ere coupe ray g. - trèfle.
✆ **04 76 56 34 93**

42 - Vds moiss. bat. JD 1075 coupe 4.20 bon état cabine climat. prête à fonctionner prix à débat.
✆ **06 72 00 03 07**

42 - recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable tract. 60 à 14000 Fiat Ford MF JD 90 à 95
✆ **06 23 19 33 18**

69 - Recherche moteurs, pneus, broyeurs, cabines occasion pour moissonneuses batteuses - Presses et moiss. batteuses en panne.
✆ **06 24 48 24 53**

Distribution

01 - Vds bol mélangeur Kuhn Euromix 1160, 10m3, pesage déchargement AR D. G. dispo
✆ **09.63.43.19.69**

26 - Vds godet emily dess dist machoire dessilage 2,1m3 distribution gauche droit mélangeur pale.
✆ **04 75 71 70 25**

42 - Vds DAC Westfalia 2 stations 55 colliers
✆ **06 70 17 34 85**

Epandage

42 - Vds épandeur fumier Rock 550 HVL caisse large hérisson Booster tapis noix 1 an pneus bp commande élect. var.7000 euros
✆ **04 77 64 20 00**

71 - Vds semoir à engrais Sulky DPX 1154, 1.200 L, épandage 12 ou 24 m, prix 1.000 euros.
✆ **03 80 81 95 92 H.R.**
ou après 19 H

Manutention

21 - VENDS vis à grain Denis, 9 m., diam. 150 sur chariot (réf. 0704)
✆ **06 14 87 39 31**

Trav. publics

71 - Ag. vd pelle Poclain 75 CKB, 3 GO, 10.500 euros, pos. transp., télesc. Manitou 633-120 LS, 18.000 euros.
✆ **06 02 24 40 12**

Agri. divers

01 - Vds cse cess TS 90 NH 6500 h avec charg. 6566 an 85 - Round Baller 5950 NH - fauch. cond. Taarup 2m50 portée - 2 chariots 4m - surélévateur Bugnot - scie à ruban avec mot. élect. 380 - clôture élect. avec piquets
✆ **06.81.66.84.88**

01 - Vds presse BR 750 cutter, vibro 3m, tasse Av, pneus 460/24 pour telescopique, élevateur BR, tonne 1500L + 3000L, herse plate 3m, groupe électrogène mono + tri neuf
✆ **06.74.90.69.12**

01 - Vds ensileuse à herbe SCT 900 JF Stoll - filet brise vent enroulable 25m de long hauteur 3m50 - cornadis obliques non autobloquants - abreuvoirs antigel système pro flot - surélévateur à BR Mailleux
✆ **06.85.17.96.95**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends SG2 bétaillère, bâchée, plancher résine - 2 pneus G. Y. 20-8-38, 25 % usure - 1 godet curage, 1,5 m, axes 65.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - Vds broyeur de haie Feor, 7,50 m, bras télescopique, année 2005 - presse balle ronde Claas 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - VENDS dessileuse-pailleuse «Jeulin» trainée avec double commande, bon état, - épandeur d'engrais «Vicon» (BS 1 800 l.), bon état, - cornadis et barrières avec une salle de traite 2 x 5 avec décrocheurs et pulsation centrale (réf. 060E)
✆ **06 78 75 83 87**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 060H)
✆ **06 81 94 70 44**

23 - Vds cse cessation faucheuse Claas presse Claas Rolland 250 Celtis 456 RX épandeur à fumier HV12 Ares 567 ATZ Ceres 95X Dis. palleuse Lucas Pulve Bertoud 600l.
✆ **06 31 74 74 52**

25 - VDS remorque plateau Ranchets surbaissée pour bois et fourrage 24 000 kg.
✆ **06 86 38 08 77**

26 - Vds tract New Holland ts 100 (99), épand Gilibert rg 60 (95), remorq Le Grand 10t doub ess, faneus Kuhn 5001, vis grains diam 100 l 8 bon état. Vds foin + paille br
✆ **04 75 45 64 97**

26 - Vds épandeur fumier 5t6 Gilibert = 800 euros. Lame Devoys ar niveleuse et déneige = 850 euros. Zetor 6245 4rm 60ch + fourche fumier + pince à br 7000 euros
✆ **04 75 21 40 02**

38 - Vds roue étroites 9-55-44 + charrue Grégoire Besson trisoc RB4.
✆ **04 74 84 53 39 HR**

38 - Vds chariot désherbage thermique gaz avec brûleur largeur 400 mm allum. élec etc... : 1200 euros.
✆ **06 83 38 32 31**

38 - Cuve à fioul 3000 litres : 500 euros, semoir à blé 12 rangs : 300 euros, charrue bisoc : 300 euros, vibroculteur avec rouleau brise motte : 500 euros, faucheuse Welger 4 assiettes : 300 euros, ferme métallique 6m40 de long, 1m50 de haut nombre 8 : 3000 euros.
✆ **04 76 80 11 92**

38 - Vds piquet acacias en 2 m, épandeur d'engrais Agram 1500 l - 18 m de 2007 : 1000 euros.
✆ **06 28 25 98 01**
04 74 90 64 61

42 - Vds planteuse à salades 4 rangs Regero type 908 TP , tbe servie 4 ans - 6000 euros
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds tank à lait Packo 1000 l tbe
✆ **06 03 69 52 78**

42 - vds Vibro 3 m 2 roul. cond. Kuhn 2.50 m, herse 4.20 M Packer 2.50 M, épand. 5 T dess. paill. Lucas epar. Mac Connel, sem. Nodet 2.50 m Sab 6 griff. Boumatic 5 dt 2x4
✆ **06 40 05 67 91**

54 - Rech. MB NH 1550, 8050, 8060, 8070, 8080, TX34, TC54, TC 56, Someca, Laverda, John Deere, Claas, tracteur Fiat, pelle Daewoo Hitachi.
✆ **06 26 22 26 98**

55 - Vends épareuse Noremat HP7 année 1998 TBE, broyeur bois herbe 160 lamier, prix 8.500 euros.
✆ **06 85 40 24 29**

57 - Vends ensileuse Claas 840 2 RM année 1998 4140 HM, éclateur bec RU 450, p.u. Claas 3 m, b.é.
✆ **06 08 98 27 16**

58 - VENDS épareuse Mac Connel Mag 480 Rotor 1 m., BE, - rouleau packer Kuhn 4 m., - RECHERCHE 2 pneus occas. 16 - 9 - 34 (réf. 07VB3)
✆ **06 79 71 62 23**

69 - AV pondoires 2x14 nids 100 € pièce plus poules de réformes élevées plein air.
✆ **06 85 42 47 22**

70 - Vds Sem SULKY Expert 2400, 28m. Vibro Konskilde 2005, 6m10, herse peigne. Déchaumeur SIMBA 2011 Estebar + Xpress de 3m50. Rouleau RAZOL 8m30.
✆ **03 84 67 67 37**
ou 06 30 62 53 35

70 - Vds Pulvérisateur Berthould Alba Volonix, dans l'état 24m incorporateur, bas prix.
✆ **07 70 96 62 92**

71 - Recherche presse moyenne densité, presse à balles rondes à rouleaux, semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Cherche épandeur benne 5 ou 6 tonnes, tapis et verrin OK. Faire offre au
✆ **06 76 94 40 76**

71 - A V charrue Huard tri-socs non stop méca. 2.980 euros HT - charg. Quick pour Deutz K 90, 2.990 euros HT.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V Renault Claas 826 RZ, 178 CV, cab. + pont av. susp. 2 adapt. charg. Quick TA Deutz + Ford.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Lambo. Prémium 950, 12.500 euros HT + Deutz Agrotron 6 cyl. 118 CV, Landini 58 CV, 4 RM, 9.900 euros HT.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - 30-Vds charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., combinés semis 4,80 (repli.), 4 et 2,50 m, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS semoir engrais Sulky DPX, 1505, TBE, - faucheuse cond. portée, 2.40 m. Krone, - presse MD Case F 333, - bétaillère 2 places, - surélévateur - tracteur Case Maxxum 5130, 10 000 h. (réf. 070E)
✆ **06 32 02 20 62**
03 86 45 59 86

Elevage

01 - Vds transfert lait 4 postes puls. electronic longueur tuyaux 10m boucle
✆ **04.74.50.16.65. après 19 h**

01 - Vds salle de traite GM 2x4 double équip. épi pompe à vide 2005, 2 cellules à grain avec vis
✆ **06.87.61.62.29**

38 - Vends tank à lait Japy 1800 l an. 2002 prix 3200 euros TTC.
✆ **06 07 22 82 65**

38 - Vds 12 radiant gaz inox régulation auto 2 sondes 300 euros, abreuvoir rond 1jour/adulniv/flotteur tuyaux 10 euros piè, chaîne aérienne / 600 m2 100 mangeoirs décente.
✆ **06 42 90 75 43**

42 - Vds cage de contention type 2400 Marshal an 2008 trés peu servie - 2100 € - Lay
✆ **07 50 07 86 69**

55 - Vends godet désileur mélangeur Emily capacité 3m3, prix 7.000 euros à débattre.
✆ **06 30 62 10 83**

57 - Vends mélangeuse Farm 9m3, presse Rivière Casalis RC 125 double liage, pick-up 1,40 m.
✆ **06 76 12 45 09**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds camion bétaillère Mercédès type 709, 280 000 km, 1ère main, PV 3T300, PTC 6T600, long. de caisse 3m70, mines OK, parfait état, couché garage, prix 11500 euros
✆ **06.87.05.63.94**

39 - Vds ctte frigo Jumper 2003 t.b.é. + cam. benne Iveco PTC 8t500, 2000, t.b.é., CT ok
✆ **06 08 30 87 36**

42 - Vds peugeot Partner 2.0 hdi 90 D 2004 galerie porte latérale 149 500 km tbe 4500 €
✆ **04 77 54 24 56**

69 - VDS Suzuki Jimny 4x4 2011 1,3 VVT JX 9000 km essence TVA récupérable état neuf
✆ **06 76 39 70 93**

69 - VDS Fourgon Mercedes 211 sprinter 106 M km attelage 12500 euros
✆ **06 75 49 54 00**

69 - Vds C15 1999 bon état 104000 km. entretien garage - diesel 2500 € à débattre.
✆ **06 32 61 94 17**

69 - Vds Kangoo frigorifique, route, secteur, 132900 km, TBE, révisé, kit distr. Neuf. T. Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Vds master bétaillère caisse alu neuve Corneloup, 2008, 99500 kms, révisé. T. Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

84 - Vends camion Iveco PL bâche neuve, hayon 11 palettes 13 tonnes, 238 000 km : 4 000 euros.
✆ **06 03 20 82 00**

89 - VENDS C 15 diésel pour pièces, moteur, 130 000 kms (réf. 0609)
✆ **03 86 97 86 36**
06 80 60 89 58

Tourisme

58 - VENDS BX16 TRS, année 1987, 125 000 kms, état exceptionnel, CT OK. (réf. 0705)
✆ **03 86 76 12 28**

67 - Vends cause double emploi Citroen Berlingo 2012 1,6 Hdi 56 km prix neuf 17.376 euros vendu 13.270 euros TTC TVA récup.
✆ **06 83 92 65 22**

69 - A saisir, R21 essence - année 1992 - Climatisation électronique - 90 000 km. - 1ère main - Suivie garage - 2 pneus neufs - CT OK - très bon état.
✆ **04 74 04 32 15 HR**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin PN + paille 120x140
✆ **06.72.98.03.99**

01 - Vds foin de luzerne 2012 BR 140, 40 rouleaux
✆ **04.74.04.03.42**

01 - Vds paille blé balles rondes 120 filet + bottes moyenne densité 16 kg
✆ **06.87.75.42.64**

01 - Vds paille foin bottes rondes stocké abri tb qual. diam 130 poss livraison
✆ **06.87.44.14.54**

01 - Vds 250 bottes rect. foin 2012 et 20 bottes regain prairie nat. bonne qualité
✆ **06.08.07.18.46**

07 - Vends foin 2 ans balles rondes prix à débattre lot
✆ **06 75 35 47 72**

21 - VENDS foin petite balle, 10 T environ, - hotte broyeur Claas, 5 secoue Dom Mega, Tucano, - RECHERCHE Pony 821 (réf. 0503)
✆ **06 87 13 10 44**
06 44 10 33 98

21 - VENDS maïs déshydraté, livraison possible, 185 euros/tonne (réf. 0603)
✆ **06 83 27 36 61**

21 - VENDS foin et enrubannage + paille blé et orge, balle ronde, diam. 120, bonne qualité (réf. 070A)
✆ **06 87 31 14 68**

23 - Vends foin 2012 bonne qualité 400 bottes rondes 120x130 250 kg la botte prix 80euros tonne.
✆ **05 55 65 11 30 heures repas**

26 - Vds paille triticale balle ronde 120x120 région St Donat. Livre rayon 20 kms
✆ **06 88 48 14 29**

38 - Cherche plantation de noyer à louer - Vend foin botte ronde 120 euros la tonne.
✆ **06 76 46 60 92**
04 76 65 41 24

38 - Vds luzerne trèfle certifié bio paille.
✆ **04 74 84 04 61**
06 85 91 54 94

38 - Vds paille de blé sous hangar livraison possible.
✆ **06 15 37 12 95**

38 - Vends enrubannage 2012 raygras mohn bonne qualité.
✆ **06 09 61 82 55**

42 - Vds maïs ensil. tritical enrubannage (Ray gras + céréale immature) 2012
✆ **06 86 13 22 16**

43 - Vds MAÏS ENSILAGE bottes enrubannées, matière sèche assurée, cargeé en grains 70 euros/T liv pos
✆ **06 11 37 50 64**

58 - VENDS foin 2012, bottes 300 kgs rondes (réf. 0711)
✆ **03 86 22 20 49 HR**

58 - VENDS foin 2012, balles rondes 120 - 120, bonne qualité, 90 €/tonne (réf. 0710)
✆ **03 86 58 63 68 HR**

69 - VDS carottes, oignons, betteraves rouge en palox de 450 kg
✆ **06 60 18 89 25**

69 - Vends luzerne récolte 2012, 2ème coupe botte carrée 70*120.
✆ **06 87 35 78 35**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

PAILLE BLÉ, ORGE P, RIZ, POIS
21- VENDS départ ou rendu
Foin de pré, crau, regain, luzerne
Les déshydratés en vrac benné, big bag 1t.,
Enrubannage en rond ou carrés
Livraison toutes régions c+r ou semi
Tel. 06 80 06 38 23 ou 06 80 37 00 50

03 - Vends foin 2012 à l'abri 130 tonnes, possibilité de livraison.
✆ **06 49 70 88 35**

21 - VENDS BIO : paille, tritical, pois, - enrubannage TV X RG et foin de pré (réf. 0501)
✆ **06 22 18 10 57**

38 - Vds foin PN de 2012 diamètre 150 en BR + regain.
✆ **04 74 92 28 09**

38 - Vds paille en balles rondes - lance-bottes marque Audureau.
✆ **09 66 03 96 76**
ou 06 89 95 05 24

55 - Vends foin 1ère coupe b. rondes, 2e coupe b. carrées, 90 euros/T, 1ère coupe sur pied récolte 2013.
✆ **06 83 03 53 32**
ou 06 74 64 60 26

58 - VENDS paille de blé et orge de printemps, départ ou livraison toutes distances (réf. 060I)
✆ **06 78 33 33 83**

69 - Vds foin bottes carrées 60*120.
✆ **04 74 26 60 27 HR**

70 - Vends Foin bio de prairie naturelle en balles ronde, qualité moyenne, 70euros/t. région Gray.
✆ **06 86 00 36 56**

71 - Vends foin 2012, balles rondes 120 x 150, bonne qualité.
✆ **06 26 28 96 34**
ou 03 85 72 92 65

71 - Vends paille de blé orge, foin, regain, livraison toutes régions.
✆ **06 75 28 47 79**

71 - Vends regain, foin, paille, bottes 0.90, 1.20, 2.40, environ 160 T.
✆ **03 85 51 87 50**
06 74 18 29 26

89 - VENDS foin balles rondes, bonne qualité, 200 bottes (réf. 060G)
✆ **06 71 38 55 33**

89 - VENDS enrubané triticale bio, - enrubané herbe bio, - foin de pré bio. (réf. 070F)
✆ **06 32 02 20 62**
03 86 45 59 86

Pépinière

01 - Part vd cause surplus plants peupliers variétés 214 et beauprès cal 10-12 , 12-15
✆ **06.82.07.33.68**

Propriété

42 - Recherche 20 ha minimum à 50 ha prairie en vente herbe année 2013 paiement assurée
✆ **06 68 33 53 64**

Terrain

67 - Vends 14 ha couverture intégrale marque Irrifrance.
✆ **06 70 04 54 86**

84 - Vends vignes AOC Violès 2 HA 16, Jonquières 1 HA 24.
✆ **04 90 70 93 29**

Divers

Monsieur TAMAROU
Grand voyant médium aux dons héréditaires, résoud tous vos problèmes dans le bon sens, chance, amour, fidélité, retour de l'être aimé immédiat, désenvoutement.
Travail sérieux et efficace, résultat surprenant en 4 jours.
Déplacement possible ou par correspondance.
▶ 06 24 07 42 18 ◀

01 - Vds piquets acacia fendus et appointés 1m90 prix 2 euros/pièce
✆ **06.09.87.41.52**

01 - Vds piquets acacia appointés longueur 2m prix 2 euros/pièce région Bâgé 01380
✆ **03.85.30.52.29**

21 - VENDS semences Sauge officinale bio. mail : chantal.salloignon
✆ **03 80 81 39 45**

58 - VENDS citerne fuel 2 000 l. double parois acier, neuve jamais servi (réf. 0602)
✆ **03 86 22 17 59**

70 - Cherche Eleveur-sélectionneur ovins pour exposition-vente les 22 et 23 juin 2013. Béliers reproducteurs race charollaise, suffolk, Ile de France, Texel, Berrichon et autres Sélection chiens de troupeaux pour championnat de France. Inscription 20euros réservation avant le 1er juin.
✆ **03 84 76 29 51 Heures bureaux sauf le mercredi.**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Offre

Emploi

01 - Exploitation polyculture élevage recrute salarié polyvalent conduite engins agricoles permis B exigé CDT temps plein
✆ **06.99.70.99.71**

01 - Urgent cherche ouvrier agricole à temps partiel élevage allaitant
✆ **06.08.30.23.30**

26 - Exploit céréalière Bio recherche salarié avec expérience conduite matériel.
✆ **06 61 75 35 57**

69 - Cherche adjoint chef de culture pour une exploitation maraîchère spécialisée dans la culture de salades et jeunes pousses de salades et sous la responsabilité du chef de culture, vous aurez en charge la gestion des cultures, le suivi de la qualité et la traçabilité. Vous aurez pour missions également la préparation des sols, le semis et l'irrigation. Vous maîtrisez la conduite d'engins agricoles. CDD 7 mois évolutif. Niveau bac pro ou bac + 2 en agriculture prod. végétale. Horaires : 42 H./semaine, travail le samedi matin. Mensuel de 1800 à 1900 € brut. Poste à pourvoir en avril 2013. Modalités : envoyer CV et lettre de motivation à GAEC Caluire Légumes - 32 Chemin de Pied Chardon - 69300 Caluire.
✆ **Mail : servicedupersonnel**

71 - Recherche ouvrier viticole manuel et tractoriste, CDD 2 mois, puis CDI, secteur Mâconnais.
✆ **06 85 70 73 13**

84 - Domaine arboricole recherche contrôleur phytosanitaire H/F . Urgent CDI. Contact graziella.jouffruit@yahoo.fr

71 - Elevage expérimental de bovins reproducteurs Highland Cattle secteur Saint-Bonnet-de-Joux, recherche salarié en CDI 3/4 temps. Gestion du troupeau et entretien courant. Autonome, sens des responsabilités, ordonné, permis E indispensable. Date d'embauche prévue : 01/03/2013. Contacter la FDSEA, service emploi, Maison de l'Agriculture, 59 rue du 19 mars 1962, 71010 Mâcon cedex - courriel - service.emploi
✆ **03 85 29 56 50**

Service

84 - ETA Amine Agri, depuis 20 ans, met à v/ dispo. matériel de pointe et personnel qualifié pour la taille de fruitiers. Siren 451147177.
✆ **06 27 51 46 61**

89 - Bourrelier fabrique et répare harnais cheval, âne, bovin, recherche petit outillage de bourrelier. (réf. 0410)
✆ **03 86 33 82 20**

Demande

Emploi

39 - Pareur bovin 17 ans expérience, cherche place salarié
✆ **03 84 25 75 87 après 20h**

Mariage

Rencontre

49 - Gratuit : recevez 1 extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n°. http://rencontres-rurales.monsite-orange.fr
✆ **02 41 74 06 93**

84 - Provence-Arboriculteurs 54 ans ch. Femme européenne 40-50 ans, charmante, sincère pour vie à 2.
✆ **06 24 82 11 17**

Animaux

Bovin

01 - Vds taureaux Charolais 15 mois origine Pacha/Bobino - taureau 3 ans vêlage facile - Elevage Ruy Patrick
✆ **06.75.74.73.91**

01 - Vds taureaux Charolais 16 mois issus IA - Blanc Daniel
✆ **06.22.17.11.69. ou 04.74.52.93.62**

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 24 mois - Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

01 - Vds cse cess lait vaches montbéliardes en lactation
✆ **06.62.26.90.86**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (030A)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12.**

18 - Elevage HBC, vds 2 taureaux, 14 mois : type élevage et viande. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - Elevage charolais HBC, visible toute l'année, vend repro., 12 à 14 mois. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Elevage charolais HBC, visible toute l'année, vend repro., 12 à 14 mois. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

21 - EARL Bolâtre Jean-Louis VEND taureau 3 ans, 1er prix Semur en Auxois, vêlage facile, - veaux de l'année, TBO, livraison assurée (réf. 04VB1)
✆ **03 80 84 46 52 HR**
06 98 38 19 62

VENTE aux ENCHERES
de REPRODUCTEURS charolais
27 février
Station de Créancey (21)
Garanties sanitaires et de reproduction
UNION CHAROLAIS CROISSANCE - Contact 06 10 11 37 63

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

21 - VENDS 6 taureaux 16 mois, HBC, vêlage facile, Sidney, Ternois, Tryphon, Toulon, Suédois, Tamilly, IVMAT des mères de 106 à 117, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 040D)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - Eleveur H.B Limousin VEND reproducteurs 16 mois, primables, génisses, repro. 12 mois, toutes G.S. (réf. 05VB1)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et veaux de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 060C)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - Elevage HBC VEND taureaux charolais 14 mois, TGS. GAEC Laligant (réf. 0601)
✆ **06 83 84 31 66**

21 - VENDS taureau 3 ans, VF, - 2 gros veaux type viande, TGS. Gobley Alain - Missery (réf. 0702)
✆ **06 81 82 29 71**
09 62 17 55 84

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 1 - 2 ans, origine IA, garanties sanitaires (réf. 0708)
✆ **03 80 62 15 5**
06 21 88 22 77

25 - ACHETE lot de génisses Montbéliardes reproduction de 4 à 10 mois TGS obligatoire.
✆ **06 80 37 85 03**

26 - Vds 3 taureaux charolais 2 ans très bonne origine prix 2200 euros pièce
✆ **06 88 45 78 07**

42 - Vds taureaux Aubrac 14 mois + broutard Aubrac mâle 11 mois
✆ **06 45 35 16 72**

42 - Vds taureaux prêts à saillir Holstein Noir et rouge et Montbéliard, tbo, poss. location et réservation.
✆ **06 89 30 04 69**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non, IBR B. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny (réf. 050A)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS taureaux Limousins 2 ans, très bonne conformation, TGS, IBR N. (réf. 050B)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

58 - VENDS TBG taureau limousin 2 ans calme, - reproducteurs charolais HBC et non HBC 12 mois gros. GAEC de Selins - 58110 Bazolles (réf. 0509)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - VENDS T.B. repro. HBC 15 mois, TGS, mères bien indexées, vêlage facile, OR IA. EARL Compot Dominique 58260 Thianges (réf. 05VB3)
✆ **06 67 83 84 65**

58 - VENDS taureau 3 ans, HBC, TGS, au pré. EARL des Theuran - Magny Cours (réf. 060A)
✆ **06 20 87 11 85**
03 86 58 11 54

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et 13 mois, vêlage facile, ind. IBR, BVD (réf. 0221)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 56 01

58 - VENDS taureaux charolais 2 ans toutes garanties sanitaires. GAEC du Champ Morin - Saint Seine (réf. 0610)
✆ **06 78 59 03 92**

58 - VENDS taureaux 2 ans HBC et non. Guinot Alain - Sermages (réf. 0608)
✆ **03 86 84 33 19**
06 50 19 42 35

58 - VENDS 3 taureaux 2 ans, 1 de 5 ans, veaux 14 mois HBC. Champeau - Parigny les Vaux (réf. 0607)
✆ **03 86 68 80 03**

58 - VENDS vaches et génisses NORMANDES pleines ou en lait (réf. 0614)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non, TGS, dont 2 VF. Martin - Montigny sur Canne (réf. 070B)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS mâles Limousins 14 mois, mixte viande, vêlage facile, HBC ou non, TGS. Breugnot François (réf. 0706)
✆ **06 76 29 30 60**

58 - VENDS 15 reproducteurs 14 mois, plusieurs vêlages faciles, - 2 taureaux 24 mois, HBC, TGS. EARL des Morillats (réf. 070C)
✆ **06 33 49 46 88**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC prêt à saillir, TGS, IBR A. Charetier - Anlézy (réf. 07VB1)
✆ **03 86 60 23 29**
06 37 43 86 56

58 - VENDS reproducteurs charolais HBC, 14 - 15 mois, issus de parents indexés, vêlage facile. EARL Colmont (réf. 070D)
✆ **06 08 78 05 01**

69 - Vds fumier bovin épandu. Epandeur 8/10 T. secteur Thurins.
✆ **06 75 04 16 27**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

70 - Vends 12 vaches salers vêlage février, age 2007, écornées, bonne origine.
✆ **03 84 67 02 70**
ou 06 80 07 82 66

71 - Vds taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 040B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - VENDS taureaux 15 mois hivernés au pré IA ou non, HBC ou non, IBR A. EARL Jeannot P. et M. 71410 Sanvignes les Mines (réf. 0502)
✆ **06 23 36 62 92**

71 - Vends très belle velle charolaise 15 jours, taureau adulte 5 ans, taureaux 2 ans, HBC, IBR A, livraison.
✆ **03 85 24 62 84**

71 - Vds 20 taureaux repro. 1 et 2 ans, HBC. Gaec d'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, Saint-Romain-sous-Gourdon.
✆ **06 47 94 61 07**

71 - Vends 8 taureaux charolais HBC, 2 ans, au pré. Dufraigne Daniel, La Bruyère, 71190 La Tagnière.
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Elev. charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans. EARL Pacaut J.M.
✆ **06 84 10 17 27**

71 - Vds 3 bons taureaux charolais HBC, hivernés au pré, 1 de 4 ans, 1 de 2 ans, vêlage facile, 1 de 2 ans sans corne, TGS, liv. poss. EARL Boiret, Palinges.
✆ **06 08 84 26 46**

71 - VENDS taureaux 2 ans et 1 an, HBC, TGS, BO, vêlage facile. GAEC STAR 2000 - 71760 Issy l'Evêque (réf. 0701)
✆ **06 14 24 87 52**
06 22 92 16 72

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. HBC, TGS. EARL J.P. Devillard, Dyo.
✆ **06 81 90 94 97**
03 85 70 60 84

71 - Vends taureaux charolais HBC, TGS, 14 mois, hivernés au pré, livraison. Pallot J.-Charles, Oudry.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Vends taureaux 2 ans et 14 mois, hivernés au pré, TGS, HBC. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vends taureaux charolais HBC, 2 ans et 1 an, hivernés au pré, TGS. Chatillon J.M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vds 15 repro. HBC de 13 à 23 mois dont 1 de + de 1.000 kg, IBR A L liv. assurée. Pichard Hugues.
✆ **06 08 95 93 72**

71 - Vds bons taureaux repro. 1 et 2 ans, HBC, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Elev. charolais HBC vd pour repro. taureaux 2 ans, 3 taureaux 30 mois, veaux 1 an, taureaux hivernés au pré, excel. origine, IBR A. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10, H. repas**

71 - Vends taureaux charolais 22 mois, hivernés au pré, livraison possible. Serge Vincent à Oudry.
✆ **06 77 16 24 11**

71 - Elevage HBC vend taureaux 1 an et 2 ans, génisses 2 ans, bonne origine, vêlage facile, TGS, livraison, reproduction. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
06 89 90 35 44

89 - VENDS veaux reproducteurs 15 - 16 mois HBC, ori. IA, taureaux sans cornes à vêlage facile + monte naturelle, IBR A, TGS, livraison assurée, prix raisonnable (réf. 050C)
✆ **06 87 16 54 66**

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS, EARL Baudot 89160 Fulvy (réf. 0506)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

Caprin

69 - Vends chèvres alpines mises bas fin mars.
✆ **06 67 43 60 57**

69 - Vends chèvres alpines mises bas fin mars.
✆ **06 67 43 60 57**

71 - Suite cess. cse santé vends cheptel caprin saanen, 118 chèvres et chevrettes, 3 boucs.
✆ **06 76 54 21 68**

Equin

58 - VENDS cheval trotteur 3 ans, 500 euros (réf. 060F)
✆ **03 86 50 16 86**

70 - Vds cause santé Chevaux SF bas prix : 2 poulains males 3 et 4 ans non débourré sans papier, 1 jument de 6 ans débourrée gros coup de saut sans papier et une pouliche 4 ans sans papier non débourrée. Tous très gentils conviendraient pour loisir.
✆ **06 47 71 92 30**

Chien

39 - Vds chiots border collie LOF pucés vaccinés, excellentes origines troupeau mère Gesse du Mont Kerchouan LOF 2741614857
✆ **03 84 37 72 72**
ou 06 30 44 11 45

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Abonnement Terres 2013 de Bourgogne
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN001186 - SAONE ET LOIRE
CONSEILLER FONCIER H/F

Société spécialisée en aménagement rural. Responsable de la négociation foncière sur un secteur du département. Expérience 2 à 5 ans ds activité de négociation en lien avec le milieu rural. Connaissance monde agricole et rural. Ingénieur agricole ou équiv. Goût pour les contacts et la négociation commerciale. Bon relationnel, autonome, aimant le travail en équipe. CDD 12 mois. Entrée dès que possible.

AN001375 - NORD EST
TECHNICO COMMERCIAL MACHINES AGRICOLES H/F

Constructeur agricole. Assurez l'animation, le développement de nos distributeurs agricoles et de nos clients. Intervention en soutien technique des distributeurs et chez nos clients finaux. Bac+2/3 technico-commercial, connaissance du monde agricole / maraîchage, bonne connaissance du milieu du machinisme et expérience commerciale ou d'animation commerciale réussie de 2 à 5 ans.

AN001355 - PLUSIEURS POSTES À POURVOIR
DIRECTEURS DE MAGASIN H/F

Jardinerie recrute dans le cadre de son développement. Le directeur optimise durablement les résultats du magasin (CA, part de marché, résultat, service client...). Il s'appuie sur deux priorités, les ressources humaines et la dynamique commerciale, qui le guident dans ses principales responsabilités. BAC+4 et + 3/5 ans d' expérience en vente et animation d'équipe en jardinerie, ou en grande distribution. CDI

AN001228 - CÔTE D'OR
TRACTORISTE H/F

Exploitant viticole en culture biologique recherche pour compléter son équipe un tractoriste H/F. Chauffeur de tracteur qualifié. Connaissances en travaux du sol et mécanique souhaitées. CDI. Autonome, organisé, rigoureux et motivé. Salaire selon qualification.

AN001241 - EST
INSPECTEUR TECHNIQUE MACHINES AGRICOLES (H/F)

Filiale d'un groupe international innovant : 2000 collaborateurs dans plus de 60 pays, CA 565 millions €. Assurer un service technique de qualité. Contribuer à l'amélioration machines. Participer à la formation du réseau de concessionnaires en organisant des formations. Faire des démonstrations de matériels dans le cadre d'évènements agricoles régionaux. Bac+2/3 BTSA GDEA... CDI. Déplacements à prévoir.

AN001283 - NIÈVRE
TECHNICO-COMMERCIAL AGRICOLE H/F

Concession agricole. Commercialiser le matériel agricole en B to B, mettre en place et suivre les actions commerciales de l'enseigne. Bac+2/3 à dominante agricole. Expérience commerciale B to B de 4 à 10 ans souhaitée. Bonne connaissance du secteur du machinisme agricole. Sens du service client, qualités d'écoute et de communication. CDI.

AN001285 - BAS RHIN
OUVRIER MARAICHER H/F

Exploitation familiale spécialisée en grandes cultures et production légumières, avec transformation et vente directe aux particuliers. Sous l'autorité du chef d'exploitation et en collaboration avec un ouvrier agricole, vous serez chargé de : planifier et gérer la production de légumes; préparer, mettre en place et suivre les cultures (pommes de terre, asperges, concombres, tomates,...); préparer les légumes pour la vente des paniers. Formation indifférente. Expérience impérative en production légumière pour être autonome dans les missions confiées. Force de proposition dans le choix des légumes/planning des cultures. Permis B indisp. Entrée dès que possible (15 mars souhaitée). CDI avec période d'essai.

AN001326 - SAONE ET LOIRE
COMPTABLE H/F

OPA. Opérations comptables courantes : tenue de comptabilité, aide à l'élaboration budgétaire, enregistrement des factures fournisseurs et suivi, opérations de trésorerie. Établissement des déclarations de TVA. BTS comptabilité ou DUT Gestion option finances/comptabilité. Exp 3/5 ans poste similaire. Maîtrise des techniques comptables. Connaissance des ets publics appréciée. Maîtrise outils informatiques. CDI. Entrée 2 avril.

AN001434 - BAS-RHIN
FORMATEUR EN ESPACES VERTS / HORTICULTURE H/F

Centre de formation pour adultes. Interventions en face-à-face auprès d'un public demandeurs d'emploi ou en reconversion, en formation technique ou stage diplômant. Ingénieur espaces verts / horticole. BTSA étudié. Expérience souhaitée. CDD 6 mois. Embauche dès que possible. Salaire de départ : 1865€ brut. Reprise de l'ancienneté dans des fonctions similaires.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Équipements agri et viti
AGRI-VITI'STOCK
www.agrivitistock.fr
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

NOUVEAU



Citerne à fuel (eau, engrais…)
Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie)
Locaux : phyt, bungalow, sanitaire
Traitement des phyto
éléments béton - etc…

CUVE À ENGRAIS ET EAU



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

www.derouleuse.fr
La Dérouleuse comme vous ne l'avez jamais vue!
HUSTLER

Une doc? Une démo? Contactez-nous vite:
N°Azur 0 810 200 710
PRIX APPEL LOCAL
Vidéos sur le site

Herses de Prairies
4 m Mec. HT 1.332 €
5 m Hyd. HT 2.114 €
6 m Hyd. HT 2.320 €
6 m Galva. HT 3.172 €

DIFFUSION - DIRECTE
tel : 05 46 32 44 33 www.diffusion-directe.fr

LA BOUTIQUE RÉUSSIR
à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE RÉUSSIR

et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
www.reussir-boutique.com

Herses de prairie LITZENBURGER (émousseuses)

Série standard — De 1290 à 2980 €
• 4 rangées de dents
• Largeurs de travail 2 à 8 m
• 3 sections - repliage méca. ou hydr.
• Tapis flexible avec éléments lourds et pointus



Série lourde — À partir de 2550 €
• 5 rangées de dents
• 3 sections - repliage hydraulique
• Largeurs 5, 6 et 7 m
• Poids 523, 659 et 758 kgs.


Élément lourd et pointu

Présent au SIMA : Stand 5A H171

DIMAG
67170 BRUMATH
Tél 06 07 78 98 40 - Fax 08 26 38 44 21
dimag.france@hotmail.fr

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
NOUVEAUTÉ Gamme BatiGalva 200
STRUCTURE GALVANISÉE
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

Équipements agri et viti
AGRI-VITI'STOCK
www.agrivitistock.fr
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

NOUVEAU



Citerne à fuel (eau, engrais…)
Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie)
Locaux : phyt, bungalow, sanitaire
Traitement des phyto
éléments béton - etc…



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères

20 février à 14 h	7 mars à 10 h
43 taureaux «ESPOIR»	43 taureaux «RJ»
14 mois - prêts à saillir	14 mois - prêts à saillir
à partir de 2 300 €	à partir de 2 700 €

Visite des animaux dès le matin-Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

ClubAGRI
Achetez • Économisez • Récoltez
Faites vous rembourser 7% en moyenne sur tous vos achats.
Dans plus de 700 enseignes partenaires !
sur www.clubagri.fr avec le code : Y74=X22 et la clef 7MAH

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :

Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).



53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

✆ 01 49 84 94 28

RINÇOTOP®
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.



Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.

149 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		149,00	,
		.	,
		.	,
		.	,
		.	,
		.	,
		.	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
BAGES - Photos non contractuelles

GRAND JEU REUSSIR

SIMA 2013 Du 24 au 28 février VILLEPINTE (Parc des expositions) Hall 5A, allée J, n° 52

SIA 2013 (Salon International de l'Agriculture) Du 23 février au 3 mars PARIS (Porte de Versailles) Hall 3, allée E, n° 141

1e lot
Valeur du lot 18 307 € HT.
AMAZONE

Hall 5 A, Allée B, Stand 23

UN DÉCHAUMEUR CATROS+
3 mètres. Fixe. Disques crénelés Ø 510 mm. Rouleau Matrix.

2e lot
Valeur du lot 10 360 € HT.



Hall 4, Allée J, Stand 1

KRONE
UNE FAUCHEUSE EC 320
largeur de travail 3.14 m, châssis pendulaire, lamier « Easycut ».

3e lot
Valeur du lot 1 488 € HT.
AGRAM

UN GODET 3 POINTS HYDRAULIQUE

2 m. 2 vérins hydrauliques double effet. Chapes de vérin renforcées. Attelage renforcé 3 points catégorie 2. Renforts inférieurs.

4e lot
Valeur du lot 349 € HT.
Hall 6, Allée D, Stand 073
UNE CASQUETTE VENTILÉE POWER CAP AXE-ENVIRONNEMENT
Coquée – Autonomie 8 heures

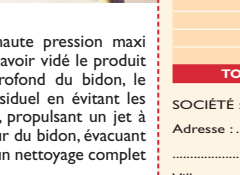
Axe environnement
spécialiste phyto-environnement

• Protection respiratoire avec ventilation motorisée
• Pour une utilisation uniquement contre la POUSSIÈRE
• Pour le nettoyage de moissonneuse-batteuse et stockage céréales
• ULTRA CONFORTABLE.



5e lot
Valeur du lot 289 € HT.
UNE POMPE À GRAISSE ÉLECTRIQUE « INTELLIGENTE » GODE, G3P
www.gode.fr
Hall 6, Allée D, Stand 99

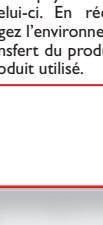
La seule pompe à graisse électrique avec support aimanté et commande à distance.
La G3P « à amorçage automatique » calcule la quantité nécessaire de graisse à utiliser en fonction du diamètre du roulement, limite la pression, elle est aussi ergonomique pour l'utilisateur. Faire des économies de graisse, moins polluer, donner une vie plus longue au matériel et facile d'utilisation, la G3P a été primée « innovation awards » du SIMA 2011.



6e lot
Valeur du lot 280 € HT.
sonim BUILT FOR LIFE www.sonimtech.fr
UN TÉLÉPHONE MOBILE GSM SONIM XP1300 CORE,
offert par la Société SONIM TECHNOLOGIES
Robustesse testée et certifiée, étanche ip-68 submersible dans 2 mètres d'eau pendant 30 minutes, étanche ip-68 à la poussière et aux micro-particules, résistance aux chutes, résiste aux températures extremes, grande autonomie batterie, clavier très fonctionnel, écran robuste, atténuation de bruit ambiant, 3 ans de garantie complète constructeur.



7e lot
Valeur du lot 230 € HT.
UNE COMBINAISON EXTREM OUTDOOR, RIZOME®
Thermo-régulante. Spéciale Grand Froid Double zip, en cordura® bi stretch, membrane imperméable et respirante.



8e lot
Valeur du lot 71 € HT.
rizome www.rizome.fr
UNE COMBINAISON LIGHT, RIZOME®
Double curseurs inversés - Teflon



9e lot
Valeur du lot 38 € HT.
UN POLO manches courtes, RIZOME®,
polo techno fibres, col zip.



10e au 19e lot
Valeur du lot 21 € HT.
LE JEU VIDÉO Farming Simulator 2013®,
de la société FOCUS HOME INTERACTIVE
Avec Farming Simulator 2013, bienvenue dans le plus grand et passionnant jeu de simulation agricole jamais réalisé !
Relevez les défis d'un agriculteur au 21e siècle !

FOCUS HOME INTERACTIVE
www.farming-simulator.com

REUSSIR - Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles

Pour JOUER, C'EST FACILE ! **REMPLISSEZ** complètement et lisiblement un bulletin de participation disponible sur les stands REUSSIR au SIMA, Hall 5A, allée J, n° 52, au SIA, Hall 3, allée E, n° 141 et des sociétés partenaires. **DÉPOSEZ-LE** dans les urnes placées à cet effet sur ces stands au plus tard : **au SIMA, jeudi 28 février & au SIA, dimanche 3 mars 2013 à 17 h.**

EXTRAIT DU RÈGLEMENT : REUSSIR SA avec l'ensemble de ses société éditrices actionnaires du Groupe REUSSIR en collaboration avec les sociétés AMAZONE, AGRAM SAS, AXE ENVIRONNEMENT, GODE, SONIM TECHNOLOGIES, RIZOME et FOCUS HOME INTERACTIVE organisent du 23 février au 3 mars 2013 dans le cadre du Salon de l'Agriculture, au Parc des Expositions de Paris (75), et du 24 au 28 février 2013 lors du SIMA au Parc des Expositions de Villepinte (93) un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur spécialisé exploitant dans les productions concernées par le SIMA et le SIA et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur les stands de REUSSIR au SIMA, Hall 5A allée J n° 52, au SIA Hall 3 allée E n° 141 et des sociétés partenaires au plus tard jeudi 28 février pour le SIMA et dimanche 3 mars 2013 à 17 heures pour le SIA. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres bien ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; les valeurs commerciales des lots étant données à titre indicatif, peuvent faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP ANDRE-LAUZANNE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR, 2/4 avenue de la Cerisaie - Silic 311 - 94266 Fresnes CEDEX. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.

REUSSIR AMAZONE KRONE AGRAM GODE www.gode.fr Axe environnement spécialiste phyto-environnement sonim BUILT FOR LIFE rizome www.rizome.fr FOCUS HOME INTERACTIVE

CÔTE D'OR

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Ludovic BAUT et Eloïse SALICHON-COLLOT
Notaire associés
52 Boulevard Carnot
21000 Dijon

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Christian, Pierre, Henri, Joseph Gagnère, sans profession et Madame Malika Boujendar, femme de ménage, son épouse, demeurant, ensemble à Dijon (21000), 3 rue Sainte Claire Deville.
Nés, savoir:
- Monsieur à Villemomble (93250), le 2 novembre 1966
- Madame à Inezgane (Maroc), le 1er février 1987
Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Inezgane, le 12 octobre 2010 ; lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
Monsieur de nationalité française, Résident au sens de la réglementation fiscale.
Madame de nationalité marocaine.Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Modification opérée : adoption du régime de la séparation de biens pure et simple tel qu'il est régi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Ludovic Baut, notaire associé à Dijon, 52 Boulevard Carnot
Date de l'acte : 30 janvier 2013.
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention,
Maître Ludovic Baut,
Notaire.

AL210710064

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/02/2013, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : AJCI
Objet social : Marchand de biens
Siège social : 6 Chemin du Bois du Roz, 21490 Bretigny
Capital : 5000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Arioli Jean-Claude demeurant 6 Chemin du Bois du Roz, 21490 Bretigny
Immatriculation au RCS de Dijon

AL210710065

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Nolay en date du 1er février 2013, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BF WINES
Siège social : 1 allée des Merlettes, Nolay (21340)
Objet : Négoce de vins et facturation de commissions.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation,au RCS.
Capital : 500 euros
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président : Madame Christelle Drivière née Bonnet, demeurant 1 allée des Merlettes, Nolay (Côte d'Or).
Immatriculation : au RCS de Dijon.
Pour avis,
Le président.

AL210710066

Notre site
AgriBourgogne.fr

S.C.P Didier Nourissat
Hugues Misserey, Ivan Striffling
et Maël Viard
Notaires associés
23 rue Buffon 21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Maël Viard, notaire à Dijon, le 01/02/2013, de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : SERVICES FUNERAIRES COTE D'OR (SFCO)
Siège : à Chenôve (21300), 1 rue des Frères Montgolfier
Durée : 99 ans
Objet : Transports de corps avant et après mise en bière, chauffeurs de véhicules funéraires, locations de véhicules funéraires, fournitures de housses, fournitures de personnel, prestations de services funéraires,
Capital social : dix mille euros (10.000,00€) par apports en numéraire.
Gérant : Monsieur Christophe, Duthu, demeurant à Saint Seine l'Abbaye (21440), 11 rue Sonnois.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis et mention

AL210710036

Aux termes d'un acte SSP en date du 7 février 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : EQUIPRESTATERRE
Siège social : 4, chemin des carrières, 21700 Comblanchien
Forme : SARL
Capital : 1500,00 €
Objet social : Soutien aux cultures, traction animale, mini-terrassement.
Gérance : Madame Nadine Canivet, 4, chemin des carrières, 21700 Comblanchien
Cogérant : Monsieur Dominique Thallinger, 6, rue Fontaine, 21220 Clémencey
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL210710045

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAS DES ATELIERS
Forme sociale : SAS
Capital social : 100 000 €
Siège social : 25 et 27, Rue des Ateliers et 1, Rue Ez Penottes, 21000 Dijon
Objet social : Fabrication fraîche associée à la vente en gros et au détail de pains, viennoiseries et pâtisseries - Fabrication et vente de plats à emporter - Restauration rapide
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Mr François Savignat dt à Nevers(58), 57, Rue de Marzy, Bâtiment D, Escalier 14
Immatriculation : RCS de Dijon
Le Président

AL210710048

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue de le journal «TERRES DE BOURGOGNE» du 18/01/13 concernant une location gérance entre les sociétés SODIGEST et TOTAL RAFFINAGE MARKETING, il convient de lire que la durée du contrat du 20/11/2012 au 30/11/2012

AL210710035

CESSATION DE GARANTIE

Conformément aux conditions prévues par les articles L.211-18 et R.211-26 à R.211-34 du code du tourisme et les arrêtés d'application, la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de société anonyme, au capital de € 2.084.960.080,00 dont le siège est 34, rue du Wacken, 67913 Strasbourg cedex, immatriculée sous le RCS de Strasbourg n° B 588.505.354, élisant domicile à l'adresse suivante : CM-CIC services, cautions France, 3, allée de l'étoile, 95091 Cergy Pontoise cedex informe qu'elle dénonce la garantie financière suivante délivrée le 09 septembre 2011 à la SARL MOREY VOYAGES, 19 rue des prés Potet, 21121 Fontaine les Dijon pour un montant de € 4.573,00 et garantissant les activités relatives à l'activité de : Agence de voyage
Les garanties de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel cesseront trois jours francs suivant la publication de la présente annonce.
Les éventuelles créances, à condition qu'elles soient nées antérieurement au 18 février 2013, peuvent être produites à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel pendant un délai de trois mois à compter du présent avis.

AL210710047

DISSOLUTION LIQUIDATION

LAURE B

SCI au capital de 152 €
Siège social :
3 rue Isabelle de Portugal,
21000 Dijon
404 778 912 RCS de Dijon

L'AGE du 31/12/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Berscheid Etienne, demeurant 3 Rue Isabelle de Portugal, 21000 Dijon et fixé le siège de liquidation au siège social.
L'AGO du 17/01/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2012.
Radiation du RCS de Dijon

AL210710037

MODIFICATION DE CAPITAL

HOLDING MAX

Société civile au capital de 600.000 €
Siège social : 4 rue du Château
21121 Darois
752.182.782 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 25 janvier 2013, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :
- d'augmenter le capital social d'une somme de 199.700 €, par émission de 1.997 parts sociales nouvelles de 100 €, créées en rémunération d'un apport de titres : le capital social s'élève désormais à 799.700 € ;
- de modifier les articles 6 et 7 des statuts.
Modification sera faite au RCS de Dijon.

AL210710068

SCEA Vignoble des Mouchottes, Route de Corgoloin à Villiers la Faye 21700, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 410 210 876.
Par décision extraordinaire en date du 10 février 2012, prise par l'Associé Unique gérant de la Société, la société coopérative La Chablisienne dont le siège social est situé 8 boulevard Pasteur à Chablis (89800) et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 778 655 803, représentée par Monsieur Jean Luc Balacey, son représentant permanent ; a décidé de procéder à une augmentation de capital par création de 1.444 parts nouvelles à la valeur nominale augmentant ainsi le capital social de 8.896 euros à la somme de 32.000 euros réparti en 2.000 parts.
Par une décision extraordinaire du même jour, l'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social par élévation de la valeur nominale de chaque part de 16 à 125 euros, ayant pour effet de porter le capital social d'un montant de 32.000 euros à la somme de 250.000 euros par compensation avec le crédit de son compte courant d'associé.

AL210710041

NON DISSOLUTION

NATURE ET PAYSAGE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 6 000 €
Siège social : 2 Rue Aux Prêtres - 21400 Puits
RCS Dijon 510 383 185

Aux termes d'une décision en date du 10/01/2013 l'associé unique n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la Société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.
La Gérance

AL21079787

BC IMMO

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 22 Route de Dijon
21140 Pont et Massène
R.C.S Dijon 530 004 787

Aux termes d'une décision en date du 24/01/2013 l'associé unique n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la Société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.
La Gérance

AL210710034

DÉSIGNATION

SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE

Société anonyme au capital de
33.911.446,80 euros
Siège social : 36 rue du Docteur Schmitt
21850 Saint Apollinaire
016 250 029 RCS Dijon

Le 20 décembre 2012, le conseil d'administration de la SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE a coopté : Christian Cassayre
Né le 20 août 1965 à Cahors (46),
Demeurant à Paris (75008), 40 avenue Marceau,
En qualité d'administrateur en remplacement de Philippe Delmotte, administrateur démissionnaire,
Pour avis

AL210710052

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Suivant acte SSP du 13/03/12, la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING S.A. au capital de 318 822 302 €, dont le siège social est 92800 Puteaux Tour TOTAL 24, Cours Michelet, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 542 034 921, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 3 ans à compter du 13/03/2012 à la SAS SODIGEST au capital de 450 000 € dont le siège social est à Jonage (69330) 2 Impasse Maurice Ravel, immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 383 324 449 un fonds de commerce de station-service et activités annexes sis à Boulevard des Allobroges, 21121 Fontaines les Dijon dénommé Relais ALLOBROGES.
Le présent contrat liant la Société TOTAL RAFFINAGE MARKETING et la SAS SODIGEST a pris fin le 31/01/2013.

AL210710069

LEGAP

SARL au capital de 9.000 €
Siège : Montigny sur Aube (21520)
23 Rue de Potelle
524 619 178 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 Janvier 2013, Madame Audrey Pianetti demeurant à Brion sur Ource (21570) 11 Rue de Belan a été nommée gérante, avec effet à compter du 1er Février 2013, en remplacement de Monsieur Michel Pianetti, démissionnaire.

AL210710038

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

FARECO-MARTINAT BOURGOGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 190.450 euros
Siège social : route du circuit
58490 Saint Parize le Châtel
B 571 880 012 RCS Nevers

Suivant décision de l'associé unique en date du 21 janvier 2013, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient : **FMB**
l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis,
Le représentant légal.

AL580710033

Entreprise Unipersonnelle
à responsabilité limité
Capital de 10 000.00 euros
Siège social : ZI des Trappes
58000 Sermoise sur Loire
RCS Nevers n° 512 311 390

ACCESS MAISON EURL

Modification de l'objet social
Aux termes du procès verbal en date du 30 janvier 2013, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la modification de l'objet social de la société ACCESS MAISON, à compter du 31 janvier 2013 et de modifier l'article 2 des statuts comme suit :
Ancienne mention :
«La société a pour objet social la construction de maisons individuelles avec ou sans fourniture de plan, sans fourniture de terrains, à des particuliers ou professionnelles par l'intermédiaire de sous traitants, la réalisation d'étude technique, financière, commerciale, et la réalisation de tous projets de construction immobilière».
Nouvelle mention :
«La société a pour objet social la construction de maisons individuelles avec ou sans fourniture de plan, sans fourniture de terrains, à des particuliers ou professionnelles par l'intermédiaire de sous traitants, la réalisation d'étude technique, financière, commerciale, et la réalisation de tous projets de construction immobilière, la construction de bâtiment industriel ou non industriel avec ou sans fourniture de plan, sans fourniture de terrains, à des particuliers ou professionnelles, avec ou sans l'intermédiaire de sous traitants.
La démolition et le terrassement
La maçonnerie générale (neuf et rénovation)
Le carrelage/chape de mortier, la plâtrerie/peinture, la menuiserie intérieure
Tous les travaux de second-œuvres
Le suivi de chantier
La réalisation d'ouvrages en Entreprise Générale (tout corps d'état donnés en sous-traitance).»
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL580710019

DONNEMOITONPHONE

SARL au capital de 1.000 euros
57 rue du Parc de Marzy, Nevers (58)
RCS Nevers 538 055 617

Par décisions de l'associée unique en date du 15 janvier 2013, le siège social de la société est transféré au 9 rue Louis Francis, 58000 Nevers à compter du 15 janvier 2013 et l'objet social de la société est modifié comme suit : la gestion de relations clients et de standards téléphoniques, la domiciliation commerciale et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou mmobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Par conséquent, les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés.
La gérance.

AL580710022

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Monsieur **Collet** Jean Paul Noël, retraité, né à Paris 14ème arr. (75014), le 15 décembre 1937 et Madame **Thénard** Nicole Lucienne, retraitée, son épouse, née à Sens (89100), le 14 mai 1941, demeurant ensemble à Alligny en Morvan (58230), route de Saulieu, mariés à la Mairie de Saint Clément(89100), le 22 juin 1963, initialement sous le régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.
L'acte a été reçu par Maître Frédéric Bayou, notaire à Liernais, le 09 Octobre 2012.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Frédéric Bayou, notaire à Liernais, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.
Maître Frédéric BAYOU

AL580710035

AVIS DE CONSTITUTION

SCP « Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY »
Notaires Associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître JACOB, Notaire, le 29/01/2013, enregistré à Nevers.
Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SCI DES CEDRES
Forme : Civile
Siège social : Cosne Cours sur Loire, 58200, 11 rue des Cédres.
Durée : 99 ans
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Apport en numéraire : 72.000 Euros.
Capital : 72.000€, divisé en 720 parts de 100€ chacune numérotées de 1 à 720 attribuées aux associés en fonction de leur apport.
Gérant : Mr Roland Mansion, et Mme Thérèse Durand, son épouse dt à Cosne Cours sur Loire (58200), 11, Rue des Cèdres,
Pour avis
Maître JACOB

AL580710030

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social : Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. :
Vierzon - 5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

EVERESTT

Sarl en liquidation au capital de 3 000 euros
Siège de la liquidation

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
LADOIX-SERRIGNY:
18 a 00 ca - Bois roussot: AH-64-65
Vigne AOC Ladoix 1er Cru ,Ai Objectif : Priorité sera donnée à un projet de restructuration.
SAVIGNY-LES-BEAUNE:
61 a 60 ca - Les chevrieres: ZL-40[F1]-40[F2]
Parcelle plantée partiellement en vigne AOC Hautes Côtes de Beaune, cépage Aligoté
CHAZILLY: Bois
2 ha 42 a 70 ca - Mauchamp de la seigne: ZD-25
SAINTE-SABINE: Bois
10 ha 80 a 10 ca - Bois de la saigne: D-24-25-26
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 04/03/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL210710070

Mézauguichard
58230 Dun les Places
R.C.S. Nevers 530 366 707

Avis de constitution
Selon décision du 31/12/ 2012 il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.
Elle a nommé comme liquidateur M. Vincent Bodart, dmt à Dun les Places
(58230) - Mézauguichard, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Dun les Places (58230)Mézauguichard.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis.

AL580710032

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 janvier 2013, il a été constitué la société civile immobiliere denommée Melimel dont les carateristiques sont les suivantes :
Capital : 100 Euros apportés exlusivement en numéraires
Siège social : 13 square Millelot 58500 Clamecy
Objet : constitution et gestion d'un patrimoine immobilier, l'aquisition par tous moyens de terrains,batiments ou biens et leur exploitation par voie de bail, location ou autrement .
Gérant : Madame Cazenave Armelle épouse Raffray 13 Square Millelot 58500 Clamecy
Durée : 99 ans
Cession de parts : soumises dans tous les cas à l'agrément de l'unanimité des associés la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers

AL580710006

EARL DES GOBETS

Au capital de 400.900 euros
Les Gobets
58700 Nolay

Avis de constitution
Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL des GOBETS prenant effet au 1er février 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL Des Gobets
Siège social : Les Gobets, 58700 Nolay
Associé gérant : M. Marc Hurion, Les Gobets, 58700 Nolay
Capital social : 400.900 euros divisé en 4.009 parts de 100 euros représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du
Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur

AL580710036

Avis de constitution
Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL VINCENT Michel prenant effet au 1er février 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL VINCENT Michel
Siège social : 8 Allée des Tilleuls, 58160 Chevenon
Associé gérant : M. Vincent Michel, Les Jarrots, 58470 Magny Cours
Capital social : 271.420 euros divisé en 27.142 parts de 10 euros représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur

AL580710037

Par acte SSP du 31/12/2012, il a été constitué une Société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SASU TAXI DANY
Capital : 40.000 €
Siège social : Hameau de Jeaux 58140 Mhère
Objet : Transport de voyageurs par taxi. Toutes activités relatives au transport de voyageur.
Durée : 99 ans.
Cession d'actions : Agrément requis dans tous les cas sauf entre associés
Admission aux assemblées, droits de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions, quel que soit le nombre de ses actions, avec nombre égal de voix égal aux nombres d'actions qu'il possède.
Président : Mme Danielle Merasli demeurant Hameau de Jeaux 58140 Mhère
Immatriculation au RCS de Nevers.

AL580710025

SO.J.V.S. - Société d'Avocats
Me Blandine Dumontet
69220 Belleville sur Saône

Avis de constitution de société
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 janvier 2013 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : «JARDIN DE MARIGNY»
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 325.000 Euros, composé d'apports en nature (matériels agricoles) à hauteur de 324.000 Euros et de numéraire à hauteur de 1.000 euros.
Siège : Domaine de Marigny 58160 Sauvigny les Bois
Objet : Exploitation de biens agricoles
Durée : 99 années.
Gérants : Madame Mathilde Robert de Gesnais, demeurant La Tuilerie 58290 Isenay et Monsieur Jean Robert de Gesnais, demeurant Domaine de Marigny 58160 Sauvigny les Bois
Immatriculation en cours auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers
Cessions de parts soumises à agrément.
Pour avis et mention, la gérance.

AL580710023

→ APPORTS

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/12/2012, enregistré le 06/02/2013 au Pole Départemental d'Enregistrement Nevers, bord 2013/146, Case 13 , Mme Danielle Merasli demeurant Hameau de Jeaux 58140 Mhère a apporté à la société SASU TAXI DANY, SAS au capital de 40.000 € en cours d'immatriculation, siège social Hameau de Jeaux 58140 Mhère, son fonds de commerce de transport de voyageurs par taxi... sis et exploité Hameau de Jeaux 58140 Mhère, pour lequel elle est immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 493 120 844.
Valeur de l'apport : 40.000 €
Cet apport a été fait moyennant l'attribution à l'apporteur de 400 actions de 100 € chacune.
Entrée en jouissance : au jour de l'immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés. Les déclarations de créances devront être effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL580710051

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

Office notarial Béguin
et Arcangeli-Zerr
Notaire associés à Clamecy (58)

Dissolution
I- D'un procès-verbal du 03 janvier 2013, enregistré à Nevers le 11 janvier 2013, bord. 2013/43, case 2, il ressort :
- la société «EARL DE NUARS», dont le siège est à Nuars (58190), au capital de 199 464,29 €, immatriculée au RCS de Nevers n° 325 436 186 est dissoute avec effet au 31 décembre 2012 (dissolution par les associés),
- la gérance assumée par Mr Guy Guyot a pris fin à la même date,
- les fonctions de liquidateur sont assurées à compter de la même date par Mr Guy Guyot, demeurant à Nuars (58190)
- la correspondance doit être adressée, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés à Mr Guy Guyot, demeurant à Nuars (58190,
- les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés, en annexe au RCS au greffe du tribunal de commerce de Nevers (58)
II- La constitution de la société a été publiée dans le journal d'annonces légales «l'Agriculture de la Nièvre» du 03 septembre 1982.
Pour avis et mention
Me Arcangeli-Zerr

AL580710048

→ TRANSFERT DE SIÈGE

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SARL DARENNE

SARL au capital de 7 622,45 euros
Le Bourg
58420 Brinon sur Beuvron
RCS Nevers 418 908 125

Décision du 15/12/2012 : l'associé unique a décidé de transférer le siège social de Le Bourg, 58420 Brinon sur Beuvron au 16 Rue du Père Castor 58420 Brinon sur Beuvron à compter du 15/12/2012, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL580710067

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LES FEUILLATS

SARL au capital de 4000 Euros
Lieu dit les Feuillats 58270 Anlezy
531948552 R.C.S. Nevers

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 janvier 2013 il a été pris acte de la démission de Madame Dulong Aline, de la fonction de co-gérant à compter de ce jour. Monsieur Dulong Benoît demeure le seul gérant à compter de cette même date.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL580710011

AMBULANCES PICAUT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 31 000 €
Siège social : 8, rue Daniel Michel
58260 La Machine
391 868 361 RCS Nevers

Aux termes d'une AGO du 29/01/2013, les associés ont décidé de nommer à compter du 01/02/2013, Mme Mireille Prasalex dt à La Machine(58) 17, rue des Frères Lumière aux fonctions de co-gérante de la société.

AL580710039

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de la collectivité des associés du 16 janvier 2013, enregistré à Nevers le 4 février 2013 bord n° 2013/130 Case n° 2,
Les Associés de la SCI AVILA, au capital de 150 euros dont le siège est à Donzy (Nièvre) 20 route de Colméry, identifiée au SIREN sous le n° 450 170 501 et immatriculée au RCS de Nevers, ont décidé de nommé comme nouveau gérant de ladite société : Mme Avila Micheline, dt à la Chapelle Montlinard (18140) 45 route du Canal, qui accepte, pour une durée indéterminée, en remplacement de Mr Antonio Avila, décédé le 21 avril 2012.
En conséquence, ladite société sera rétroactivement à compter du 21/4/2012 gérée par Mme Avila Micheline.
Pour avis
Le Gérant.

AL580710040

SCEA MATHIEU

Le Petit Reugny
58270 Frasnay-Reugny
RCS Nevers : 421 659 970
Capital social : 197 839,19 euros

Modification des dirigeants
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 11 novembre 2012, il a été procédé aux retraits des associés, Mathieu Gérard et Milliet Eliane née Mathieu, et à l'entrée de l'associé cogérant, Cornu Pierre-Edouard, demeurant La Touriterie, 58270 Frasnay-Reugny.
Pour avis, la gérance

AL580710047

Aux termes d'une AGE en date du 01/02/2013 de la SARL PLMP, Zone artisanale, route de Toulon sur Arroux 58170 Luzy immatriculée au RCS de Nevers SIREN 351.515.184, enregistrée à Nevers (Nièvre) le 6/02/2013, bordereau 2013/146 case n°9 ext 444., il a été décidé, à compter du 1/02/2013:

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,06 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 06/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
TARDY Henri Jean
11, impasse des lumières
58180 Marzy
RCS 58 : 306 908 286
Le Greffier

AL580710054

Par jugement en date du 06/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
MORAES FREDERIC
24, rue du Rivage
58000 Nevers
RCS 58 : 333 129 757 et ordonné la radiation de l'entreprise au Registre du Commerce et des Sociétés.
Le Greffier

AL580710055

Par jugement en date du 06/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
JABRANKIM (SARLU)
20-22, Avenue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 500 992 342
Le Greffier

AL580710056

Par jugement en date du 06/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
PREVOST Pascal Lucien Louis
1, rue du Vieux Pont
58170 Luzy
RCS : 484 648 092
Le Greffier

AL580710057

Par jugement en date du 06/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
COTTIN Philippe
12, rue du Docteur Duret
58110 Châtillon en Bazois
RCS : 400 326 674
Le Greffier

AL580710058

Par jugement en date du 06/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
EURL JODY (SARLU)
21, rue du Pont Cizeau
58000 Nevers
RCS : 442 933 818
Le Greffier

AL580710059

Par jugement en date du 06/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
S.T.N (SAS)
Lieudit Champ de la Dispute
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 510 537 947
Le Greffier

AL580710060

Par jugement en date du 06/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ORGEL PRESSE SARL (SARL)
23, Grande Rue
58130 Guérigny
RCS : 481 385 631
Le Greffier

AL580710061

Par jugement en date du 06/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
FOURNITURES ET EQUIPEMENTS DES METIERS DE BOUCHE (SARL)
126 bis, Route de Lyon
58000 Sermoise sur Loire
RCS : 343 154 373
Le Greffier

AL580710062

Par jugement en date du 06/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
POUPIN Bernadette
13, rue des Boucheries
58000 Nevers
RCS : 424 832 152
Le Greffier

AL580710063

Par jugement en date du 06/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
AKKUS KURTULUS
09, route de St Saulge Bernasse
58800 Corbigny
RCS : 488 192 980
Le Greffier

AL580710064

Par jugement en date du 06/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ISSY-PAL (SARL)
Rue des Moulins à Vent
58240 St Pierre le Moutier
RCS : 502 228 042
Le Greffier

AL580710065

Par jugement en date du 06/02/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
PETER BENZERGUA Karine
10, grande rue
58400 La Charité sur Loire
RCS 58 : 443 839 550
Le Greffier

AL580710066



de nommer en qualité de gérant Mr Sylvain Gauby, demeurant à Serre Les Bains (25770) 2 rue du Val Vorin en remplacement de Mr Jean-Claude Ledhuy, gérant démissionnaire.
Mention sera faite au R.C.S de Nevers
Pour avis et mention
Le Gérant

AL580710050

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

ME JACKY BANNWARTH
notaire à Maligny (89800)

EARL DOMAINE SCHALLER

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 118.500 €
Siège : 42 rue de Vaucharme
RCS Auxerre n° 351 990 213

Aux termes d'une assemblée en date du 30 janvier 2013, les associés ont accepté la démission de Mme Carole Schaller épouse Stephenson de ses fonctions de cogérant à compter rétroactivement du 31 décembre 2012, lui ont donné quittance de sa gestion, ont décidé de transférer le siège social à Préhy (89800) 44 rue de Vaucharme.
Les articles 4,8 et 15 ont été modifiés.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis et mention,
Me Bannwarth, notaire.

AL890710041

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 26 mars 2013 à 11 Heures
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

à Egriselles le Bocage (89)
Hameau « Les Chênes » - 9 Etang du Grand Brouilleret
Une habitation légère de loisirs, de type bungalow
de **3 pièces (de 27 m² environ)** Avec Terrasse, Garage et Abri de jardin
Formant le lot n° 9 du Parc Résidentiel de Loisirs « Domaine du Grand Brouilleret »
Sur un terrain d'une contenance de **03 a 87 ca** - Le bien est occupé
Mise à prix : 15.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens,
Tél. : 03 86 65 81 35
Visite sur place le Mercredi 13 mars 2013 de 11 Heures à 12 Heures

AL890710022

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 26 mars 2013 à 11 H
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

Une propriété à Serbonnes (89)
15 rue du Maréchal Leclerc
Constituée de **Quatre appartements**
Le premier de 3/4 pièces (94 m² environ),
le deuxième de 4 pièces (61 m² environ),
le troisième de 2 pièces (36 m² environ) et
le quatrième de 2 pièces (36 m² environ,
y compris un atelier de 9,80 m²) - Sur un terrain de **06 a 10 ca** - Le bien est occupé
Mise à prix : 100.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens,
Tél. : 03 86 65 81 35
Visite sur place le Jeudi 14 mars 2013 de 11 Heures à 12 Heures

AL890710021

AVIS DE CONSTITUTION

S.E.L.A.R.L D'AVOCATS
BULLE - PITTET - SUTTER
5 rue Charles Krug
25000 Besançon

Dénomination sociale : TRANSARC 89
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée à associé unique
Siège social : 17 Route Nationale, 89300 Saint Aubin sur Yonne
Objet social : La réalisation de toutes prestations de services dans le domaine du transport et de l'accompagnement de voyageurs, notamment par la mise à disposition de tous moyens en matériel et/ou en personnel dans ces domaines d'activité,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 000 €
Gérance : Monsieur Damien Rameau
Demeurant à Lons le Saunier (39000), 12 Place Perraud
Madame Laurence Dalloz née Jalley
Demeurant à Cesancey (39570), 29 rue de la Penu
Immatriculation de la société : Au Registre du commerce et des sociétés du Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Pour avis

AL890710040

Aux termes d'un acte SSP en date du 22 janvier 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : DWICH TIME
Siège social : 6 rue Edouard Jeubert, 89100 Saint martin du tertre
Forme : SARL
Capital : 3000 €
Objet social : Ventes de sandwichs, déserts, barres chocolatées, boissons non alcoolisées...
Gérance : Monsieur Gwendal Diogo, 6 rue Edouard Jeubert, 89100 Saint martin du tertre
Cogérant : Monsieur Mohamed Assaoui, 42 avenue de la Marne, 89100 Sens
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890710046

Avis est donné de la constitution de la S.A.R.L Les Cheveux d'Angel au capital de 2000 euros.
Siège social : 1 rue saint louis, bleury, 89110 Poilly sur Tholon.
Objet : Salon de coiffure mixte.
Durée : 99 ans, à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Gérant associé: Mlle Cathelin Angélique, demeurant 41 rue aux Anes, 89110 Chassy.
Pour avis.

AL890710042

DISSOLUTION LIQUIDATION

DELZONGLE

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 22.867,35 €
Siège social : 30, avenue Vauban- 89100 Sens
R.C.S Sens 572 070 936
Répertoire : 95 B 82

Avis de clôture de liquidation
L'assemblée ordinaire des associés réunie le 26 décembre 2012 à 9h, à la diligence du liquidateur Madame Françoise Pédefourcq, demeurant 95, rue Jean Baptiste Castaing au Boucau (64340) a approuvé le compte définitif de liquidation, décidé la répartition du produit net de la liquidation et prononcé la clôture de la liquidation au 30 novembre 2012.
L'assemblée après enregistrement au pôle de l'enregistrement de Sens le 3 janvier 2013 bord. n° 2013/3, case 4 et les comptes du liquidateur seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.

AL890710039

SARL JFM AGENCEMENT EN LIQUIDATION

Siège social . 17 rue des Mésanges
89100 Malay le Grand
au capital de 1 600 €
RC Sens 442 259 875

Suivant délibération en date du 04 février 2013, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur ,Mme Nicole Beaufils ont approuvé les comptes de liquidation, ont décidé de la répartition du produit net de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur.

AL890710045

MODIFICATION DE CAPITAL

ROBOTIQUES 3 DIMENSIONS

Société anonyme au capital
de 122.725,44 euros
Siège : 105, rue des Mignottes,
89000 Auxerre
440 118 669 RCS Auxerre

Le 26/06/2012 le CA a constaté la réalisation de l'augmentation de capital en vertu des pouvoirs conférés par l'AGM du 23/03/2010, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : 122.725,44 €
Nouvelle mention : 150.768,32 €
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis

AL890710037

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE FRANCAISE DE CONSEIL EN COMMERCIALISATION ET COMMUNICATION

SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Route de Méluzien
Le Moulin de Vesvres - 89200 Avallon
424 382 208 RCS Auxerre

Aux termes d'une AGE du 31.01.2013, la société « SOCIETE FRANCAISE DE CONSEIL EN COMMERCIALISATION ET COMMUNICATION » a décidé de transférer le siège social du Route de Méluzien - Le Moulin de Vesvres, 89200 Avallon au 55 avenue Marceau 75116 Paris à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société sera radiée du RCS d'Auxerre fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Paris.
Pour avis
La Gérance

AL890710043

L'AGE du 31/12/2012, a décidé de transférer le siège social de la société S.C.I. GALLARDHOTEL, SCI au capital de 1000€, 2 rue Guillaume Apollinaire, 95360 Montmagny, 499638062 RCS Pontoise, à compter du 21/01/2013 au Hameau les solas 89500 Villeneuve sur Yonne. Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes : Objet : Acquisition et exploitation par bail d'immeubles et terrains. Durée : 99 années. Gérance : Mr DHOTEL Bernard, Hameau les Solas, 89500 Villeneuve sur Yonne. La société sera immatriculée au RCS de Sens, et sera radiée du RCS de Pontoise.

AL890710044

SUCCESSION

Avis
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex ;
- a été nommée par décision du tribunal de grande instance de SENS, curateur de la succession de Mme Madeleine Françoise **Ehleringer** veuve **Robillard**, décédée le 15/05/2010 à Auxerre, réf 13-5123
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur des successions de :
. M. André **Nail** célibataire, décédé le 07/12/2009 à Tonnerre, réf 12-4495
déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance d'Auxerre le 22/02/2013
. Mme Marie-Louise **Roussel** célibataire, décédée le 21/06/2011 à Vézelay, réf 12-4518
. M. Gabriel Daniel **Manchon** célibataire, décédé le 13/01/2009 à Avallon, réf 12-4757
. M. Miloudi Ali **Ben Haidi** célibataire, décédé le 20/12/2011 à Auxerre, réf 12-4688
. M. André Jean **Felten** célibataire, décédé le 04/04/2012 à Auxerre, réf 12-4890
déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d'Auxerre le 24/05/2013
. Mme Marguerite-Marie Marcelle **Héry** divorcée, décédée le 17/12/2011 à Joigny, réf 12-4557
déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance de Sens le 24/05/2013

AL890710038

DÉMISSION

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap vert
21800 Quétigny

SQUARE HABITAT AUXERRE

Société par actions simplifiée
à capital variable
au capital plancher de 37.000 euros
Siège social : 1 avenue Gambetta
89000 Auxerre
RCS Auxerre B 503 394 116

Par décision du 28 novembre 2011, l'associée unique a décidé de remplacer Monsieur Emmanuel Vey, Président démissionnaire, demeurant 19 boulevard Carnot 21000 Dijon par M Pierre Fort demeurant 42 rue Georges Bizet 21000 Dijon à compter du même jour pour une durée indéterminée.

AL89079772

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BRION - terre
74 a 19 ca - Le vau: Y-100-259[95]
CHEVILLON - château avec ses dépendances ; vente dans sa globalité
9 ha 11 a 73 ca - Champ de la tour: ZB-146[28] - Le chateau: ZB-51-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123(J)-123(K) - Le village: AB-128-207 - Les bonneaux: ZB-52 (avec bâtiments)
AUXERRE - futaie résineuse et lande
85 a 37 ca - Les chastenoy: ZO-84-86-87
Cmne de MERRY-SEC - lande
27 a 55 ca - Baqueux: O-161 - Cote de vaillon: N-91
Les parcelles ci-dessous sont à louer par bail SAFER d'une année dont certaines peuvent être occupées :
AILLANT-SUR-THOLON - terre - 1 ha 85 a 85 ca - Le bourg sud': AC- 544[131]
AVALLON - pré - 1 ha 32 a 48 ca - Les chaumottes': AE- 40
BLENEAU - terre - 58 a 89 ca - Le champ du noyer': AB- 275[83]- 276[83]- 277[83]
CARISEY - terre - 2 ha 33 a 05 ca - 'Crot aux boucs': ZN- 85[73](J)- 85[73](K)-119[75] - 'La grande fortelle': ZN- 84[23]
CHARBUY - terre - 1 ha 10 a 30 ca - Le dessus de la chaineau': ZS- 285[15]-286[15]
COULANGES-SUR-YONNE - terre - 42 a 44 ca - Les eaux bues': D- 926[117]-1208[111]- 1209[110]- 1211[113]-1216[112]- 1217[114]- 1220[114]-1221[115]- 1224[116]
JOIGNY - terre - 1 ha 45 a 51 ca - Hameau de lecheres': BH- 156 - 'Les tuees': ZI-216[156]- 224[156]- 226[156]- 227[156]-228[154]
SAINT-CLEMENT - terre - 4 ha 64 a 44 ca - La pointe molot': AD- 105 ZA- 2(J)- 2(K)-20[6](J)- 20[6](K)- 21[7](J)- 21[7](K)-36- 37
SAINT-FARGEAU - terre - 3 ha 41 a 88 ca - Le faubourg de bourgogne': AE- 64-89[63]- 90[63]
SAINT-PERE - pré - 1 ha 30 a 42 ca - Les clours': ZE- 2(A)- 3- 175[1]
SCEAUX - pré - 66 a 40 ca - Le champ du patis': ZE- 60[43]
TONNERRE - terre - 5 ha 15 a 56 ca - Les montants de beru': ZX- 134[25]- 135[25]-136[25]- 137[25]- 138[25]- 139[25]-140[25]- 141[25]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 4 mars 2013 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890710049

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne 98 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 35 €
Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 70 €
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

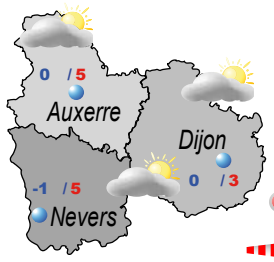
☐ Je règle € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

A802012-1173

▶ Prévisions **météo** du 15 au 24 février

Vendredi 15 Février



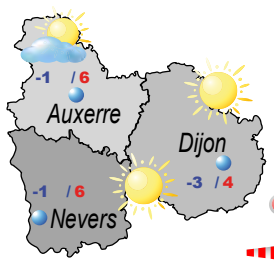
Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront. Les températures seront de saison et les vents faibles.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 4 à 6 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Claude
Soleil : 08:04 - 18:33
Lune : 10:17 - N.C.

Samedi 16 Février



Agréable
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce, avec quelques nuages de beau temps. Les vents resteront faibles.

T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 5 à 7 °C

Vents : Sud 10 km/h

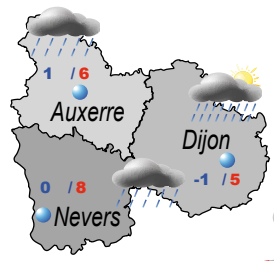
Ste Julienne
Soleil : 08:03 - 18:34
Lune : 10:49 - 00:38

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 17 Février



Perturbé
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations. Les températures seront en hausse.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Alexis
Soleil : 08:01 - 18:35
Lune : 11:25 - 01:38

Prévisions à 7 jours

Lundi 18 au Mercredi 20 Février :

Un ciel très nuageux, avec quelques précipitations.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 1 à 9 °C T° maxi. : 8 à 10 °C

Jeudi 21 au Dimanche 24 Février :
Des averses sont attendues jusque samedi. Ce dimanche se déroulera sous de belles éclaircies.

Vents : Sud-Sud-Est à 10 km/h
T° mini. : 6 à 9 °C T° maxi. : 12 à 14 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

2						1		
		7					3	
					3	6	7	
					7		6	
8	5			2				
				3				
		5	4	9			1	
		1	8			7		
						8	9	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

2	9	3	7	1	4	8	6	5
4	8	7	9	6	5	1	3	2
6	1	5	2	3	8	4	7	9
3	4	9	8	5	6	7	2	1
7	2	1	4	9	3	5	8	6
5	6	8	1	2	7	3	9	4
9	5	2	3	8	1	6	4	7
8	7	6	5	4	9	2	1	3
1	3	4	6	7	2	9	5	8

▶ **Télévision** Sélection du 16 au au 22 février

Samedi 16

TF1
20.50 The voice. Divertissement avec Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac.
23.05 The voice «Au cœur des coulisses». Divertissement.

FRANCE 2
20.45 Champs-Élysées. Divertissement présenté par M. Drucker, avec Marc Lavoine, Circus, Patrick Bruel, Shy'm, Salvatore Adamo, Nolwenn Leroy, Laurent Voulzy, BB Brunes, Christophe Willem, Les Chevaliers du Fiel, Mathieu Madénian, etc.
23.00 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.45 Berthe Morisot ★★. Téléfilm avec Marine Delterme, Malik Zidi. *Intéressant, mais sans rythme.*
22.20 Cigarettes et bas nylon ★★. Téléfilm avec Adélaïde Leroux, Salomé Stévenin. *Émouvant.*
00.25 Appassionata «Roméo et Juliette». Ballet avec A. Dupont.

ARTE
20.50 L'aventure humaine «Crimes à la cour des Médicis» ★★. *Pas mal, mais inégal.*
22.40 Frissons teutons «Les films Edgar Wallace». Documentaire
23.40 Tracks.

M6
20.50 The Glades. Série avec Matt Passmore, E. Furlong ⓾.

CANAL +
20.55 Dans la tourmente. Thriller (2011) de C. Ruggia, avec Clovis Cornillac, Mathilde Seigner (1h43) ⓾.

Dimanche 17

TF1
20.50 L'Agence tous risques ★★. Aventures (2010) de J. Carnahan, avec Liam Neeson, Bradley Cooper (1h55) ⓾. *Efficace.*
23.00 Les experts, Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓾.

FRANCE 2
20.45 L'arnacœur ★★. Comédie (2009) de Pascal Chaumeil, avec Romain Duris, Vanessa Paradis (1h41). (voir Sélection)
22.25 Non élucidé «L'affaire Dupont de Ligonnès». Magazine ⓾.

FRANCE 3
20.45 Inspecteur Lewis : «Une génération de vipères», «Expiations». Série avec Kevin Whately ⓾.
00.10 Le sang à la tête ★★. Drame en NB (1956) de G. Grangier, avec Jean Gabin (1h22). *Bien fait.*

ARTE
20.45 Gandhi ★★★. Drame en VO (1982) de Richard Attenborough, avec Ben Kingsley, Candice Bergen (3h). (voir Sélection)
23.50 Planète yoga.
01.15 Yoga, l'art de vivre.

M6
20.50 Capital «Le rétro, pourquoi ça peut rapporter gros». Magazine présenté par Thomas Sotto.
23.00 Enquête exclusive «L'étonnante vie des gens du voyage». Magazine présenté par Bernard de La Villardière.
00.25 Zemmour et Naulleau.

CANAL +
21.00 Football «Sochaux/PSG».

Lundi 18

TF1
20.50 Camping Paradis «Western camping». Téléfilm avec Laurent Ournac, Princess Erika.
22.40 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec Amanda Sthers, A. Lacroix, M. Tourneur, Atiq Rahimi et Jean-Claude Carrière, Jérémie Renier.

FRANCE 2
20.45 Castle : «Jusqu'à la mort s'il le faut», «Pièges», «Menace sur New York» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic ⓾. *La saison se termine en beauté.*
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.45 Signé Mireille Dumas «Des dynasties pas comme les autres» ★★. *Très intéressant.*
23.15 Les sentinelles de la guerre froide. Documentaire.

ARTE
20.50 I love you Phillip Morris ★. Comédie en VO (2009) de G. Ficarra et J. Requa, avec Jim Carrey, Ewan McGregor (1h33). *Pas drôle et très cru.*
22.25 Cherry blossoms «Un rêve japonais» ★★. Drame en VO (2007) de Doris Dörrie, avec Elmar Wepper (2h02). *Émouvant.*

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.45 Norbert et Jean «Le défi».

CANAL +
20.55 Maison close (5 et 6/8) ⓬.

Mardi 19

TF1
20.50 Dr. House ★★. Série avec Hugh Laurie ⓾. *Excellent.*
23.20 24 heures aux urgences.

FRANCE 2
20.45 Secrets d'histoire «Juan Carlos...» ★★★. (voir Sélection)
22.40 Infrarouge : «Hors-la-loi (2/3) ⓾», «La mise à mort du travail».
01.45 Monsieur Vincent ★★. Biographie en NB (1947) de M. Cloche, avec Pierre Fresnay (1h49). *Sobre et très émouvant.*

FRANCE 3
20.45 Famille d'accueil : «Akeheta», «Faux semblants», «Le plus beau jour de ma vie» ★. Série avec Virginie Lemoine. *Sympathique.*
23.50 Maigret et l'ombre chinoise ★★. Téléfilm avec Bruno Cremer. *Très réussi.*

ARTE
Maternité, les nouveaux défis
20.50 Grossesse high-tech ou accouchement naturel ★★. *Prenant.*
21.45 Prématurés. Documentaire.
22.15 La grossesse, toute une histoire ! Documentaire.
22.45 Dans l'intimité du Kaiser.

M6
20.50 L'attaque du métro 123 ★★. Aventures (2009) de T. Scott, avec Denzel Washington (1h42) ⓾. *Prenant.*
22.40 La prostitution.

CANAL +
20.55 The descendants ★★★. Comédie dramatique (2011) de A. Payne, avec George Clooney (1h51) ⓾. (voir Sélection)

Mercredi 20

TF1
20.50 Unforgettable : «Témoins clés», «La théorie du complot», «Démasqués». Série avec Poppy Montgomery, Dylan Walsh.
23.10 Les experts, Miami. Série avec David Caruso ⓾.

FRANCE 2
20.45 La smala s'en mêle «Je vous salue maman» ★★. Téléfilm avec Michèle Bernier, Marc Grosy (1h27). *Amusant, mais bêta.*
22.15 La parenthèse inattendue, avec Michel Cymès, Véronique Jannot et Christophe Dominici.

FRANCE 3
20.45 Histoire immédiate «Aventure en Indochine (1946-1954)» ★★ ⓾. *Excellent.*
23.15 Putains de guerre ★★★. Documentaire ⓬. (voir Sélection)
23.50 L'ombre d'un doute «Jeanne d'Arc, femme providentielle ?».

ARTE
20.50 La folle histoire d'amour de Simon Eskenazy ★. Comédie dramatique (2008) de J.-J.Zilbermann, avec Antoine de Caunes, Medhi Dehbi (1h26). *Lourd et long.*
22.20 Cleveland contre Wall Street ★★. Documentaire (2010) de J.-S. Bron (1h38). *Éclairant.*

M6
20.50 Ma maison est la plus originale de France.

CANAL +
20.55 Les adoptés ★★. Comédie dramatique (2011) de et avec Mélanie Laurent (1h36) ⓾. *Émouvant.*

Jeudi 21

TF1
20.50 RIS police scientifique. Série avec Michel Voïta, Clémentine Célarié ⓾.
23.40 New York, section criminelle. Série avec Jeff Goldblum ⓾.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Les produits anticrise», «Police : Les interrogatoires». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Violences, cambriolages : Quand la crise pousse au crime». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
Spéciale Terminator
20.45 Terminator 3 «Le soulèvement des machines» ★★. Science-fiction (2003) de J. Mostow, avec Arnold Schwarzenegger (1h54) ⓾. *Spectaculaire.*
23.10 Terminator 2 «Le jugement dernier» ★★. Science fiction (1991) de J. Cameron, avec A. Schwarzenegger (2h12) ⓬. *Excellent.*

ARTE
20.50 Monroe (1, 2 et 3/6) ★★. Série en VO avec James Nesbitt. *Bien fait et plein d'humour.*
23.10 La médecine personnalisée «À chacun son empreinte génétique ?». Documentaire.

M6
20.50 60 secondes chrono. Divertissement de Alex Goude.

CANAL +
20.55 Dexter (3 et 4/12). Série ⓬.

Vendredi 22

TF1
20.50 Splash, le grand plongeon «La finale». Divertissement présenté par Estelle Denis, avec Julie Taton, Gérard Vives, Ève Angeli, Laury Thilleman, etc.
23.00 En musique, tout est permis. Divertissement présenté par Arthur, avec Michael Youn, Amel Bent, Hélène Ségara, Anthony Kavanagh, Ary Abittan, Claudia Tagbo, Philippe Lellouche, etc.

FRANCE 2
20.45 Nicolas Le Floch «Le crime de l'hôtel Saint-Florentin» ★★. Téléfilm avec Jérôme Robart, Mathias Mlekuz (1h39) ⓾. *Sympathique, malgré des longueurs.*
22.25 Les infiltrés «Laboratoires pharmaceutiques : Un lobby en pleine santé». Magazine présenté par Marie Drucker.
00.30 Taratata «Indochine». Divertissement de Nagui.

FRANCE 3
20.45 Faut pas rêver «Tanzanie». Magazine de Tania Young.
23.10 Enquêtes de régions.

ARTE
20.50 Maman est chez le coiffeur ★★. Téléfilm avec Marianne Fortier, L. Lucas (1h35). *Poignant.*
22.25 Punk. Téléfilm avec Paul Bartel, Béatrice Dalle (1h30).

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
21.00 38e cérémonie des César.

SÉLECTION


DR

■ **L'arnacœur** - Si vous n'aimez pas votre futur gendre, faites appel à Alex, «l'arnacœur», qui séduira votre fille, afin de lui éviter un engagement fatal. La comédie romantique, menée à un rythme soutenu, a toujours été l'apanage des studios américains. Pourtant, Pascal Chaumeil semble vouloir franciser un genre dans lequel les cinéastes français ont rarement brillé. Après avoir fait ses armes à la télévision, le réalisateur signe une jolie comédie. Avec la complicité de deux comédiens charismatiques, Vanessa Paradis, délicieuse en héritière gâtée, et Romain Duris, épatant en séducteur pris à son piège, le cinéaste signe une œuvre légère, pleine de charme et très amusante. Julie Ferrier et François Damiens se chargeant des scènes comiques (un peu lourdes), les héros se laissent aller au jeu de la séduction, sur un mode léger. Surtout, le cinéaste a retenu la leçon de ses maîtres américains : pour qu'une comédie soit réussie, il faut qu'elle soit menée tambour battant. ***Dimanche 17, sur France 2, à 20h45.***

■ **Gandhi** - Richard Attenborough a réussi une grande fresque historique. Disposant de moyens considérables, le cinéaste a réalisé des scènes très spectaculaires, telles celles avec la foule indienne, en exprimant son admiration pour ce personnage hors du commun. Ben Kingsley fait une composition exceptionnelle, saisissante de réalisme, car il vieillit progressivement, de scène en scène. Mais l'ensemble est un peu long et académique. ***Dimanche 17, sur Arte, à 20h45.***

■ **Secrets d'histoire «Juan Carlos, le roi des Espagnols»** - Monté sur le trône en 1975, adoubé par Franco, Juan Carlos a conquis sa légitimité en 1981, lorsqu'il s'est opposé au coup d'État militaire des nostalgiques de l'ancien régime. Dans ce passionnant épisode, Stéphane Bern retrace la vie du monarque, en nous faisant visiter les somptueux palais de la monarchie. C'est passionnant, et ce mélange d'histoire et de culture est harmonieux. ***Mardi 19, sur France 2, à 20h45.***

■ **The descendants** - À Hawaii, la femme de Matt tombe dans le coma, à la suite d'un accident. En filmant une île d'Hawaii à des années-lumière des clichés de cartes postales, Alexander Payne décrit le lent cheminement d'un homme qui voit son monde vaciller et devra renouer des liens avec ses enfants. Malgré des longueurs, on suit cette émouvante balade d'un homme à la recherche de sa vérité. George Clooney est très émouvant. ***Mardi 19, sur Canal +, à 20h55.***

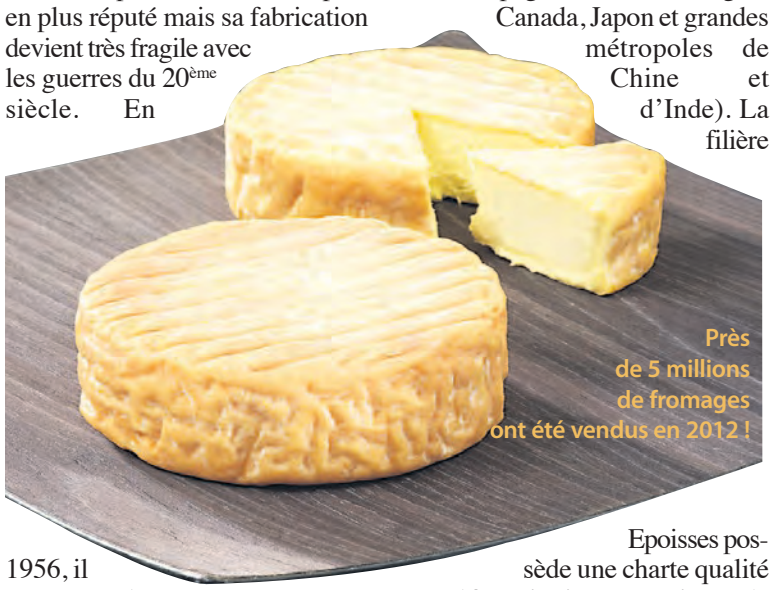
■ **Putains de guerre** - Les armées assurent les loisirs des soldats avec les «bordels militaires de campagne». Mais, dans cette enquête rigoureuse, qui entraîne le téléspectateur de l'Indochine à l'Algérie, pour finir en Afghanistan et en Bosnie, c'est une autre réalité qui est exposée. Il ne s'agit plus de prostitution organisée en toute impunité, mais bien d'un ignoble trafic de femmes, souvent mineures, organisé sous le regard bienveillant des autorités de l'ONU. ***Mercredi 20, sur France 3, à 23h15.***

Le fromage fête son 500ème anniversaire

L'Époisses: une histoire, un terroir, un savoir-faire

Il ne pèse que 250 grammes mais il est connu dans le monde entier. Il fait la fierté d'un territoire et de nombreux professionnels laitiers et fromagers.

Produit dans l'Auxois nord, dans le Châtillonnais et au sud du plateau de Langres, l'Epoisses fête son demi-millénaire et mérite bien qu'on parle de lui. L'origine de ce fromage à pâte molle, à croûte lavée et de couleur rougeâtre remonte au début du 16ème siècle. Des religieux s'installent alors à Epoisses, un petit village dans le canton de Semur-en-Auxois en Côte d'Or. Cette communauté y séjourne environ 200 ans et y fabrique son fromage favori. Les fermes de l'Auxois héritent de la recette et prennent le relais. L'Epoisses devient de plus en plus réputé mais sa fabrication devient très fragile avec les guerres du 20ème siècle. En 1956, il ne reste plus que deux fermes s'intéressant à l'Epoisses. Simone et Robert Berthaut, nostalgiques du fromage qu'ils avaient connu et apprécié chez leurs parents et grands parents, redonnent un second souffle à l'Epoisses. De nouveaux amateurs sont recrutés. En 1968, l'Epoisses fait l'objet d'une première demande de reconnaissance en tant qu'Appellation d'origine contrôlée (AOC) mais ce n'est qu'en 1991 que cette demande aboutira officiellement. En 1996, l'Appellation d'origine protégée (AOP) est obtenue.



Une belle croissance

Aujourd'hui, quarante-six exploitations laitières sont habilitées à produire du lait pour fabriquer l'Epoisses AOP. En 2012, 17,5 millions de litres de lait ont été produits par 2600 vaches laitières, pour les besoins de la transformation. Il existe quatre fabricants d'Epoisses AOP : la fromagerie Berthaut à Epoisses, la fromagerie Gaugry à Brochon, la ferme des Marronniers à Origny-sur-Seine et la fromagerie Germain à Chalancey (Haute-Marne).

Près de 5 millions de fromages ont été vendus en 2012. La diffusion est internationale pour 30% de la production (Allemagne, Suisse, Belgique, Suède, Danemark, Italie, USA, Espagne, Grande-Bretagne, Canada, Japon et grandes métropoles de Chine et d'Inde). La filière Epoisses possède une charte qualité en 18 principaux points de contrôle. Si la filière est bien structurée, elle ne s'endort pas sur ses lauriers pour autant : le syndicat de défense de l'Epoisses travaille régulièrement avec des chercheurs, enseignants et étudiants sur des thèmes comme le développement durable, la biodiversité et le goût.

Témoignages de professionnels

«La richesse d'une filière AOP comme celle de l'Epoisses tient autant à la qualité et à la typicité de son produit qu'à la détermination des professionnels laitiers et fromagers à respecter, valoriser et régénérer le terroir dans lequel leurs activités s'épanouissent» signale Jean-Louis Lachot, président du syndicat. Pour Marceline Perraudin, productrice laitière dans le canton de Baigneux-les-Juifs, *«produire un lait utilisé pour une transformation locale, qui plus est renommée, est un plus indéniable, qui donne un vrai sens à mon métier»*. Les contraintes liées au cahier des charges sont pourtant majeures : *«L'alimentation est plus coûteuse selon les périodes, car de nombreux aliments complémentaires sont interdits. Le travail est plus long, plus compliqué, compte tenu de la vigilance continuelle qu'il faut avoir au plan sanitaire, de l'orientation de la production vers le lait d'été, à la demande des fromageries»* explique Marceline Perraudin.

Une transformation exigeante

Grégory Salomon, 30 ans, est quant à lui responsable dans une fromagerie d'Epoisses, de toutes les opérations précédant l'affinage: *«Mon père est producteur de lait en Epoisses et mon frère est en train de prendre la suite. Ce lien familial fort joue évidemment dans mon engagement professionnel»* affiche le Côte d'orien, qui explique son quotidien : *«le fait de travailler du lait entier, donc non standardisé, est une vraie difficulté car le lait est différent chaque jour, en fonction de la météo, de l'alimentation, des tournées de ramassage... On subit ces variations plus qu'on ne les pilote, il faut donc adapter les paramètres de fabrication chaque jour. La durée de coagulation, d'une durée minimale de 16 heures (caillé lactique) rend les choses compliquées au niveau de l'organisation du travail, car une seule fabrication est possible par jour. Le caillé lactique est par définition fragile, il tend à conserver l'eau, ce qui complique les phases de moulage, égouttage et retournements. Le salage au sel sec puis le séchage lent (à température basse, à l'humidité) sont deux opérations primordiales, qui conditionnent très largement le devenir du produit. Trop salé, le fromage n'est pas bon. Pas assez, il n'a pas de goût. Trop sec, on pourra le laver 100 fois, il le restera. Trop humide, il aura tendance à trop couler. Il faudra donc trouver un équilibre, un juste milieu, alors que tout change, tous les jours. On est obligé d'avoir un séchage long, pour laisser le temps à l'eau de migrer à la périphérie du fromage et de s'évaporer, avant que la croûte ne se forme».*

AURÉLIEN GENEST


Grégory Salomon, responsable dans une fromagerie d'Epoisses : *«Le fait de travailler du lait entier, donc non standardisé, est une vraie difficulté car le lait est différent chaque jour, en fonction de la météo, de l'alimentation, des tournées de ramassage».*


Marceline Perraudin, productrice laitière dans le canton de Baigneux-les-Juifs : *«Produire un lait utilisé pour une transformation locale, qui plus est renommée, est un plus indéniable, qui donne un vrai sens à mon métier».*

Idée recette hiver

Filets de sandre à l'Epoisses

Pour 6 personnes : 1 sandre d'environ 1,8kg, 50grs d'échalotes, 80g d'oignons, pommes de terre noires, bouquet garni, brins d'aneth, 130g de beurre, 25cl de crème épaisse, 125g d'Epoisses, 0,5 litre de vin blanc de Bourgogne.

Faire lever les filets de sandre par votre poissonnier, et lui réclamer les arêtes. Réaliser 1,5 litre de fumet de sandre : dans une casserole, faire fondre 60 gr de beurre, ajouter les échalotes et les oignons coupés fins, puis cuire 5 minutes sans coloration. Ajouter les arêtes concassées, et cuire à feu doux pendant 3 minutes. Ajouter 10 cl de vin blanc, le bouquet garni, puis 1 litre d'eau. Saler légèrement, et cuire environ 30 mn. Passer ensuite le fumet au chinois. Préparer un roux blanc avec la farine et le reste de beurre.

Lier le roux au fumet. Pendant ce temps, faire frémir dans une casserole le reste de vin blanc, lui ajouter l'Epoisses coupé en morceaux et le faire fondre. Ajouter le tout dans le fumet et cuire 10 minutes. Vérifier l'assaisonnement (sel et poivre). Pocher les filets de sandre dans cette sauce, environ 8 minutes. Dresser les filets, une fois cuits. Crémer la sauce, rectifier l'assaisonnement, et napper les filets. Décorer avec les brins d'aneth.




La richesse spécifique des prairies naturelles est élevée dans tous les secteurs géographiques de l'AOP. Une étude sur les prairies naturelles réalisée à la demande du syndicat de défense de l'Epoisses a permis d'identifier 135 espèces végétales. Cette richesse témoigne d'une bonne maîtrise des pratiques agricoles par les éleveurs, conciliant bénéfices environnementaux et services de production.


La Brune, mais aussi la Simmental française et la Montbéliarde sont les trois races bovines retenues dans le cahier des charges de l'Epoisses, pour des raisons d'adaptation au milieu naturel, du fait de leur capacité à bien valoriser les fourrages grossiers, et par leur haute qualité fromagère.